USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

DOORWAYS III

MANUEL DE FORMATION DE L'ENSEIGNANT

La Prévention et la Réaction face à la Violence
Basée sur le Genre en Milieu Scolaire

DOORWAYS III: MANUEL DE FORMATION DE L'ENSEIGNANT

La Prévention et la Réaction face à la Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire

Agence des Etats-Unis pour le Développement Internationale
Bureau des Femmes pour le Développement
Mars 2009
http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/

Ce manuel a été élaboré grâce au Programme Sécurité à l'Ecole, au profit du Bureau Femmes et Développement de l'USAID, DevTech Systems, Inc. (le maître d'oeuvre) dans le cadre du second contrat GEW-I-02-02-00019-00, Programme Sécurité à l'Ecole. La couverture, la conception graphique, l'édition finale sont l'œuvre de Sonjara et SRA International (maître d'œuvre) dans le cadre du troisième contrat IRM-E-00-06-00012-00, Communications et Soutien de proximité des Femmes pour le Développement

AVERTISSMENT : Le point de vue de l'auteur exprimé dans cet ouvrage ne reflète pas nécessairement celui de l'Agence des Etats Unis pour le Développement Internationale, ni celui du Gouvernement des Etats Unis.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS **iii**

LISTE DES ABREVIATIONS **v**

INTRODUCTION **1**

Module 1: Introduction **18**
Session 1: Introduction et entrée en matière 19
Session 2: Attentes et règles de base 21

Module 2: Attitudes Envers les jeunes **25**
session 1:Quels sont mes comportements vis à vis des mes élèves? 27
session 2: Qualités de l'enseignant idéal 31

Module 3: Genre **38**
Session 1: Introduction au concept de Genre 39
Session 2: Genre, Education et Salle de classe 48

Module 4: Violence et Violence de Genre en Milieu Scolaire **54**
Session 1: Définition de la Violence 69
Session 2: Pouvoir, Usage de la Force et Consentement 56
Session 3: Que faire lorsqu'on est témoin d'un acte de VBGE 79
Session 4: Violence de Genre, Normes de Genre et VIH/SIDA 83

Module 5: Droits de l'Homme **93**
Session 1: Introduction aux Droits de l'Homme 95
Session 2: Convention relative aux droits de l'enfant 103
Session 3: Les droits de l'enfant – Qui en est responsable? 115

Module 6: Faire de la salle de classe un environnement sûr, d'aide et d'assistance **123**

Session 1: Discipline Positive 125
Session 2: Gestion de la salle de classe 136

Module 7: Réaction – Orientation, Soutien et Dénonciation **146**
Session 1: Qu'entend-t-on par réaction? 148
Session 2: Soutien direct aux élèves 161
Session 3: Utiliser le Code de Conduite des Enseignants pour lutter contre la 169
Session 4: Utiliser le système juridique pour lutter contre la VBGE 177

Module 8: Plan d'action et Engagement **184**
Session 1: Plan d'action et Engagement 185
Session 2: Récapitulation et évaluation de la formation 189

GLOSSAIRE **190**

ANNEXE I **195**
Violence de Genre en Milieu Scolaire: Définition et Types

ANNEXE II **198**
Evaluation du Programme de Formation Doorways

ANNEXE III **201**
Evaluation de l'après-formation et Réponse

BIBLIOGRAPHIE **211**

REMERCIEMENTS

Le programme de formation Doorways a été élaboré avec la participation de plusieurs personnes qui se sont engagées à mettre sur pied un programme facilement réalisable et adapté à travers le monde afin de prévenir et de répondre à la violence à l'école basée sur le genre. Dans certains cas, le contenu des manuels a, sous autorisation, été adapté en tenant compte de programmes existants. Une liste exhaustive des ressources figure pour chaque manuel en annexe au chapitre **Bibliographie**.

L'équipe du programme Sécurité à l'école (Collèges de proximité) est reconnaissante aux nombreux auteurs, le personnel administratif sur le terrain et les participants au programme qui ont contribué à l'élaboration des manuels. Il serait impossible de citer tout le monde individuellement, mais l'équipe du programme Sécurité dans les écoles tient à remercier tout particulièrement Meeks Jill, conseillère principale pour l'éducation, Programme Sécurité dans les écoles DevTech systems, Inc.; Judy Palmore, Consultante; Julie Hanson Swanson, Spécialiste du programme éducatif, Bureau Femmes et Développement, USAID et le personnel du siège du Programme Sécurité dans les écoles, DevTech systems, Inc.: Richard Columbia, le Directeur; Sarah Maxwell Banashek, Directrice adjointe; Lori J. Wallace, Administrateur du programme; Ramsay Teviotdale, spécialiste en administration; et Maryce Ramsey, ancienne directrice. Pour le Bureau du Ghana du programme pour la sécurité dans les écoles: Beatrice Okyere, Coordonnatrice nationale; Ato Brent Eshun, ancien facilitateur national; Emelia Najuah, facilitateur national; Judith Sakara, Consultante; and Georgina Quaisie, Consultante. Pour l'antenne du programme Sécurité à l'école au Malawi: Chrissie Mwiyeriwa, Coordonnatrice nationale ; Philemon Ndolo, facilitateur national; Siggie Undi, expert financier; et Dan Mzumara, ancien facilitateur national.

L'équipe de sécurité à l'école remercie également les collègues qui ont émis des commentaires et des remarques judicieux au cours du processus d'évaluation par les pairs: Sarah Bouchie, CARE; Cornelius Chipoma, USAID; Larry Dolan, USAID; Vijitha Eyango, USAID; Sandra Holmberg, Winrock International; Stanislaus Kadingdi, USAID; Jackie Kirk, McGill University; Tiffany Lefevre Lillie, USAID; Julia Miller, Winrock International; Yolande Miller-Grandvaux, USAID; Emily Osinoff, USAID; Wick Powers, USAID; Scott Pulizzi, Centre pour le Développement de l'Education; Kristen Ruckstuhl, USAID; Lynne Schaberg, USAID; Claire Spence, USAID; Cynthia Taha, USAID; Jenny Truong, USAID; and Janna Wooden, USAID.

Les organisations suivantes ont contribué à élaborer, réviser et perfectionner les manuels:

Doorways I – Fondation pour la Santé Familiale (FHF), Ghana: Jane Mansa Okrah, Directrice exécutive and Joseph Kojo Otu, Chargé de Programme. Youth Net and Counseling (YONECO), Malawi: MacBain Mkandawire, Directeur exécutif et Emmanuel Kanike, Chef de projet.

Doorways II – Centre de Documentation sur les études du Genre et les Droits de l'Homme (Gender

Centre), Ghana: Dorcas Coker-Appiah, Directrice exécutive; Florence Sena, Amponsah, Chargée de programme; and Margaret Brew-Ward, Directrice de programme. Youth Net and Counseling (YONECO), Malawi: MacBain Mkandawire, Directeur exécutif et Edna Ndhlovu, Chef de projet.

Doorways III – Institut de l'Education du Malawi (MIE), Malawi: Charles Gunsaru, Directeur; Evelyn Chinguwo, Spécialiste de programme/Genre; Billy Kanjala, Spécialiste Principal de programme et Directeur adjoint pour le département développement de l'école et de l'enseignant; Cecilia Esnath Kamlongera, Spécialiste principale des Programmes /Education; Aaron Mapondera, Chercheur; et Liveness Mwale, Ancien Assistant Chercheur. Académie pour le développement de l'Education (AED)/Centre Pour le Développement de l'Education, Evaluation et Gestion (CEDEM), Ghana: steven Yaw Manu, Directeur Exécutif; Molly Onyina-Mensah, Coordonnateur du projet; Francis Oduro, Expert en programmes scolaires; and Abigail Arthur Otibo, Assistante de direction.

Enfin, nous remercions particulièrement Ruth Addison O. Q., Apochie Susan, Mathilde Bannerman, Adolf Awuku Bekoe, Cecilia Parry Biney, Nortey Dua, Margaret Kutsoati, Rose Owusu Kakara, Jane Quaye, Dixie Maluwa Banda, Eunice Chamgomo, Fryson Chodzi, Mario Dominic, Michael Gondwe, Grace Kumvenji, Kenneth Hamwaka, wilson Liwonde, Ida Mlenga Misheck Munthali et tous les autres animateurs, enseignants, membres de la communauté et les élèves qui ont contribué au programme au Ghana et au Malawi, qui ont fourni des commentaires sur ces manuels et ont aidé à l'expérimentation d'un grand nombre de sessions. Leur travail acharné et leur engagement à cette entreprise inédite sont grandement appréciés.

LISTE DES ABREVIATIONS

SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
CDC	Code de conduite
CDE	Convention sur les Droits de l'Enfant
RIDE	Réseau d'Information sur le Droits des Enfants
EI	Education Internationale
DEVTECH	DevTech Systems, Inc.
VB	Violence Basée sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
VBG	Violence à l'Ecole basée sur le Genre
IST	Infection sexuellement transmissible
DUDH	Déclaration Universelle des droits de l'homme
NU	Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, le Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies Pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International
OM	Organisation Mondiale de la Santé

INTRODUCTION

I. CONTEXTE

Le programme de formation Doorways a été conçu par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) et financé par le Programme Sécurité à l'Ecole (Collèges de proximité) afin de permettre aux enseignants, aux membres de la communauté et aux étudiants de prévenir et de réagir à la Violence basée sur le Genre en Milieu Scolaire (VBG). La violence au sein et en dehors des écoles est un problème mondial aux conséquences graves pour l'éducation, la santé et le bien-être de tous les enfants. Les abus physiques, sexuels et psychologiques dont souffrent à la fois les garçons et les filles par la faute de leur professeurs, camarades de classe et autres individus, les amènent à quitter l'école, et peuvent laisser des séquelles durables et non visibles à l'œil nu.

Impact de la Violence sur les Jeunes

La Violence basée sur le Genre en milieu scolaire a des conséquences, à long et court terme, à la fois sur les résultats scolaires et sur la santé. La violence liée au genre a entraîné l'incapacité des enfants à se concentrer à l'école, la baisse de leur niveau scolaire, la perte d'intérêt pour les études, le changement d'établissement ou l'abandon définitif de l'école officielle. Parmi les manifestations de la santé reproductive on peut noter les comportements à risque, notamment les grossesses non désirées, les avortements et les maladies sexuellement transmissibles (MST) dont le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH). Les conséquences psychologiques issues de la violence liée au Genre sont tout aussi néfastes ; elles vont des symptômes d'anxiété et de dépression à la tentative de suicide.

Approche globale pour la réduction de la Violence de Genre

Le traitement de la violence liée au genre requiert une approche globale à plusieurs niveaux avec une attention particulière à l'égalité des sexes et aux droits de l'Homme. Les efforts doivent impliquer tous les niveaux scolaires, les programmes de formation des enseignants, les communautés, les actions et politiques à l'échelle ministérielle ; ils doivent concerner tous les types de violence liée au Genre et tous les abus. Les programmes doivent amener toutes les parties prenantes à œuvrer de concert en vue de sécuriser l'école pour tous les enfants. Les acteurs sont les enseignants, les parents, les élèves, les responsables gouvernementaux de l'éducation, de la santé et de la protection sociale, de la police, les agences de protection de l'enfant, les organisations non gouvernementales (ONG) travaillant avec des femmes et des enfants. Protéger les enfants contre la violence à l'école liée au genre nécessite un ensemble de lois qui s'adressent à toutes les formes de violence, physique, sexuelle, et psychologique (blessure ou mauvais traitement, châtiment corporel, brimade, bizutage, pratiques traditionnelles préjudiciables, consentement et mariage précoces, exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants, et travail des enfants). En plus d'un arsenal juridique étoffé et applicable, les nations doivent entreprendre des campagnes nationales de sensibilisation pour changer

les comportements et croyances liés à la violence basée sur le genre, elles doivent également veiller à l'application de la législation et des politiques.

DEFINITION DE LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE

La violence basée sur le genre en milieu scolaire se traduit par un mauvais traitement sexuel, physique ou psychologique dont les filles et les garçons sont victimes. Elle comprend toute forme de violence ou de mauvais traitement basé sur les stéréotypes sexuels ou qui vise les élèves sur la base de leur sexe. La violence sexuelle a pour finalité le renforcement des rôles de genre et la pérennisation des inégalités entre les genres. Elle comprend, mais sans y être limité, le viol, les attouchements sexuels indésirables, les avances sexuelles indésirables, le châtiment corporel, les brimades et le harcèlement verbal. Un rapport de force inégal entre les adultes et les enfants, entre les hommes et les femmes contribuent à la violence sexuelle. Cette violence peut survenir à l'école, dans la cour de l'école, à l'aller et retour de l'école ou dans les dortoirs ; elle peut provenir des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Les garçons aussi bien que les filles peuvent en être les victimes et les auteurs. Une telle violence peut affecter le bien-être des élèves en les exposant à un plus grand risque d'échec scolaire consécutif à l'absentéisme, à l'abandon et au manque de motivation pour la réussite scolaire. Elle affecte aussi leur santé mentale et physique se traduisant par des blessures physiques, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles (dont le VIH) ou une mauvaise santé affective et psychologique.

Les établissements d'enseignement, à commencer par le ministère de tutelle, en passant les instituts de formation des enseignants, les syndicats d'enseignants et les écoles privées peuvent prendre des mesures en vue de réduire la violence liée au Genre. La législation en matière de comportement des enseignants et autres personnels scolaires doit être appliquée. Le code de conduite des enseignants devrait inclure des normes concernant l'éthique, le rôle des enseignants et leurs responsabilités envers les élèves, et le système de rapports sur toute violation du code.
Les écoles doivent améliorer leur action vis-à-vis de la violence basée sur le genre, en renforçant les services d'assistance et conseil aux élèves. Les membres des communautés peuvent y contribuer en mettant en place des Associations de Parents d'Elèves efficaces (APE) ou des comités de gestion scolaire qui confère à l'école le rôle d'assurer un environnement éducatif sûr et sécurisé.

Au niveau de la classe, les enseignants doivent être formés aux pratiques d'éducation non violente et à la discipline. Les programmes d'enseignement doivent être changés pour permettre le respect et l'égalité de genre. Les filles aussi bien que les garçons y gagneraient à accéder aux programmes de compétences de vie basés sur les droits pour se départir des stéréotypes sexuels indésirables et en vue de renforcer les capacités de se préserver de la violence et du mauvais traitement.

Mobiliser les Communautés pour un Changement: Le Programme Doorways
Le programme Doorways comprend un ensemble de manuels qui visent essentiellement trois publics: les enseignants, les élèves et les membres de la communauté. Ces trois groupes peuvent constituer une masse critique qui pourra apporter des changements durables dans les écoles. Le travail au niveau communautaire est essentiel pour rendre les écoles sûres et le programme Doorways peut s'intégrer dans n'importe quel plan à l'échelle nationale ou locale pour réduire la

violence sexuelle.

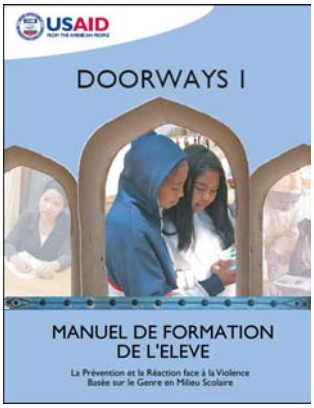

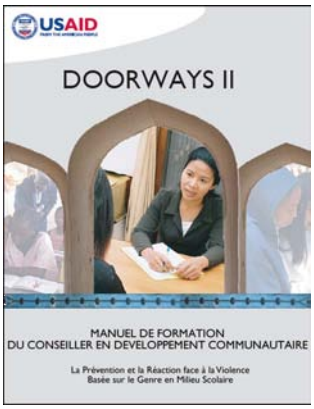

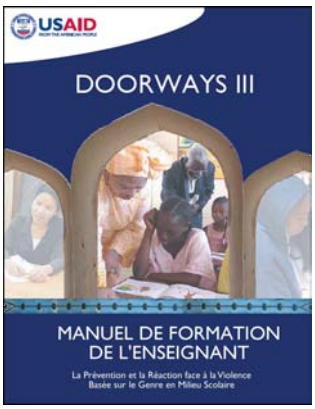

Le programme Doorways comporte trois manuels:

Doorways I: Manuel de Formation de l'élève sur la prévention et la réaction face à la violence liée au genre en milieu scolaire *a été conçu pour permettre aux élèves d'améliorer leur résilience et leur efficacité personnelle en vue de les aider à prévenir et à réagir face à la VBG.*

Doorways II: Le Manuel de formation du Conseiller communautaire pour la prévention et la réaction face à la violence basée sur le genre en milieu scolaire *a été conçu pour permettre aux membres de la communauté d'apporter leur contribution à la prévention et une solution à la VBG par le biais d'une initiation aux compétences de base pour l'écoute et les procédures de réponse.*

Doorways III: Le Manuel de formation des enseignants sur la prévention et la réaction face à la violence basée sur le genre en milieu scolaire *a été conçu pour former les enseignants à aider à prévenir et à réagir à la VBG en renforçant les pratiques et les attitudes de formation qui prônent un environnement d'apprentissage sûr pour tous les élèves .*

Pourquoi Doorways?

Cette série intitulée "Doorways" symbolise une pluralité d'options—ou de "portes"—ouvertes aux jeunes. Penser au proverbe «quand une porte se ferme une autre s'ouvre». Quand les enfants ont l'impression qu'une porte se ferme devant eux- que ce soit parce qu'ils ont subi un abus sexuel ou qu'ils doivent abandonner l'école à cause d'un mariage forcé-les adultes doivent les aider à chercher des alternatives pour un avenir meilleur.

Les trois manuels ciblent les enfants de 10 à 14 ans qui sont au cours moyen du primaire et ceux du moyen secondaire. Ce groupe d'âge a été choisi car il se situe à la période de tous les espoirs mais

aussi des risques. Les actions à cet âge peuvent aider les enfants à se protéger des adultes qui seraient tentés de profiter des changements physiques et affectifs qui s'opèrent au niveau de ces jeunes. A ce stade de développement, les programmes éducatifs peuvent aider impulser des relations saines entre les garçons et les filles, une solution aux comportements sexuels à haut risque que les stéréotypes sexuels encouragent à l'âge adulte (par exemple, les jeunes hommes cherchent plusieurs partenaires pour prouver leur virilité, tandis que les jeunes femmes sont tenues de répondre aux avances sexuels des mâles). Le début de l'adolescence représente également une «fenêtre d'espoir», car les enfants de ce groupe d'âge sont moins susceptibles d'être infectés par le VIH, et l'accès aux programmes de prévention avant la vie sexuelle active peut les aider à garder leur statut sérologique négatif tout au long de leur vie.

Aborder la violence de genre, une stratégie clé pour la prévention du VIH

Pour plus d'efficacité, la prévention de la violence sexuelle doit être intégrée dans les activités de prévention du VIH. La relation entre la violence sexuelle et le risque d'infection par le VIH est largement reconnue. Par exemple, l'inégalité des dynamiques de pouvoir dans les relations entre des hommes âgés et des femmes plus jeunes peut conduire à une coercition sexuelle et à la violence physique, ce qui rend les filles plus vulnérables à l'infection par le VIH. S'attaquer aux normes de genre, en particulier celles qui définissent la masculinité, est désormais reconnu comme une stratégie importante pour prévenir la propagation du VIH. Une culture scolaire qui encourage les comportements stéréotypés masculins et féminins renforce les normes qui rendent les jeunes filles et les garçons vulnérables à la violence et à l'infection au VIH.

Les enseignants peuvent soutenir les messages de prévention du VIH en étant de bons modèles eux-mêmes. Les enseignants males occupent une position particulièrement importante pour montrer à leurs élèves de sexe masculin un comportement équitable et respectueux envers les femmes. Les enseignants qui disent une chose et font autre chose, telles que les attaques verbales, le fait d'obtenir une relation sexuelle en échange d'une note ou de contraindre les élèves à une relation sexuelle, ne seront pas considérés par leurs élèves comme des messagers crédibles pour la prévention du VIH. L'intégration des programmes Doorways pour les élèves, les enseignants et les conseillers communautaires dans des stratégies existantes élargies ou des programmes complémentaires en matière de prévention du VIH peut contribuer à créer un environnement favorable dans lequel les jeunes seront mieux protégés contre l'infection au VIH.

II. APERCU GENERAL SUR DOORWAYS III

Doorways III a été conçu pour les enseignants du cours moyen du primaire et pour ceux des collèges d'enseignement moyen. Les enseignants peuvent jouer un rôle essentiel dans la prévention de la violence, et aider également à promouvoir la non-violence en collaboration avec les familles et les communautés. Doorways III comprend ce manuel et ***Doorways III: Manuel de Référence de l'Enseignant sur la prévention et la lutte contre la Violence de Genre en Milieu Scolaire***, lequel contient des informations et outils que les participants pourront faire usage tout au long du programme.

Objectifs de la formation

L'objectif global du programme est d'accroître les connaissances des enseignants et changer les comportements et attitudes pour prévenir la VBG et soutenir les élèves en sont victimes

A la fin du programme, les participants seront en mesure de:

1. Reconnaître leur rôle de protecteur des enfants et agents de changement dans la lutte pour la prévention de la VBG
2. Identifier ce qu'est une VBG, comment la reconnaître, comment la prévenir, et comment réagir face à un élève victime de VBG, par un soutien direct, des systèmes de saisine et de dénonciation
3. Restructurer les pratiques d'enseignement pour renforcer la prévention de la VBG et promouvoir un environnement d'apprentissage sécurisé pour tous les élèves.

Matériel nécessaire au Programme

- ***Doorways III: Manuel de Référence de l'Enseignant pour la prévention et la lutte contre la Violence de Genre en Milieu Scolaire*** (un par participant)
- Instruments pour écrire et marqueurs
- Bloc-notes pour chaque participant à utiliser pendant la formation
- Un grand tableau-papier ou tableau noir pour l'animateur afin d'y noter les informations pour que tout le monde puisse les voir

Temps nécessaire

Le programme de formation nécessite environ 44 heures ; il est prévu pour durer environ huit jours (voir **L'emploi du temps suggéré pour Doorways III**).

Nombre de participants recommandé

Etant donné que le programme est hautement participatif, et qu'il permet aux participants d'élaborer et mettre en pratique de nouvelles compétences, le nombre de participants ne devrait pas dépasser 20 à 25 élèves

Structure du Manuel

Le manuel Doorways III comporte huit modules. Il y a un **Glossaire** pour expliquer les termes. Tous les termes du glossaire sont surlignés en bleu avec lien hypertexte vers le glossaire. Les ressources sont énumérées dans le manuel dans la section **Pour en Savoir Davantage** Au début de chaque module et dans le chapitre **Bibliographie** en annexe. Les huit modules sont les suivants:

Module 1: Introduction

Module 2: Attitudes envers les jeunes

Module 3: Genre

Module 4: La Violence et la Violence de Genre en Milieu Scolaire

Module 5: Les Droits de l'Homme

Module 6: Faire de la salle de classe un environnement sûr, d'aide et d'assistance

Module 7: Réaction – Saisine, Assistance et Dénonciation

Module 8: Plan d'Action et Engagement

Chaque module commence par une introduction qui comprend:

- Une brève explication des raisons pour lesquelles ce module ou le contenu figure dans le manuel dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la VBG.
- Une brève description de chaque session dans le module.
- Une liste de ressources, y compris des organisations, des livres, des sites web et autres documents qui informent davantage sur le contenu du module.

Chaque module comprend deux à quatre sessions. Toutes les sessions sont décrites comme suit:

TEMPS
L'estimation du temps qu'il faudra pour faciliter l'activité

OBJECTIFS DE LA FORMATION
Compétences et capacités acquises au cours de la session par les participants.

METHODES UTILISEES
Méthodes d'éducation participative utilisées tout au long de la session.

OUTILS
Matériel nécessaire pour mener à terme la session.

PREPARATION DE L'ANIMATEUR
Toute préparation nécessaire avant la session.

NOTES DE L'ANIMATEUR
Notes spécifiques pour l'animateur sur la session

ACTIVITES
Suivi des instructions pour faciliter la session

QUESTIONS A DEBATTRE
Suivi des instructions pour des débats de groupes sur l'activité.

SESSION RECAPITULATION
Points à examiner avec les étudiants à la fin de la session, y compris les messages «à retenir»

ACTIVITES DE REFLEXION (FACULTATIF)
Activités conçues pour les participants afin de les amener à réfléchir individuellement sur les concepts qu'ils ont eu à débattre, ou à propos desquels ils ont acquis des connaissances durant la formation. Les participants peuvent utiliser les bloc-notes qui leur sont fournis au début de la formation pour répertorier leurs idées et réflexion personnelles, en réponse aux questions posées dans la partie activités de réflexion.

CONTENU DES INFORMATIONS POUR LA SESSION
Informations utilisés par l'animateur comme référence et support, que les participants vont utiliser au cours de la formation. Ces informations sont également fournies aux participants dans ***Doorways III: Manuel de Référence de l'Enseignant sur la Prévention et la Lutte contre la Violence de Genre en Milieu Scolaire***

Méthodes d'Animation Participative
Ci-dessous les descriptions brèves des méthodes d'animation principalement utilisées à travers le manuel.

Remue-méninges:
Le remue-méninges est une méthode consistant à inviter chacun à participer. Un remue-méninges est une exploration des idées et est un excellent moyen d'ouvrir un sujet de discussion. Au cours de ce remue-méninges, nul n'a le droit d'émettre un point de vue sur une réponse fournie par quelqu'un d'autre.
Chaque réponse est tout simplement mentionnée sur le tableau-papier ou sur le tableau noir pour que l'ensemble du groupe puisse la voir. Cette méthode encourage les participants à pousser la réflexion autour d'une idée et examiner un sujet donné sous différents angles et perspectives.

Discussion de groupe:
La discussion de groupe suscite des réponses des participants sur un thème ou une question particulière et fournit de nombreux moments d'enseignement pour améliorer les connaissances et corriger la désinformation.

L'efficacité de la discussion de groupe dépend souvent de l'utilisation de questions ouvertes, qui sont des questions qui demande plus qu'une réponse par "oui" ou par "non". Ces questions visent à faire ressortir les sentiments ou pensées sur un sujet ou une activité.

• «Qu'avez-vous appris au cours de cette activité" est une question ouverte car elle invite les participants à partager leurs réflexions et leurs réactions. "Comment cette activité vous a-t-elle affecté? " serait un autre exemple d'une question ouverte.

• «Avez-vous appris quelque chose?" N'est pas une question ouverte, car le participant peut répondre simplement par «oui» ou par «non». "Cela a-t-il un sens?" n'est pas non plus une question ouverte.

Une autre stratégie pour s'assurer des discussions de groupe efficaces est d'accepter et de valider par la communication les sentiments exprimés. Les gens sont beaucoup plus portées à partager leurs sentiments et leurs idées s'ils savent qu'ils ne seront pas jugés ou critiqués en s'exprimer ou si les autres pensent la même chose qu'eux.

Jeu de Rôle:
La scène des jeux de rôle en classe est une méthode efficace pour la pratique et la modélisation de nouvelles compétences dans un environnement sûr et favorable. Puisque les jeux de rôle peuvent potentiellement être émotifs, il est très important de faire remarquer aux participants qu'ils représentent des personnages et non pas eux-mêmes. Les jeux de rôle constituent également une occasion de rappeler aux participants les règles et normes du groupe convenues. Il est important d'encourager les participants à jouer des rôles personnages dans des situations réalistes. Les jeux de rôle offrent la possibilité de vivre l'expérience d'une situation réelle sans prendre de risques réels.

Vote avec les pieds:
Les participants expriment leurs opinions et leurs sentiments sur des questions en allant à un signe ou à un point désigné d'avance dans la salle qui représente leurs sentiments à ce sujet.

Brise glace/Echauffement (mental):
Brise glace et échauffement sont des activités qui permettent aux participants de se détendre, s'amuser et se rapprocher les uns des autres. Au début de chaque session ou réunion, soumettez les participants à un jeu de mise en train. Les jeux peuvent aussi être utilisés à la fin de la journée ou entre les sessions et activités ; l'objectif étant d'alléger l'atmosphère et de donner aux participants une occasion de se détendre après une journée difficile ou une séance intense. Pour les exemples de jeux de mise en train et de détente, voir *100 Ways to Energise Groups : Games to Use in Workshops, Meetings and the Community* (100 Façons de redynamiser le groupe: Jeux à utiliser en ateliers, réunions et dans la Communauté) dans le chapitre Bibliographie.

III. INSTRUCTIONS CONSEILS POUR L'ANIMATEUR

L'animateur doit avoir une formation préalable dans les méthodes pédagogiques participatives afin de pouvoir utiliser Doorways III de manière efficace. La familiarité avec les concepts de genre et des Droits de l'Homme et d'expérience de travail avec les jeunes sont nécessaires.

L'animateur devrait également être en mesure de discuter en public des questions liées au VIH/SIDA à la santé reproductive, avec une approche franche et sans embarras, mais sensible. L'habilité à expliquer aux jeunes d'une manière intelligible, non moralisatrice est également nécessaire.

Les animateurs créent un environnement éducatif participatif dans lequel tous les participants s'instruisent les uns les autres par le partage, la discussion et la rétroaction. Votre tâche en tant qu'animateur est de créer un environnement dans lequel cela peut arriver.

Un bon Animateur:

- Considère les élèves comme des experts qui détiennent des informations et des compétences à partager, plutôt que de penser être le seul expert dans la salle.
- Voit en chacun un étudiant et un enseignant, chacun apprenant de l'autre ; et il se considère, comme guide du processus, plutôt que de prendre les élèves pour des tonneaux vides à remplir avec ses connaissances.
- Croit que l'on apprend par la pratique, l'expérience, et le sentiment, plutôt que par la mémorisation, la répétition et la collecte d'informations.
- Envisage la possibilité de répondre de plusieurs manières à une situation ou une question plutôt qu'à une seule et correcte réponse.
- Estime qu'il est préférable de faire participer et impliquer tout le monde dans le processus d'apprentissage plutôt que de favoriser le contrôle.

Préparation du programme

Certains modules doivent être personnalisés avant le début du programme de formation.

Preparation pour le Module 4, Session 4: Violence de Genre, Normes de Genre et VIH/SIDA: Aller sur le site web du Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA (www.UNaIDs.org) pour avoir des les statistiques exactes et récentes concernant votre pays. Prêtez une attention particulière aux statistiques concernant les jeunes et les femmes. Dans la mesure du possible, vous voudriez peut être faire des copies des statistiques sur le VIH/SIDA concernant votre pays (par exemple, le taux d'infection, la prévalence, les statistiques de genre) et les inclure dans le Manuel de Référence de l'Enseignant. Vous pouvez utiliser en guise d'exemple **Les Statistiques Mondiale sur les Femmes et le VIH/SIDA** (voir **Contenu des Informations pour la Session, Module 4**).

Préparation pour le Module 7, Session 4: Faire recours à la justice pour lutter contre la VBG: Avec l'assistance d'un expert juridique, de préférence quelqu'un qui dispose d'une expérience, dans le secteur de l'éducation, par rapport aux exigences que requière la manière de signaler les violations du Code de Conduite des Enseignants ou des lois locales et nationales, faites des investigations sur ce qui suit:

- Les normes locales pour punir les enfants.

- Les lois et règlement, les droits coutumiers, relatifs au types de VBG, tels que le viol, la souillure, l'agression sexuelle, les châtiments corporels, les brimades, les abus psychologiques et émotionnels, l'âge de consentement, les pratiques culturelles concernant l'initiation et l'âge légal du mariage.
- Les Procédures pour dénoncer toutes les formes de violence de genre en milieu scolaire à travers le système juridique formel et traditionnel, et le système éducatif (utiliser le Code de Conduite des Enseignants, si disponible)

Cette investigation devrait porter sur les questions suivantes:

- Quand est-ce qu'un enseignant est légalement tenu de signaler un cas de VBG au système éducatif?
- Quand est-ce qu'un enseignant est légalement tenu de rapporter une VBG à la police?
- Quelles sont les procédures pour signaler le viol? La police et le personnel hospitalier disposent-ils de protocole pour signaler la violence sexuelle?
- Au bout de combien de temps doit-on signaler une agression sexuelle?
- Auprès de qui l'enseignant doit aller signaler une violation du Code de Conduite des Enseignants?
- Y a-t-il un avocat ou un expert spécifique pour les jeunes au sein du système judiciaire?
- De quels types de protection la personne qui signale de tels actes bénéficie-t-elle (tel que la confidentialité, la protection contre les représailles, ainsi de suite)? Et lavictime?
- Au bout de combien de temps doit-on signaler une VBG ? de quelle nature?
- Comment les enseignants doivent-ils s'y prendre pour signaler de tels actes?
- Quel est le rôle du droit coutumier ou du système juridique traditionnel pour signaler de tels actes?
- L'enseignant doit-il rapporter ce qui s'est passé document à l'appui?
- Quels types de preuves doit-on recueillir quand il s'agit de différents crimes de violence de genre ou de violations du Code de Conduite des Enseignants?
- Existe-t-il des systèmes pour dénoncer de tels actes, auxquels le principal, la police ou le chef du village pourrait recourir pour un suivi des faits reportés? En d'autres termes, après que l'enseignant ait signalé l'acte, qu'en fera-t-on?
- Que faire si l'élève ne veut pas que l'enseignant signale l'incident, mais que la loi l'oblige à le faire?

Une fois les informations ci-dessus recueillies, élaborez un document à distribuer aux participants, en utilisant un langage facile à comprendre et qui indique de manière claire et simple les lois et règlements (les lois nationales, les lois coutumières et le Code de Conduite des Enseignants) qui protègent les élèves des abus physiques, psychologiques et sexuels. Le document devrait mettre en exergue les trois types de VBG (physique, psychologique et sexuelle) et indiquer les articles qui s'appliquent à chaque type de violence, lesquels articles provenant des lois pertinentes qui sont en vigueur, les lois coutumières et le Code de Conduite des Enseignants. Ce document, dans lequel figure les **Loi, Règlements et Procédures de Signalisation**, vient en appoint à ***Doorways III: Manuel de Référence de l'Enseignant sur la prévention et la lutte contre la Violence de Genre en Milieu Scolaire*** et devrait être distribué aux participants au début du Module 7, session 4.

Mise en œuvre du Programme

Cette section contient des conseils et des suggestions qui peuvent contribuer à une transition harmonieuse et une mise en œuvre réussie du programme Doorways.

Séparer les hommes des femmes

Toutes les activités sont conçues pour maximiser la participation des hommes et des femmes ensemble. Toutefois, pour certaines séances, vous pourriez souhaiter séparer les hommes et les femmes et avoir un animateur du même sexe, afin qu'ils se sentent plus à l'aise pour discuter de questions sensibles, comme être victime ou auteur de violence de genre. Il vous est loisible de séparer les garçons des filles lorsque vous traitez certaines questions, mais votre décision doit être basée sur ce qui leur fera se sentir suffisamment à l'aise pour s'exprimer librement et ouvertement.

Soutenir les participants victimes de violence et d'abus

Certains participants à Doorways III peuvent avoir eu une expérience personnelle de la violence. D'autres peuvent avoir été victimes de harcèlement sexuel ou de violence sous quelque forme que ce soit, mais ne l'on jamais considérée comme violence sexuelle. Certains élèves peuvent avoir été victimes de moqueries douloureuses ou d'intimidation par quelqu'un, mais ne se sont jamais sentis à l'aise pour en parler. Et encore d'autres pourraient avoir été cruels ou violents envers une autre personne et nourrir actuellement un sentiment de culpabilité ou de regret à ce sujet. Puisque la violence est si répandue dans de nombreuses sociétés, participer à ces sessions peut faire ressurgir ces sentiments de douleur et de souffrance profondément enfouis en soi. Voici ci-dessous des stratégies pour mettre les élèves à l'aise. En outre, il faudrait un mécanisme pour soutenir et aider les élèves dans leur processus de rétablissement, comme l'accès à un conseiller, une infirmière, un médecin, un chef religieux, un ancien du village ou quelqu'un d'autre qui a de l'expérience pour répondre à la violence liée au genre

ATTITUDES RECONFORTANTES

1. Soyez disponible immédiatement pour apporter au participant assistance et soutien.
2. Emmenez le participant à un endroit sûr en dehors de la salle, loin de ses camarades. Assurez-vous que l'endroit est sûr et ne constitue pas une menace pour le participant
3. Mettez l'accent sur le participant. Demandez lui ce qu'il ou elle aimerait faire en ce moment précis (par exemple rentrer à la maison, rester dans la salle sans participer à la session, ne pas participer et rester dehors ou quelque part dans la salle, parler à un conseiller ou à une autre personne pour un soutien immédiat ou plus tard). Aidez le participant à accomplir ce qu'il aura décidé.
4. Ne pas porter de jugement. Fournir un soutien aux participants sans tenir compte de sentiments, croyances et attitudes personnels.
5. Evitez de surcharger le participant avec des informations, questions ou conseils. Ne présumez pas que le participant est prêt à recevoir toutes ressources ou aides
6. Soyez attentif à ce que dit le participant. Apportez-lui compréhension, soutien et assistance. N'essayez pas de dire au participant comment il ou elle se sent. Faites comprendre au participant que c'est normal de se sentir bouleversé.
7. Soyez souple afin de répondre aux besoins du participant. Soyez prêt à faire appel à un animateur conseiller, une prolongation sur la durée de la pause, ou à un co-animateur au cas où le participant aurait besoin de soutien émotionnel immédiat.
8. Portez une attention constante sur le participant. Cette attention démontre au participant que vous vous souciez de son rétablissement et de son bien-être.
9. Ayez toujours un conseiller ou une personne qualifiée et disponible pour aider les participants à parler en privé de leurs sentiments.

ATTITUDES NON RECONFORTANTES

1. Ne pas interrompre, ridiculiser ou susciter la honte du participant.
2. Ne pas critiquer ou blâmer le participant.
3. Ne pas interroger le participant.
4. Ne pas juger le participant.
5. Ne pas ignorer le participant.
6. Ne pas minimiser ou ignorer les sentiments du participant.
7. Ne pas mettre le participant dans un environnement menaçant.
8. Ne pas essayer de distraire ou de détourner l'attention du participant de ses sentiments.
9. Ne pas dire au participant comment se sentir.
10. Ne pas discuter de la situation du participant avec les autres.

Recueillir les commentaires afin d'améliorer le programme

L'auto-réflexion et la prise en compte des réactions des autres sont utiles pour vous aider à améliorer vos compétences d'animateur et le programme dans son ensemble. Vous devriez effectuer une sorte d'évaluation après chaque session, où après chaque fin de journée. Il existe plusieurs façons de suivre le processus du programme en cours. Voici quelques suggestions:

1. **Auto-évaluation: Questions** à prendre en considération:
   - Qu'est-ce qui a bien marché?
   - Les difficultés rencontrées?
   - Ai-je atteins les objectifs de la session?
   - Comment vais-je le faire différemment la prochaine fois?
   - Qu'est-ce que j'ai appris de la session d'aujourd'hui que je peux appliquer aux prochaines séances?

2. **Observation: Si** vous travaillez avec une autre personne, observer à tour de rôle comment le groupe travaille ensemble et participe aux activités et aux discussions. Si vous animez les sessions seul, vous pouvez toujours observer la manière dont le groupe réagit et travaille ensemble. Assurez-vous des observations suivantes:
   - Tous les participants suivent-ils le programme?
   - Qui participe activement? Y-a-t-il des participants qui ne contribue pas?
   - Qui parle le plus et qui parle le moins? Les participants s'écoutent-ils les uns les autres?
   - Les participants travaillent-ils ensemble ou en petits groupes?
   - Quel est l'état d'esprit du groupe? Les participants semblent-ils s'ennuyer ou sont-ils intéressés par les activités?
   - Quelqu'un est-il bouleversé ou embarrassé par les activités?
   - Comment les participants réagissent-ils quand les autres s'expriment sur leurs opinions?
   - Les élèves font-ils des commentaires entre eux ou à l'endroit de l'animateur au cours des séances?

3. **Commentaires des participants:** Inviter les participants à partager leurs points de vue sur les sessions. Vous pouvez à la fin de la journée demander dans la salle à chacun de dire quelque chose, ou inviter les participants à se porter volontaires pour partager une chose qu'ils ont appréciée au cours de la session de la journée et une suggestion pour l'améliorer

Voici quelques questions pour recueillir des commentaires:

- Quelle est la chose la plus importante que vous avez apprise au cours de cette session?
- Qu'est-ce que vous avez aimé le plus au sujet de cette session?
- Qu'avez-vous trouvé difficile au sujet de cette session?
- Quelles sont vos suggestions pour améliorer la prochaine session?
- Y a-t-il des questions ou des problèmes que nous n'avons pas traités et que vous voudriez discuter?

Vous pouvez également utiliser la technique du «Vote avec les pieds» qui consiste à mentionner sur un panneau «très intéressante» et sur un autre «pas intéressant,». Demandez aux gens de se tenir le long du panneau, pour dire ce qu'ils pensent de la session. Une autre option est de fournir une boite de«Suggestions pour l'animateur» et demander aux participants d'écrire leurs suggestions sur des morceaux de papier et les mettre dans la boîte à la fin de chaque journée.

CONSEILS ULTIMES POUR REUSSIR UN PROGRAMME

- Se familiariser avec le manuel avant de commencer le programme.
- Etudier les sessions dans leur intégralité avant d'en faire la restitution et préparer les documents à l'avance.
- Anticiper les problèmes qui pourraient se poser pendant les sessions à forte connotation émotionnelle, telles que les sessions traitant de la violence sexuelle. Voir la section **Soutenir les Participants Victimes de Violence et d'Abus**, pour plus d'informations.
- Revoir les objectifs avec les étudiants au début de chaque session.
- Donner des exemples qui ont trait à l'environnement local, et faites de telle sorte que les activités reflètent le vécu quotidien et les préoccupations quotidiennes des élèves.
- Si possible, partir du connu vers l'inconnu ; et des questions faciles à celles qui sont difficiles.
- Créer une rubrique «questions réservées» pour celles qui surgissent au cours d'une session, mais ne sont pas indispensable pour atteindre les objectifs de la session. Ces questions pourraient être examinées ultérieurement ou liées à d'autres activités ou séances.
- Planifier les moments de détentes et les activités dynamisantes. Elles peuvent être d'une grande utilité lors du passage d'une activité à une autre ou lorsque l'énergie utilisée dans le groupe s'émousse.
- Retenir les points importants lors des discussions ; les mentionner clairement sur le tableau papier aux fins d'usage au cours de la synthèse.
  Solliciter l'aide d'un élève pour cela.
- Faites en sorte de relier ces nouvelles connaissances et informations à celles que détiennent déjà les participants et expliquez leur pertinence au regard de la situation actuelle de ces élèves, tant individuellement que de manière collective.
- Assurez-vous de mettre fin aux séances sur une note positive, avec un clair message à retenir. Le cas échéant, identifier les prochaines étapes ou les solutions possibles aux défis.
- Encourager les participants à répondre aux questions qu'ils se posent entre eux. Faites participer les autres élèves en demandant : «Quelqu'un a-t-il une réponse à cette question? »

Emploi du temps proposé pour Doorways III [4]

JOUR 1		
Module	**Session**	**Durée**
Module 1: Introduction (2 heures, 30 minutes)		
• Les participants disent ce qui leur fait le plus plaisir à travailler avec des jeunes et à être enseignant.	1: Introduction et entrée en matière	1 heure, 30 minutes
• Les participants discutent de ce qu'ils attendent des ateliers et établissent des règles de base.	2: Attentes et Règle de base	1 heure
Module 2: Attitudes Envers les Jeunes (3 heures)		
• Les participants examinent leurs attitudes à travailler avec des jeunes.	1: Quel est mon comportement vis-à-vis de	2 heures
• Les participants examinent les qualités de l'enseignant idéal, une salle de classe accueillante et un environnement	2: Qualités de l'Enseignant idéal	1 heure
JOUR 2		
Module 3: Genre (5 heures, 30 minutes)		
• Les participants examinent les concepts de genre to distinguish between sex and gender.	1: Introduction au concept de Genre	3 heures
• En s'appuyant sur les concepts de genre, cette session examine comment le genre influence l'environnement scolaire, les charges des élèves en dehors de la salle de classe, les comportements et attentes des enseignants.	2: Genre, Education et Salle de Classe	2 heures, 30 minutes
JOUR 3		
Module 4: Violence et Violence de Genre en Milieu Scolaire (11 heures)		
• Les participants sont initiés à la définition de la violence et aux trois différents types de violence: psychologique, physique et sexuelle.	1: Définition de la Violence	5 heures, 30 minutes

[4] Il s'agit ici d'une proposition de programme; il doit être adapté selon les nécessités. Le Facilitateur doit prévoir le déjeuner, les séances de détente et de dynamisation, les pauses, les journées d'évaluation, de récapitulation à besoin, en tenant compte des us et coutumes du terroir.

JOUR 4		
Module	**Session**	**Durée**
Module 4: Violence et Violence de Genre en Milieu Scolaire (...suite)		
• Les participants identifient la relation entre l'abus de pouvoir et VBG et sont initiés à la notion de force, qui peut inclure ou pas la force physique.	2: Pouvoir, Usage de la Force et Consentement	2 heures
• Les participants discutent de la manière de traiter une VBG lorsqu'on en est simple spectateur.	3: Que faire lorsqu'on est témoins d'un acte de VBG?	2 heures
• Les participants identifient le rôle que peuvent jouer les enseignants dans la promotion de normes de genre saines qui diminueraient les risques de violence et d'exposition au VIH.	4: Violence de Genre, Normes de Genre et VIH/SIDA	1 heure, 30 minutes
JOUR 5		
Module 5: Les Droits de l'Homme (5 heures, 30 minutes)		
• Les participants sont initiés à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et examinent les droits dont ils disposent en tant qu'être humains.	1: Introduction au Droits de l'Homme	1 heure
• Les participants sont initiés à la Convention Relative aux Droits de l'Enfant (CRDE) et discutent des droits des enfants par rapport à l'éducation et des responsabilités qui vont avec ces droits.	2: Convention Relative aux Droits de l'Enfant	2 heures
• Les participants examinent leurs rôles et responsabilités en tant qu'éducateurs appelés à faire respecter les droits des participants.	3: Les Droits de l'enfant – Qui en est responsable?	2 heures, 30 minutes
JOUR 6		
Module 6: Faire de la salle de classe un environnement sûr, d'aide et d'assistance (5 hours, 30 minutes)		
• Les participants examinent les pratiques nuisibles en salle de classe et proposent des mesures disciplinaires alternatives.	1: Discipline positive	3 heures
• Les participants examinent les châtiments par rapport à la discipline.	2: Gestion de la Salle de classe	2 heures, 30 minutes

JOUR 7		
Module	**Session**	**Durée**
Module 7: Réaction - Soutien, Orientation et Dénonciation (8 heures, 30 minutes)		
• Les participants apprennent ce que l'on entend par réaction, y compris le fait de signaler et d'orienter les élèves vers la personne appropriée, établir des réseaux de réaction et de soutien.	1: Qu'entend-t-on par réaction?	3 heures
• Les participants identifient les manières de réagir et d'assister les élèves qui viennent vers eux avec des problèmes liés à la VBG. Les participants sont initiés aux techniques de base d'écoute.	2: Soutien Direct aux élèves	2 heures, 30 minutes
JOUR 8		
• Les participants examinent le Code de Conduite de l'Enseignant de son ministère de tutelle (ou de leur école) pour déterminer dans quelle mesure il peut être utilisé comme outil pour prévenir et lutter contre la VBG.	3: Utiliser le Code de Conduite de l'Enseignant pour lutter contre la VBG en milieu scolaire	1 heure
• Les participants discutent des procédures appropriées au sein de leurs communautés et de la façon de réagir par rapport aux violations des lois locales et nationales.	4: Utiliser le système juridique pour lutter contre la VBG	2 heures
Module 8: Plan d'action et Engagement (2 heures, 30 minutes)		
• Les participants réaffirment leurs rôles et responsabilités pour lutter contre la VBG à travers un plan d'action et en signant un engagement personnel.	1: Plan d'action et Engagement	1 heure, 30 minutes
• Les participants effectuent une évaluation de la formation et de l'après-formation, pour mesurer les changements apportés en termes de savoir, d'aptitude et d'attitude.	2: Récapitulation et évaluation de la formation	1 heure

MODULE 1:

INTRODUCTION

Pour quoi ce Module?

Ce module introductif permet aux participants et aux animateurs de mieux se connaître et de s'informer sur le but et les objectifs de ***Doorways III: Manuel de Formation de l'Enseignant sur la prévention et la lutte contre la Violence de Genre en Milieu Scolaire.*** Les sessions de ce module permettront aux participants d'avoir une idée de ce que le programme représente et d'expliquer la manière dont il a été conçu, en tenant compte des discussions sur l'emploi du temps des rencontres des participants. Il permet aux participants d'avoir une idée clair des attentes placées en eux au cours de ce programme (tels que les **Activités de Réflexion qui sont facultatives**); il va également leur donner la possibilité d'exprimer ce qu'ils attendent du programme.

Que renferme ce Module?

Session 1: Introduction et entrée en matière (1 heure et 30 minutes)

Accueillir les participants au programme de formation et faire les présentations. Les participants se prononcent sur ce qui leur fait plus plaisir à travailler avec des jeunes et à être enseignants. Les participants s'interviewent les uns, les autres, apprennent le sens du nom des uns et des autres et fixent leurs attentes par rapport au programme.

Session 2: Attentes et Règles de Base (1 heure)

Discuter des attentes des participants et les comparer à l'objectif du programme. En tant que groupe, établir les règles de base à suivre tout au long du programme. Facultatif: faire l'introduction du concept des **Activités de Réflexion** (voir **Introduction** pour plus de détails)

Pour en savoir davantage?

International HIV/AIDS Alliance. (2002). *100 Ways to Energise Groups: Games to Use in Workshops, Meetings and the Community.* Brighton, U.K.: International HIV/AIDS Alliance: http://synkronweb.aidsalliance.org/graphics/secretariat/publications/

ene0502_Energiser_ guide_eng.pdf.

Session 1: Introduction et entrée en matière

TIME: 1 HEURE ET 30 MINUTES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session, les participants seront en mesure de:

1. Nommer une chose chez l'autre participant.
2. Lister ce qu'ils aiment le plus en tant qu'enseignant, ou personnes travaillant avec des jeunes.
3. S'adresser à tous les autres participants par le nom qu'ils préfèrent être appelés
4. De déceler un passe-temps intéressant ou une habileté intéressante chez les autres participants.

METHODES UTILISEES:

1. Interviews
2. Présentations individuelles

OUTILS:

- Tableau noir ou à papier
- Craie ou marqueurs, stylos ou crayons
- Un bloc-notes pour chaque participant
- Outils de Référence pour Enseignant

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Ecrire et afficher ce qui suit de manière visible pour servir de référence:
   - Agenda quotidien (logistique de la journée et sessions)
   - Objectifs de la session
   - Questions d'entrevue pour l'Activité 2

2. Faire des copies du **Manuel de Référence de l'Enseignant**, une copie pour chaque participant.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Dans la plupart des cultures, les noms ont une importance et habituellement cachent une histoire. Les participants pourraient également avoir des noms préférés qui seraient différents de leur nom officiel. Accorder du respect aux noms que portent les participants et aux personnes qui les ont ainsi nommé et en leur demandant par quel nom ils voudraient être appelés, signifie reconnaître leur importance et estime de soi.
2. Si les participants se connaissent et ont travaillé longtemps ensemble, choisir une autre entrée en matière ou activité introductive. Voir également si les hommes et les femmes se sentent suffisamment à l'aise de travailler ensemble. Dans certaines situations, les femmes seraient plus portées à interroger leurs collègues femmes, les hommes de même, particulièrement au début du programme de formation.
3. Bien que chacun ait le droit de ne pas intervenir, il est très important que chaque personne participe à cette session initiale. Les premières sessions aident à établir la confiance et le respect qui seront de mise tout au long du programme de formation.

Les participants pourraient ne pas être habitués à se réunir avec des membres de sexe opposé ou à travailler avec eux. Le but de l'**Introduction** est de permettre aux participants de se connaître et de commencer à établir la confiance. Il n'est pas nécessaire de passer beaucoup de temps sur cette activité, car les participants auront d'autres occasions de mieux se connaître lors des activités à venir.

ACTIVITE 1: PRESENTATIONS (30 MINUTES)

1. Dites les mots de bienvenue à tous les participants, présentez-vous et présentez toutes les personnes impliquées dans cet atelier.

2. Distribuez les blocs-notes prévus tout au long du programme.

3. Distribuez le document: Manuels de Référence de l'Enseignant. Dites aux participants que les études de cas et les cartes utilisés à travers le programme se trouvent dans ce Manuel de Référence. Demandez aux participants d'apporter le document Manuels de Référence de l'Enseignant à chaque session.

4. Facilitez la séance de mise en train/Détente. Utilisez une de vos propres activités ou faites recours à la section **Pour en savoir davantage** pour choisir parmi les ressources proposées.

5. Demandez aux participants de former un cercle. Demandez leur d'échanger sur les aspects qu'ils apprécient le plus à être enseignant ou à travailler avec des jeunes.

6. Faites un résumé des réponses; soulignez les points communs entre les participants tout en faisant ressortir les aspects positifs de la collaboration avec des jeunes.

ACTIVITE 2: ATTENTES (45 MINUTES)

1. Demandez aux participants de former des groupes et de s'interviewer les uns les autres et de répondre aux questions suivantes. (Affichez les questions pour permettre aux participants de pouvoir s'y référer.)
   - Quel est votre nom?
   - Qui vous l'a donné?
   - Pourquoi vous a-t-on donné ce nom? Quelle est sa signification?
   - Comment aimeriez-vous être appelé?
   - Avez-vous un autre passe-temps ou compétence en dehors de l'enseignement?
2. Demandez aux participants de présenter leurs partenaires et de partager leurs réponses aux questions posées pendant les interviews.

Session 2: Attentes et Règles de base

DUREE: 1 HEURE

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session, les participants seront en mesure:

1. D'expliquer le but et les objectifs du programme de formation de l'enseignant.
2. De comparer leurs attentes avec les objectifs du programme de formation de l'enseignant.
3. D'établir des règles de base pour le programme.

METHODE UTILISEE:

Discussion de Groupe

OUTILS:

- Tableau noir ou à papier
- Craie ou marqueurs
- Bloc-notes
- Manuel de Référence pour Enseignant: **But et Objectifs du Programme de Formation pour Enseignant.**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Ecrire au tableau papier **But et Objectifs du Programme de Formation pour Enseignant** (voir **Contenu d'information pour la Session**).
2. Créer une réserve pour les questions à traiter plus tard ou à suivre à la fin de la session en écrivant " Questions en réserve " sur un coin du tableau ou sur une feuille du tableau papier à afficher dans la salle (voir la section **Introduction** pour plus de détails).

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Il est important de laisser les participants discuter de leurs attentes et établir leurs propres règles de base pour affirmer, en tant qu'adultes, qu'ils ont une claire conscience de ce qu'ils attendent en retour en venant participer au programme, mais aussi qu'ils ont des contributions à apporter. Cela s'avère être une bonne idée de comparer leurs attentes avec le but et les objectifs du programme, car les espoirs des participants pourraient être infondés ou utopiques. C'est aussi une bonne idée de dissiper, dés le début, tous les malentendus liés aux attentes vis-à-vis du programme, pour permettre aux participants de savoir pourquoi ils sont là et ce qu'on attend d'eux. Vous (en tant qu'animateur) et les gens qui ont en charge la logistique devrez participer à ces activités du module **Introduction** pour permettre aux autres de vous accepter comme membres du groupe ; c'est également une opportunité d'exprimer vos propres attentes.

2. Affichez les règles de base quelque part de manière à ce qu'elles soient bien visibles pour tous, tout au long de la formation. S'y référez à chaque fois que de besoin.

ACTIVITE 1: ATTENTES (30 MINUTES)

1. Demandez aux participants de former des groupes de trois ou quatre personnes. Demandez-leur d'écrire les réponses aux questions suivantes dans leur blocs-notes:
    a. Quelles sont vos attentes par rapport à ce programme?
    b. Qu'est-ce qui vous fait le plus plaisir à être enseignant/travailler avec des jeunes?
    c. Quelles questions liées à la violence avez-vous rencontré au cours votre carrière d'enseignant?
    d. Lesquels, parmi ces exemples, ont pour cadre l'école?

2. Après que chacun ait eu l'opportunité de répondre aux questions, réunir tout le monde et formez un cercle.

3. A cet instant, demandez aux participants d'échanger sur leurs réponses. Chacun devrait avoir l'opportunité de participer. Si les réponses sont les mêmes, demandez si quelqu'un a autre chose à partager et qui n'aurait pas déjà été mentionnée.

4. Demandez aux participants de se référer à la section **Buts et Objectifs du Programme de Formation de l'Enseignant** contenue dans le **Manuel de Référence de l'Enseignant**.

5. Faites le lien entre les attentes des participants et les objectifs du programme.

ACTIVITE 2: REGLES DE BASE (30 MINUTES)

1. Faites comprendre aux participants (étant adultes) qu'ils devraient élaborer leurs propres règles de base.
2. Demandez aux participants d'établir des règles de base pour la formation. S'ils ont omis quoi que se soit, faites recours aux **Règles de Base Proposées** dans **Contenu d'information pour la Session** et y ajoutez toute autre règle importante.

3. Passer de bons moments! Il est indiqué de passer de bons moments. Créer un espace sûr équivaut à s'unir en tant que communauté de collègues, se soutenir mutuellement et apprécier les contributions et qualités des autres.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Félicitez les participants d'avoir contribué à un atelier intéressant et participatif. Rappelez-leur qu'ils viennent à l'atelier avec des connaissances et que vous avez hâte d'apprendre davantage sur chacun d'eux.

2. Rappelez à chacun d'appeler l'autre participant par le nom qu'il ou qu'elle préfère.

3. Faites-leur comprendre que certaines de leurs attentes ne peuvent pas être satisfaites (par exemples, augmenter le salaire des enseignants), vous vous efforcerez d'atteindre le

but et les objectifs de l'atelier. Dites-leur qu'à la fin du programme, il sera procédé à une évaluation pour voir si les objectifs de l'atelier ont été atteints ou pas.

4. Rappelez-leur que les règles de base devraient être suivies tout au long de l'atelier.

5. Rappelez-leur, qu'en leur qualité d'enseignants et personnes travaillant avec des jeunes, ils ont un important rôle à jouer pour l'avenir du pays et pour aider les élèves à bénéficier de leur droit à l'éducation. Cet atelier va également les aider à accroître leurs compétences à travailler avec des jeunes. Tout le monde dans cette salle veut un avenir meilleur pour les enfants.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

But et Objectifs du Programme de Formation de l'Enseignant

But du Programme de Formation de l'Enseignant

L'objectif global du programme de formation est d'accroître les connaissances des enseignants et de changer les attitudes et les comportements pour prévenir la Violence de Genre en Milieu Scolaire (VGMS) et venir en aide aux élèves victimes de VBG.

Objectifs du Programme de Formation de l'Enseignant.

A la fin du programme, les participants seront en mesure:

1. De reconnaître leur rôle en tant que protecteur des enfants et agents de changement dans la lutte pour la prévention de la VBG.
2. D'identifier ce qui constitue une VBG, comment la reconnaître, comment la prévenir et comment réagir face à un élève victime de VBG à travers un soutien direct et le recours à un système d'orientation et dénonciation de l'acte.
3. De restructurer les pratiques d'enseignement afin de renforcer la prévention de la VBG et de promouvoir un environnement d'apprentissage sécurisé pour tous les élèves.

Règles de Base Proposées

1. **Durée:** Quels sont les attentes par rapport à l'emploi du temps (telles que les heures prévues pour le démarrage et la fin des activités?

2. **Substances:** Les participants sont-ils tenus de compléter quelque chose? Quelles sont les activités requises (questionnaires, tâches à faire à la maison, etc.)? Les Activités de Réflexion sont une option dans ce manuel; elles constituent un bon moyen pour les participants de réfléchir sur certaines questions qu'ils ont eu à traiter au cours de la formation et d'envisager des changements possibles. Si vous voulez intégrer cette approche, les participants devraient être conscient du temps que cela demande et discuter de la manière de mener ces Activités de Réflexion.

3. **Rôles:** Qu'est-ce que l'on attend des participants? Qu'est-ce que l'on attend de l'animateur?

4. **Respecter les autres:** Comment se manifeste le respect dans cette culture et dans ce contexte? Comment éviter le manque de respect?

5. **Participation:** Qui doit participer? Que peut faire l'animateur pour donner des chances égales à chacun de participer?
    a. Auto-surveillance: Si quelqu'un parle trop ou exerce une domination sur le groupe, rappelez-lui que les autres peuvent aussi avoir besoin de plus de temps et que parfois cela demande quelques minutes p er les idées avant de parler. Occasionnellement, il est nécessaire de demander aux gens de réfléchir en silence pendant quelques instants avant de parler ou d'écrire leurs réponses avant de les porter à la connaissance des autres, pour permettre au plus silencieux de participer.
    b. Ecouter avec un esprit ouvert. Ne pas juger les autres ou ce qu'ils disent.
    c. Opter pour le dialogue: il est acceptable de ne pas être d'accord avec les propos de quelqu'un. Référez-vous à chaque fois aux règles de base et sujet traitant du respect.

6. **Divulgation et confidentialité:** dans certaines sessions des histoires ou études de cas concernant des élèves seront abordés. Prière de ne pas aux participants de citer des noms de leurs propres élèves. Ce qui a fait l'objet de discussion au sein du groupe ne devrait pas être répété dehors. Evitez les commérages sur les élèves ou autre personnel scolaire.
7. **Droit de ne pas se prononcer:** Il est toujours acceptable de ne pas se prononcer, ce qui peut être rendu par, "je préfère ne pas parler" ou "je ne veux pas répondre. »

Pourquoi ce Module?

Au cours de ce module, les participants vont examiner les droits, aptitudes et l'avenir de leurs élèves. Il est nécessaire d'examiner à priori les croyances associées à ces attitudes pour parvenir à changer ces attitudes et comportements.

Les activités dans ce module vont aider à déceler les traits positifs chez chaque participant et à révéler les collègues qui peuvent servir de modèles et de guides. Les activités de ce module sont aussi conçues pour initier une collaboration entre collègues basée sur des conseils mutuels. Une telle relation peut être étendue à certaines des **Activités de Réflexion** et tout le long du programme de formation. Ce module permet aux participants de considérer leur profession comme un outil précieux et implique la réflexion menée par soi sur le sens de l'engagement à oeuvrer avec les jeunes. Il constitue également le point de départ d'un processus qui permettra aux participants de se reconnaître comme protecteur des enfants, ce qui est essentiel pour réduire la violence de genre en milieu scolaire.

Que renferme ce Module?

Session 1: Quels comportements vis-à-vis de mes élèves? (1 heure)

Les Participants vont examiner leurs comportements lorsqu'ils travaillent avec des jeunes. Ils vont également discuter de la corrélation qui existe entre le comportement et l'action.

Session 2: Qualités de l'Enseignant Idéal (2 heures)

Au cours de cette session, les participants vont examiner les qualités de l'enseignant idéal, ce qu'est une salle de classe accueillante et un environnement d'apprentissage sécurisé.

Pour en savoir davantage

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture UNESCO). (2003). What Makes a Good Teacher? Children speak Their Minds. Paris, France: The associated schools Project Network (asPNet). http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001041/104124m.pdf. (Dans cet ouvrage, des enfants du monde entier ont eu à répondre à la question: "Qu'est-ce qui fait l'enseignant idéal'. Les versions en anglais, en français et en espagnol sont disponibles)

Session 1: Quels comportements vis-à-vis de mes élèves?

DUREE: 1 HEURE ET 30 MINUTES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session, les participants seront en mesure:

1. de réfléchir sur leurs comportements vis-à-vis des droits, talents et capacités de leurs élèves.
2. d'analyser la cohérence de leurs attitudes et comportements, par rapport à leurs pratiques pédagogiques et leurs impacts sur leurs élèves.

METHODES UTILISEES:

1. Petit groupe de discussion
2. "Vote par les pieds "

OUTILS:

- Tableau noir ou papier
- Craie ou marqueurs, stylo ou crayon
- Graphique de présentation
- Feuilles de papier sur lesquelles les termes "Accord," "Désaccord" et "Pas sûre" sont inscrits.

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Ecrire chaque terme sur une feuille de papier: "Accord," "Désaccord"et "Pas sûre."
2. Coller chaque feuille de papier sur les différents murs de la salle avant le début de la session.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Le but de cet exercice est de permettre aux participants de réfléchir sur leurs attitudes, une activité importante avec une prise de conscience personnelle, et de questionner leurs pensées par rapport aux enfants. Le fait d'examiner les attitudes, et puis plus tard voir comment ces attitudes influent sur le comportement et l'impact de ce comportement sur les élèves, permet aux participants d'être en mesure d'identifier les comportements à changer. Ce programme fourni aux participants les stratégies et connaissances nécessaires à cet effet.
2. Rester neutre et maintenir les participants dans le bain. Rappeler aux participants que le but de cette activité c'est d'explorer leurs propres attitudes et de se sentir à l'aise dans l'écoute et la compréhension des opinions des autres. Le but n'est pas de diviser le groupe ou d'essayer de convaincre les autres à penser comme ils l'entendent.
3. C'est une opportunité pour les participants de mettre en pratique les **règles de base** qu'ils ont élaborées et adoptées. Se référer aux règles de base au début et au cours de la session, si nécessaire.

4. Pour certaines questions, les participants ne sont pas tenus d'être pour ou contre, mais plutôt entre les deux. Parfois l'avis d'un participant peu dépendre d'une situation spécifique—par exemple, «Les élèves doivent respecter leurs enseignants tout le temps, quelles que soient les circonstances».
5. L'activité suivante comprend 10 étapes, mais vous n'êtes pas obligé de les lire ou de les suivre tous.

ACTIVITE 1: QUELS SONT LES ATTITUDES DES ENSEIGNANTS A L'EGARD DE LEURS ELEVES? (1 HEURE)[5]

1. Dites aux participants qu'à travers cette activité il leur est demandé d'exprimer leurs sentiments et opinions à l'égard de leurs élèves.
2. Montrez les trois différentes feuilles de papier, portant les inscriptions "Accord," "Désaccord," "Pas sûre", que vous avez affiché sur les murs de la salle avant le début de la session
3. Dites au groupe que vous allez lire plusieurs déclarations. Dites-leur que vous voulez qu'ils pensent attentivement à leurs sentiments par rapport à chaque déclaration, au moment ou vous la lisez. Chaque personne devra se déplacer vers la partie de la salle qui rend le plus sa réponse: "Accord," "Désaccord" ou "Pas sûre."
4. Après que tous les participants aient regagné l'endroit qui représente leur opinion, demandez aux volontaires de justifier leur choix.
5. Faites-leur comprendre que chacun a le droit d'exprimer ses opinions, sans être jugé, réprimé ou méprisé. Rappelez aux participants les règles de base et demandez-leur de s'engager à respecter ces règles de base en participant à cette activité.
6. La dernière et la plus importante c'est de dire aux participants qu'ils peuvent changer d'avis à n'importe quel moment en se déplaçant vers un autre endroit au cours de l'activité. Par exemple, un participant peut ne pas être d'accord, mais après avoir entendu les opinions de quelqu'un d'autre qui est d'accord, il ou elle peut marquer son accord ou opter pour le terme «Pas sûre». Il est bon de se déplacer au cours de l'activité et des discussions.
7. Expliquez aux participants qu'il leur sera demandé de se tenir debout au cours de l'activité. Demandez aux participants de ne pas s'asseoir ou de voter en étant assis à leur siège, à moins que leur état de santé ne les-y oblige. Demandez aux participants de prendre l'engagement de rester debout et de participer pendant l'activité.
8. Lisez chacune des déclarations suivantes, une à la fois, et demandez aux participants de se positionner auprès de la feuille qui reflète le plus leur point de vue.
9. Après chaque déclaration, demandez aux participants: pourquoi avez-vous choisi cette position (accord, désaccord et pas sûr) ? Demandez un volontaire pour chaque choix (accord, désaccord et pas sûr) pour dire le pourquoi de son choix.
10. Demandez aux participants de reprendre leur place pour une discussion générale.

[5] Adapté de Plaidoyers pour les jeunes, "Four Corners: A Values Clarification Exercise," et, "The Rights Line Up," in *Monitoring Children's Rights: A Toolkit for Community-Based Organizations* de la CCRC (Coalition canadienne pour les droits de l'enfant), voir le chapitre Bibliographie pour la citation complète.

Affirmations:

1. Les garçons et les filles disposent d'égales capacités d'apprentissage.
2. Les élèves sont tenus de respecter leurs enseignants tout le temps, quelles que soient les circonstances.
3. Les enfants ont des droits.
4. L'éducation est plus importante chez les garçons que chez les filles.
5. Les adultes savent toujours ce qu'il faut pour les jeunes.
6. Si je vois quelqu'un embêter mes élèves, il est de mon devoir de le dénoncer et de faire de sorte que cela cesse.
7. Les jeunes se créent des problèmes par leur manière de s'habiller.
8. Seules les filles sont victimes de violence dans les écoles.
9. Le châtiment corporel est acceptable si cela aide les enfants à apprendre.
10. Les enseignants sont en position de force et peuvent apporter des changements.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Après examen de toutes les questions et quand les membres du groupe auront regagné leur siège, utilisez les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Quelqu'un parmi vous a-t-il appris quelque chose à propos d'attitudes à l'égard des jeunes, qui vous auraient surpris?
2. Qu'avez-vous appris par rapport à vos sentiments envers vos élèves?
3. Quel est le soubassement de vos idées envers vos élèves?
4. Votre fonction d'enseignant est-elle en conflit avec les sentiments que vous nourrissez à l'égard de vos élèves (par exemple, les enseignants incarnent l'autorité suprême dans la classe et les élèves n'ont pas de droits)?
5. Quelqu'un parmi vous a-t-il réussi à vous faire changer d'avis grâce à cette activité?
6. Comment vos opinions envers les jeunes influent-elles sur le fait de travailler avec ces eux?

***Note de l'animateur**: Il s'agit là d'une question très importante; assurez-vous de noter les réponses au tableau papier.*

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Félicitez les participants pour avoir exprimé leurs opinions, qu'elles soient populaires ou impopulaires.

2. Faites la synthèse de l'activité en soulignant que, même si les gens ont le droit de ne pas être du même avis par rapport à certaines affirmations et à certains participants, leur présence se justifie du fait qu'il s'agit de l'intérêt supérieur des jeunes et donc un consensus sur certaines questions est nécessaire, par exemple, " nous recherchons tous ce qu'il y a de mieux pour les jeunes," "Les enfants ont des droits, mais on devrait également leur inculquer le sens des responsabilités," "nous sommes tous d'avis que les jeunes constituent les forces vives de la communauté," ainsi de suite.

3. Rappelez que ce programme de formation vise à promouvoir la sécurité dans les salles de classe et des attitudes qui favorisent un environnement d'apprentissage sain pour tous les élèves.

4. L'attitude des enseignants envers leurs élèves affecte beaucoup leur comportement envers eux, de manière positive ou négative. Les enseignants doivent toujours se rappeler de l'influence qu'ils exercent sur les élèves et prôner le respect en tout temps.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappelez aux participants de jeter un coup d'oeil sur le **Manuel de Référence de l'Enseignant.** Cet exercice est facultatif, et les participants ont le libre choix de le faire à leur guise. Il leur est loisible de poser n'importe quelle question ayant un rapport avec l'activité.

TIME: 2 HEURES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session, les participants seront en mesure:

1. D'identifier les qualités de l'enseignant idéal et réfléchir sur l'influence que peuvent exercer les enseignants sur les espérances et rêves d'avenir des élèves.
2. De comparer leur salle de classe à l'idéal pour un cadre d'apprentissage sécurisé, et identifier les domaines à améliorer.

METHODES UTILISEES:

1. Réflexion/Activité en images guidée
2. Petit groupe discussion

OUTILS:

- Tableau papier et support graphique
- Bloc-notes
- Marqueurs
- Manuel de Référence de l'Enseignant: **Qualités de l'enseignant idéal**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Parfois des émotions surgissent lorsque les gens sont invités à revisiter leur enfance. Si les participants deviennent bouleversés ou animés d'émotions, conseillez-leur de prendre soin d'eux-mêmes de manière appropriée. Par exemple, si les participants sentent le besoin de quitter la salle, ils peuvent le faire dans le calme. Si les participants veulent parler à quelqu'un, faites de sorte qu'il y ait dans la salle des gens disposés à leur parler (voir la section **Soutenir les Participants Victimes de Violence et d'Abus** dans l'**Introduction**.)

2. Mentionnez sur trois portions de papier tableau: "Qualités de l'enseignant idéal," "Espérances et Rêves" et "Dans quelle mesure le professeur vous a-t-il Influencé positivement?" (voir le tableau de l'Activité 1)

NOTES DE L'ANIMATEUR:

Néant

ACTIVITE 1: SE SOUVENIR (1 HEURE)

1. Expliquez aux participants que vous allez animer une activité où il leur sera demandé de se rappeler de l'époque où ils étaient élèves.

2. D'une voix calme, lente et sympathique, demandez aux participants de se rappeler de l'époque où ils étaient élèves, lorsqu'ils avaient entre 10 à 14 ans (vous pouvez choisir un niveau quelconque également):

- Où avez-vous habité?
- Qu'avez-vous aimé?
- Qu'aimiez-vous faire?
- Qu'est-ce qui a été important à vos yeux à cet âge?
- A quels genres de choses aspiriez-vous?
- Vous rappelez-vous de vos espérances et rêves d'avenir?
- Quels sont les défis auxquels vous étiez confrontés?

3. Maintenant, pensez à ce qu'était l'école lorsque vous étiez élèves :
   - Qu'est-ce qui vous donnait envie d'aller à l'école?
   - Quel rôle l'école a-t-elle joué dans vos rêves?
   - A quoi ressemblait une salle de classe accueillante? Décrivez à quoi ressemblait l'atmosphère.
   - Aviez-vous un enseignant préféré? Qui était-il?
   - Pouvez-vous le ou la décrire?
   - Quels sentiments a-t-il ou a-t-elle suscité à votre égard?
   - Qu'avez-vous aimé chez l'enseignant? Etait-ce un enseignant gentil, intelligent ou honnête? Quelles sont les qualités qui faisaient de lui ou d'elle, quelqu'un de spécial?
   - A quoi ressemblait la discipline dans la salle de classe?
   - Comment est-ce que cet enseignant vous traitait-il ou elle?
   - Comment est-ce que cet enseignant traitait-il ou elle les autres élèves?
   - Comment est-ce que les élèves traitaient l'enseignant?
   - Quels étaient les rapports entre élèves?
   - Cet enseignant a-t-il influencé une de vos espérances ou un de vos rêves?

4. Demandez aux participants de noter individuellement toute pensée, tout sentiment ou toute surprise ressenti au cours de l'activité. Les participants ne doivent pas se parler au moment d'écrire. Faites-leur comprendre que cette liste, c'est juste pour le plaisir des yeux ; et elle ne sera pas retenue ou partagée avec d'autres (3 to 5 minutes).

5. Demandez aux participants de former de petits groupes de trois ou quatre et de discuter de **ce qui fait de leur enseignant préféré quelqu'un ou quelqu'une de spécial (e)**. A ce stade, les participants donnent leurs réponses oralement et non par écrit ou sous forme de liste. Ils doivent également s'exprimer à la première personne ("je") et partager leurs propres pensées et sentiments qu'ils avaient vis à vis de l'enseignant et de l'environnement d'apprentissage, lorsqu'ils étaient élèves, qui leur sont rappelés à travers l'activité en images guidée. Assurez-vous que chacun puisse avoir l'opportunité de partager son expérience, même si vous devez aller au-delà du temps imparti.

6. Demandez à chacun des petits groupes de discuter les **espérances et rêves** que les

participants avaient en tant que jeunes et comment la salle de classe et l'enseignant ont influé sur ces espérances et rêves. Les participants s'expriment toujours à la première personne ("je"), oralement et non par écrit.

7. Maintenant, demandez à chaque groupe de dresser une liste composite (au tableau papier) de ce qui fait l'**enseignant idéal**, en se référant à la raison avancée par les participants pour définir leur enseignant préféré ou qui fait de lui d'elle quelqu'un de spécial.

8. Demandez ensuite à chaque groupe de dresser une liste (face à celle du tableau papier) énumérant les **espérances, rêves et désirs** qu'ils ont éprouvés en tant que jeunes.

9. Demandez aux participants d'énumérer comment leur enseignant préféré les a **positivement influencé,** eux-mêmes, leurs espérances et rêves.

10. Demandez aux participants si leurs élèves ont des espérances et rêves similaires. A leur avis, les choses sont-elles similaires pour leurs élèves, ou pas ? Les participants n'auront probablement pas de difficultés à trouver des qualités qui font l'enseignant idéal, cependant vous pouvez utiliser les suggestions suivantes, comme demander aux participants de donner des exemples concrets qui définissent ces qualités:
    - Faire preuve d'intégrité morale et professionnelle
    - Etre professionnel et responsable
    - Etre intégré dans la communauté
    - Faire preuve de maîtrise de soi
    - Inspirer respect et faire preuve de respect envers les autres
    - Etre perceptif
    - Avoir le sens de l'humour
    - Etre créatif
    - Servir de guide et faire preuve de leadership
    - Etre productif, énergique et enthousiaste
    - Etre patient et attentif

11. Demandez à chaque groupe de choisir un porte-parole pour présenter sa version des **qualités de l'enseignant idéal** à l'ensemble du groupe.

12. Demandez à quelqu'un d'autre de présenter les **espoirs et rêves** et à un autre **comment l'enseignant les a influencés**.

13. Pendant que les groups sont en train de présenter, notez les qualités sur une feuille du tableau et relevez les thèmes communs. Si certaines de ces qualités sont répétées, cochez-les. Les thèmes suivants sont des exemples qui pourraient être présentés:

6. Adapté de *Inter-Agency Peace Education Programme: Skills for Constructive Living*; UNESCO, voir le chapitre «Bibliographie» pour la citation complèt

Qualités d'un enseignant idéal	Espoirs et Rêves
• Attentionné par rapport aux élèves • Ne tape pas les élèves • Reconnaît que les élèves ont des intérêts et responsabilités en dehors de la classe • Toujours disposé à aider • Fait que les élèves se sentent précieux et soutenus	• Vouloir devenir footballeur professionnel • Vouloir devenir enseignant et travailler avec des jeunes • Vouloir devenir infirmière et aider les personnes malades

Comment l'enseignant vous a-t-il positivement influencé ?
• Fais de moi quelqu'un d'important • Fais de moi quelqu'un d'heureux et de confiant • M'encourage à jouer et pratiquer le football • M'encourage à choisir les sciences et mathématiques pour devenir infirmière

14. Soulignez les qualités les plus courantes et comment les enseignants influencent-ils profondément leurs élèves. Mentionnez que les élèves nourrissent aujourd'hui les mêmes espérances et rêves et que les enseignants peuvent les influencer, à la fois de manière positive et négative.

ACTIVITE 2: COMMENT EST VOTRE CLASSE PAR RAPPORT A LA CLASSE IDEALE? (30 MINUTES)

1. Demandez aux participants le temps de revoir tout ce qui a été noté au tableau papier, voir certaines des qualités les plus mentionnées. Puis posez les questions suivantes:
    - Pensez à quelques qualités dont vous disposez et que vous avez remarquées chez votre enseignant idéal. Quelles sont les qualités qui vous sont communes?
    - Quels sont les domaines que vous pourriez améliorer pour faire de la salle de classe un endroit sûr et accueillant pour tous les élèves?
    - Donnez quelques exemples de la manière dont vous pourriez améliorer ces qualités (" je veux m'assurer que tous mes élèves se sentent à l'aise dans ma classe. Si je vois des élèves se moquer d'un autre élèves, je leur ferais comprendre que cela est inacceptable dans ma classe.")

2. Demandez aux participants de choisir un partenaire avec qui discuter de leurs

idées sur la réponse à la dernière question posée ci-dessus, ainsi que la façon dont ils pourraient améliorer ces qualités. Faites de sorte que les participants listent leurs stratégies et les étapes à la réalisation de leurs idées. Après qu'ils aient échangés sur leurs idées et domaines à améliorer, demandez-leur de noter la liste sur leur bloc-notes pour servir de référence à l'avenir.

ACTIVITE 3: UN ENSEIGNANT IDEAL ET UNE SALLE DE CLASSE OUVERTE, ACCUEILLANTE (30 MINUTES)

1. Prenez un moment et demandez aux participants de réfléchir sur les Activités 1 et 2. Cette activité est un résumé de ces deux activités, et il est demandé aux participants d'écrire leurs réponses sur leur bloc-notes pour s'en référer à l'avenir. Demandez aux participants d'écrire un bref résumé sur leur bloc-notes pour définir ce qui suit:
    a. **Un enseignant idéal**
    b. **Une salle de classe sure, cadre d'aide et d'assistance** (Assurez-vous d'inviter les participants à inclure la façon dont les élèves contribuent à créer un environnement sécurisé, un cadre d'aide et d'assistance.)

2. Demandez aux participants de partager leurs réponses. S'il y a des réponses nouvelles ou différentes, assurez-vous de les écrire au tableau papier.

3. En guise de résumé, écrire sur une feuille du tableau ce qui, selon les participants, fait un enseignant idéal et une salle de classe sure, cadre d'aide et d'assistance

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Revoir les qualités de l'enseignant idéal et les caractéristiques d'une salle de classe sure, cadre d'aide et d'assistance. Dites aux participants qu'une salle de classe et une école sures favorisent un environnement d'apprentissage positif où les élèves se sentent physiquement, mentalement, émotionnellement et socialement en sécurité.

2. Faites le lien entre les enseignants et l'influence qu'ils ont sur les élèves. Il convient également de souligner que les enseignants ont un impact très important sur leurs élèves, leurs espoirs et rêves. Souligner le fait que leurs élèves ont des espérances et des rêves, tout comme les participants en avaient quand ils étaient jeunes.

3. Les enseignants ont un rôle unique dans la vie de leurs élèves. Parfois les enseignants passent plus de temps avec leurs élèves que ne le font les parents avec leurs enfants. Les enseignants peuvent servir de modèles et aider les élèves à réaliser leurs espérances et rêves.

4. La prochaine session sera axée sur ces qualités et sur la façon dont des facteurs en dehors de la salle de classe et les événements choses qui se déroulent chez les élèves, peuvent profondément affecter leur éducation scolaire.

ACTIVITE DE REFLEXION

Rappelez aux participants de jeter un coup d'œil sur le **Manuel de Référence de l'Enseignant**. Cet exercice est facultatif que les participants pourront faire à leur guise s'ils en ressentent le besoin. S'ils ont des questions au sujet de l'activité, ils ne devraient pas hésiter à vous les poser.

Pour quoi ce Module?

Ce module met l'accent sur la façon dont les normes de genre, assignées aux élèves par leurs enseignants, peuvent interférer avec la formation scolaire et le bien-être des élèves. Les participants sont invités à examiner les stéréotypes de genre qui pourraient influer sur les attentes qu'ils ont pour les élèves et la manière de les traiter.

Le fait de comprendre que les rôles de genre sont élaborés par la société et peuvent être modifiés par l'éducation, est un facteur clé dans le changement social et un impératif pour prévenir la violence de genre en milieu scolaire.

Que renferme ce Module?

Session 1: Introduction au concept de Genre (3 heures)

L'introduction au concept de genre aide les participants à faire la distinction entre sexe et genre. Cette session comporte des réflexions personnelles et des souvenirs que l'on a après avoir été traité de manière différente parce qu'on est garçon ou fille, ou lorsque l'on vous demande d'adopter un certain comportement, jugé masculin ou féminin. Les participants vont également discuter du comment les rôles de genre influencent-ils leurs attentes et leur comportement et quel impact cela a-t-il sur leurs élèves.

Session 2: Genre, Education et Salle de classe (2 heures et 30 minutes)

Sur la base du concept de genre, cette session examine la manière dont le genre influe sur l'environnement scolaire, les charges de travail des élèves en dehors de la salle de classe et le comportement et les attentes des enseignants.

Pour en savoir davantage

- Centre pour le Développement et Activités en matière de Population (CEDPa). (Juin 2000).
- Gender, reproductive Health, and advocacy: a Trainer's Manual. Récupéré le 7 janvier 2008 à partir du site Web: http://www.cedpa.org/content/publication/detail/738.
- Williams, S., Seed, J., & Mwau, A. (1995). T*he Oxfam Gender Training Manual*. oxford, U.K.: une publication d'Oxfam. http://publications.oxfam.org.uk/oxfam/display.asp?isb=0855982675&TAG=&CID.

MODULE 3:

LE GENRE

Pour quoi ce Module?

Ce module met l'accent sur la façon dont les normes de genre, assignées aux élèves par leurs enseignants, peuvent interférer avec la formation scolaire et le bien-être des élèves. Les participants sont invités à examiner les stéréotypes de genre qui pourraient influer sur les attentes qu'ils ont pour les élèves et la manière de les traiter.

Le fait de comprendre que les rôles de genre sont élaborés par la société et peuvent être modifiés par l'éducation, est un facteur clé dans le changement social et un impératif pour prévenir la violence de genre en milieu scolaire.

Que renferme ce Module?

Session 1: Introduction au concept de Genre (3 heures)

L'introduction au concept de genre aide les participants à faire la distinction entre sexe et genre. Cette session comporte des réflexions personnelles et des souvenirs que l'on a après avoir été traité de manière différente parce qu'on est garçon ou fille, ou lorsque l'on vous demande d'adopter un certain comportement, jugé masculin ou féminin. Les participants vont également discuter du comment les rôles de genre influencent-ils leurs attentes et leur comportement et quel impact cela a-t-il sur leurs élèves.

Session 2: Genre, Education et Salle de classe (2 heures et 30 minutes)

Sur la base du concept de genre, cette session examine la manière dont le genre influe sur l'environnement scolaire, les charges de travail des élèves en dehors de la salle de classe et le comportement et les attentes des enseignants.

Pour en savoir davantage

- Centre pour le Développement et Activités en matière de Population (CEDPa). (Juin 2000).
- Gender, reproductive Health, and advocacy: a Trainer's Manual. Récupéré le 7 janvier 2008 à partir du site Web: http://www.cedpa.org/content/publication/detail/738.
- Williams, S., Seed, J., & Mwau, A. (1995). T*he Oxfam Gender Training Manual*. oxford, U.K.: une publication d'Oxfam. http://publications.oxfam.org.uk/oxfam/display.asp?isb=0855982675&TAG=&CID.

DUREE: 2 HEURES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session, les participants seront en mesure:

1. De décrire les différences entre **sexe** et **genre**.
2. D'examiner et discuter de leurs attitudes, sentiments et expériences par rapport aux inégalités de genre.
3. D'examiner les **rôles de genre** et définir **l'égalité de genre.**

METHODES UTILISEES:

1. "Vote par les pieds"
2. Discussion

OUTILS:

- Tableau papier
- Support graphique
- Marqueurs
- Manuel de Référence de l'Enseignant:
- **Définitions de Sexe et Genre**
- **Affirmations: Genre vs Activité sexuelle**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Ecrire les définitions de **sexe** et **genre** au tableau papier (voir **Contenu d'information pour la Session**).

2. Faites deux signes, un avec le mot "Genre" et un autre avec le mot "Sexe."

3. Pour l'Activité 2, revoir **Affirmations: Genre Vs Activité sexuelle** (voir **Manuel de Référence de l'Enseignant**) et les adapter, si nécessaire.

4. Se familiariser avec le concept et les définitions: **normes de genre**, **l'égalité de genre, les rôles** et **les stéréotypes de genre** (voir **Glossaire**).

5. Conservez les feuilles du tableau papier et les qualités masculines/féminines de l'Activité 3. Ils serviront de références à travers la formation et particulièrement dans le Module 4.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. **Les rôles de genre** affectent toutes les personnes à un moment donné de leur vie, et c'est la raison pour laquelle les participants seront invités à réfléchir sur leurs

propres souvenirs et expériences personnelles. Il est important de réfléchir sur son propre vécu avant d'interroger les comportements et croyances. Certains de ces souvenirs pourraient être douloureux, embarrassants et difficiles à aborder. Personne ne sera contraint de partager ses souvenirs si elle ne veut pas le faire, cependant l'activité de groupe est renforcée par les contributions individuelles et la participation de tous.

2. **L'égalité de genre** signifie que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes conditions pour jouir pleinement de leurs droits humains, contribuer à et bénéficier du développement économique, social, culturel et politique. L'égalité de genre voudrait par conséquent que la société valorise les similitudes et les différences entre les hommes et les femmes et le rôle qu'ils jouent.

3. Trouvez des cas de personnes qui ont dû surmonter les s**téréotypes de genre** pour réussir dans la communauté ou le pays dans lequel vous travaillez, par exemple, femmes pilotes ou infirmiers).

ACTIVITE 1: LES PREMIERS SOUVENIRS LIES AU GENRE ET LA DIFFERENCE ENTER LES SEXES[7] (1 HEURE)

1. Demandez aux participants de former des groupes de quatre à cinq personnes. Il est important que les participants se mettent dans le groupe de leur choix pour être à l'aise; il leur est loisible de former des groupes composés uniquement de personne du même sexe. Présenter la tâche suivante:

    a. Demander aux participants de se rappeler de leurs souvenirs les anciens, les plus vivaces, les plus significatifs, concernant la conscience de leur appartenance à un sexe (ou celle des disparités entre les deux sexes), et ayant pour conséquence une différence de traitement. Certaines anecdotes peuvent faire cas de différences biologiques, d'autres d'attentes de part de la société. Utiliser votre histoire comme thème de discussion. Un exemple pour un homme pourrait être, « j'ai joué avec des poupées et à environ cinq ans, les autres enfants ont commencé se moquer de moi, en me disant que seules les filles jouent avec des poupées. »

    b. Accordez aux participants quelques minutes de réflexion pour leur permettre de se rappeler de leur histoire ; ensuite demandez-leur de partager leur histoire ave leur groupe.

    c. Après que les participants aient discuté de leurs souvenirs en groupe, demandez-leur de préparer en groupe une activité d'une durée de cinq minutes sous forme de pièce de théâtre, de jeu de rôle, de poème ou de

chanson, d'une image, d'une histoire ou d'une danse qui décrit les souvenirs partagés au sein du groupe.

2. Demandez à chaque groupe de faire une représentation d'une durée de 35 minutes. Après les représentations, suscitez le débat autour des souvenirs personnels partagés en groupe en posant les questions suivantes:

    a. Que pensez-vous de l'activité? Quels étaient vos sentiments quand vous discutiez de votre histoire?
    b. Quel enseignement tirez-vous de votre souvenir sur la condition de femme? D'homme ? sur votre vie?
    c. Y'a-t-il eu un moment où vous avez ressenti que votre condition d'homme ou de femme vous a permis ou empêché d'accéder à des faveurs par rapport à un tiers?
    d. Quels les espoirs que vous avez suscité au sein de votre famille?
    e. Quels étaient vos espoirs et attentes?
    f. Dans quelles mesures ces attentes sont-elles le reflet du genre? D'autres ont dû être influence par l'appartenance à un sexe. Introduire la définition de genre, de sexe. Donnez un exemple pour le casa fin de démontrer la différence. Expliquez que vous allez aborder le concept de genre dans les prochaines activités.

ACTIVITE 2: LE GENRE CONTRE LE SEXE (1 HEURE)

1. Renvoyer les participants aux définitions de **sexe** et **genre** dans le **Manuel de Référence de l'Enseignant** ou au tableau papier.

2. Les participants vont maintenant explorer les de genre vs sexe. Lire un **Exemple de Déclaration**, demander ensuite aux participants de se tenir derrière le signe "Sexe" ou "Genre," selon que l'affirmation décrit un rôle d'ordre biologique ou social (**masculin** ou **féminin**).

3. Les déclarations doivent susciter le débat. Lire la déclaration deux fois, ne donner cependant aucune explication. Répétez simplement la question suivante, « Est-ce lié au sexe ou au genre ? »

4. Si le lien avec le sexe est clairement établi, ils doivent venir se placer sous le signe « sexe » ; si la déclaration est liée au concept de genre, ils doivent se tenir sous le signe « Genre ». Si la déclaration a un rapport avec les deux à la fois, ils doivent se placer au milieu. Dans une telle activité, il ne s'agit pas d'être d'accord ou non, il suffit simplement de dire s'il y a lien avec le genre ou le sexe. A noter que certaines affirmations reposent sur des stéréotypes de genre.

5. Après que les participants se soient prononcés sur l'aspect 'genre' ou 'sexe' des

déclarations, posez les questions suivantes qui vont leur permettre d'exprimer leurs opinions en vue de justifier leur choix (si possible, obtenir des avis différents).

- Dans quelle mesure cette déclaration est-elle liée au sexe ?
- Dans quelle mesure cette déclaration est-elle liée au genre ?

6. Si vous n'avez pas une expérience avérée dans le domaine de l'éducation sur le VIH/SIDA, vous pouvez ignorer la déclaration n°8. L'interprétation erronée selon laquelle la femme est responsable de la transmission du VIH/SIDA ne devrait pas être de mise.

7. Après avoir effectué **Questions à Débattre,** revoir les définitions de 'genre' et de 'sexe'. Rappeler au participants que le genre a une origine sociale, ce qui sous-entend qu'il repose sur des structures sociales, telles que système juridico-légal, institutions religieuses et système éducatif. Expliquez-leur que le concept de genre fera l'objet d'une discussion plus étendue dans la prochaine activité.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utilisez ces questions comme guide à la discussion:

1. Pourquoi est-il important de distinguer le terme 'biologie' (male ou femelle) de celui d''attentes sociétales' (perçu comme étant male ou femelle)?
2. Comment les rôles de genre vous affectent-ils?
3. Les rôles de genre affectent-ils les attentes que vous avez vis-à-vis de vos élèves?
4. Dans quelle mesure la notion du comportement 'typiquement masculin' et 'typiquement féminin' affecte-t-il votre classe?
5. Les rôles de genre affectent-ils votre attitude et espérances à l'égard des collègues males et femelles?

ACTIVITE 3: BOITE DE GENRE – AGIR COMME UN HOMME/AGIR COMME UNE FEMME[8] (1 HEURE)

1. Dessinez un garçon sur le tableau papier. Demandez aux participants de lui donner un nom. Notez les réponses sur le tableau papier tout autour du dessin :
   - Quels sont les messages de votre communauté si on lui demande de se comporter en homme ?
   - Qu'est-ce qu'on attend de lui ?
   - Comment l'encourage-t-on à agir? Qu'est-ce qu'on lui conseillerait de ne pas faire?

2. Dessinez une fille sur le tableau papier. Demandez aux participants de lui donner un nom. Notez les réponses sur le tableau papier tout autour du dessin :
   - Quels sont les messages de votre communauté si on lui demande de se comporter en femme ?
   - Qu'est-ce qu'on attend d'elle ?
   - Comment l'encourage-t-on à agir? Qu'est-ce qu'on lui conseillerait de ne pas faire?

   Dessinez une boite autour des messages et réponses des participants, expliquez-leur qu'il s'agit là d'une **boîte de genre**. C'est notre manière d'encourager les gens à agir, selon ce que la société conçoit par comportement masculin ou féminin.

BOITE DE GENRE

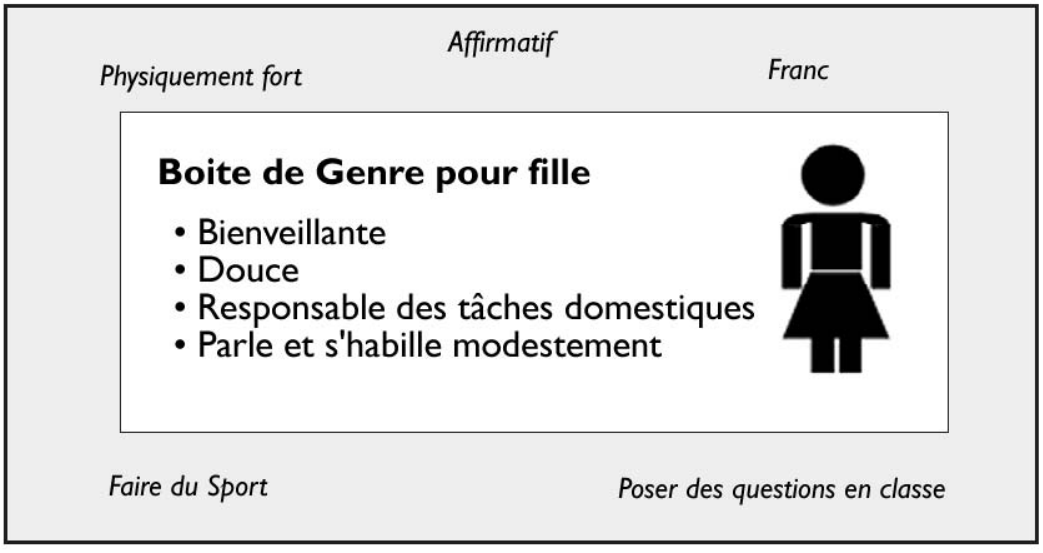

[8] Adapté de Kivel & Creighton, “Act Like a Man,” and the Oakland Men’s Project, *Making the Peace: A 15-Session Violence Prevention Curriculum for Young People*; voir Bibliographie pour la citation complète.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utilisez les questions suivantes pour mener la discussion:

1. Comparez et contrastez les qualités qui sont généralement considérées comme féminines; contrastez-les avec les qualités considérées comme masculin. Par exemple, si quelqu'un affirme que l'agressivité est une qualité masculine, demandez s'il existe le pendant féminin de cette qualité.
2. Y a-t-il des comportements qui n'ont pas été tenus en compte dans la boite? Qu'est-ce qui se passe si un homme se comporte d'une façon qui n'est pas conforme avec ce qui est mentionné dans la boite? Qu'est-ce qui se passe si une femme se comporte d'une façon qui n'est pas conforme avec ce qui est mentionné dans la boite?
3. Connaissez-vous des exemples d'hommes qui se seraient comportés d'une manière non conforme avec les messages dans la boite? Et pour les femmes? Comment se sont-elles comportées? Qu'elle a été la réaction de la communauté ou de la société à leur égard?
4. Avez-vous des attentes vis-à-vis de vos élèves concernant la façon dont ils devraient agir, se sentir ou se comporter? Ces attentes sont-elles différentes selon qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille?
5. Référez-vous à la définition de **l'égalité de genre**.
6. Que pouvez-vous faire en voyant vos élèves se moquer des gens parce qu'ils "n'agissent pas comme des hommes" ou "n'agissent pas comme des femmes"?
7. Rappelez aux participants que, les enseignants qu'ils sont, de même que ceux-là qui travaillent avec les jeunes, tous doivent servir de modèles et non renforcer les stéréotypes de genre.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Les hommes et les femmes sont, à la fois, limités dans leur comportement, leurs responsabilités et choix de vie à cause des rôles qui leur sont culturellement assignés et à cause des stéréotypes de genre. Ces facteurs sont appelés **rôles de genre** et **stéréotypes de genre**.

2. Le genre est préétabli par la société et peut être changé. Le sexe est biologique et ne peut être changé.

3. Les enseignants ont le pouvoir de changer les rôles de genre et traiter leurs élèves avec respect, compte non tenu de leur sexe. Cela constitue un aspect de l'**égalité de genre** (voir **Notes de l'Animateur**). Les enseignants doivent aussi servir de modèles et non renforcer les stéréotypes de genre. Les participants discuteront de l'attitude à adopter lors des sessions à venir.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappelez aux participants de jeter un coup d'oeil sur Activité de Réflexion et sur le **Manuel de Référence l'Enseignant**. Cet exercice est facultatif et les participants peuvent le faire à leur guise s'ils le désirent. S'ils ont des questions sur l'activité, ils

ne doivent pas hésiter à vous les poser.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

Définitions de Sexe et Genre

Le Sexe:

- Biologique (homme ou femme)
- Universel (les mêmes facteurs par tout dans le monde)
- Inné
- Généralement immuable (sauf par la chirurgie)
- Invariable entre et au sein des cultures

Le Genre:

- Des rôles, responsabilités et comportements préétablis par la société (assignés aux hommes ou aux femmes)
- Culturel
- Acquis
- Change avec le temps
- Varie au sein d'une culture et d'une culture à l'autre

Affirmations à utiliser dans l'Activité Genre contre Sexe

Exemple d'Affirmations:

Exemple: les femmes donnent naissance aux bébés; pas les hommes.

1. Les femmes donnent naissance aux bébés; pas les hommes. ***(sexe)***
2. Les femmes peuvent allaiter; les hommes ne peuvent leur donner que le biberon. ***(sexe)***
3. Les femmes font la cuisine, se chargent de l'entretien de la maison et prennent soin des enfants. Les hommes gagnent des revenus à travers des emplois rémunérés, en dehors de la maison. ***(genre)***
4. Les femmes travaillent dans les champs. ***(genre)***
5. Les hommes fabriquent des briques et construisent des maisons. ***(genre)***
6. La voix des garçons changent à la puberté. ***(sexe)***
7. Les femmes ont la voix douce et sont passives; les hommes s'affirment et sont forts. ***(genre)***
8. Les femmes sont plus exposées aux risques d'infection au VIH que les hommes. ***(sexe et genre)*.**

Remarque: "Les femmes sont plus susceptibles d'être infectées au VIH que les hommes, dans toute relation hétérosexuelle, à cause de facteurs biologiques: durant les rapports sexuels, la zone de la muqueuse exposée est plus étendue chez la femme que chez l'homme; la plus grande quantité de fluides est transférée de l'homme vers la femme; le contenu des fluides sexuels masculin sont plus élevés; et des micro-déchirures peuvent survenir dans le tissu vaginal (ou rectal) lors de la pénétration sexuelle. Les normes de genre pourraient également avoir un impact sur la transmission du VIH. Par exemple, dans de nombreux endroits, les normes de genre permettent aux hommes d'avoir plus de partenaires sexuels que les femmes, et encouragent les hommes âgés à entretenir des relations sexuelles avec des femmes beaucoup plus jeunes. Cela combiné aux facteurs biologiques cités ci-dessus démontre que, dans de nombreux endroits où les rapports hétérosexuels constituent le principal mode de transmission du VIH, les taux d'infection y sont plus élevés chez jeunes femmes que chez les jeunes hommes."9

---

9 OMS (Organisation Mondiale de la Santé), *Gender, Women and Health;* voir Bibliographie pour la citation complète.

DUREE: 2 HEURES ET 30 MINUTES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session, les participants seront en mesure:

1. De comparer leurs attentes vis-à-vis des autres participants hommes et femmes et d'examiner leurs rôles en tant qu'agents de changement par rapport à l'égalité de genre dans leur salle de classe.
2. De reconnaître les défis auxquels leurs élèves sont confrontés, particulièrement les filles, en dehors de la salle de classe.
3. D'examiner leurs attitudes, croyances et compétences en faveur d'un enseignement qui soit équitable pour les garçons et les filles.

METHODES UTILISEES:

1. Discussion
2. observation directe

OUTILS:

- Tableau papier
- Marqueurs
- Radio

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

Si possible, élaborez un emploi du temps quotidien pour les garçons et un pour les filles séparément en demandant à trois ou quatre élèves (garçons et filles) de dire leurs activités du lever au coucher. Assurez-vous d'obtenir un emploi du temps approprié, élaboré heure après heure. Si possible, demandez aux élèves (garçons et filles) de venir présenter leurs différents emplois du temps aux autres participants.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. **Le travail abusif** est un travail dangereux pour la santé physique, mentale ou émotionnelle des élèves. Tout travail qui empêche les enfants d'aller à l'école ou qui leur fait rater les cours est considéré comme un obstacle aux droits des enfants à l'éducation, et comme un abus. Ceci implique le travail comme peine ou, pour les enseignants, demander aux élèves de faire des courses au risque de rater les cours.

2. Les enseignants doivent être conscients des obligations auxquelles leurs élèves sont tenus en dehors de la classe. Les enseignants doivent se rendre compte que parfois les responsabilités des élèves envers leur famille et les tâches ménagères se répercutent sur le travail scolaire et sur les autres domaines de leur vie. Par exemple, si un élève s'endort constamment en classe, c'est qu'il se passe

certainement quelque chose dans sa vie qui serait la cause de ce comportement.

3. Dans certains contextes culturels, les jeunes femmes sont censées exécuter les tâches ménagères en plus de leur travail scolaire, ce qui constitue un fardeau de plus sur elles. Les garçons sont autorisés à aller jouer ou sont dispensés des tâches ménagères, lesquelles sont assignées aux filles. Ceci peut avoir un effet préjudiciable sur les filles et sur leurs résultats scolaires.

4. Les enseignants ne doivent pas toujours s'attendre à ce que les filles se chargent des travaux de nettoyage dans et aux alentours de la salle de classe. Ils doivent s'efforcer d'impliquer tous les élèves, indépendamment de leur sexe.

ACTIVITE 1: EMPLOI DU TEMPS QUOTIDIEN DES ELEVES (1 HEURE ET 30 MINUTES)

1. Demandez aux participants de former deux groupes; un groupe d'hommes et un groupe de femmes.

2. Demandez-leur de penser à un jour spécifique dans la vie des élèves au cours de la semaine scolaire. Demandez au groupe de femmes d'élaborer un emploi du temps pour les élèves filles et au groupe d'hommes un emploi du temps pour les élèves garçons. Avant de commencer l'activité, choisissez une période, de préférence à un moment d'intenses activités. L'emploi du temps devrait couvrir le moment où les élèves se réveillent jusqu'au coucher; décrire les activités à mener, heure après heure. Mettre l'emploi du temps sur une feuille du tableau papier.

3. Demandez aux groupes de présenter leur emploi du temps, et puis comparez et contrastez-les (45 minutes). Si vous avez discuté avec des élèves et obtenu des exemples d'emplois du temps, comparez-les à ceux élaborés par les participants.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utilisez les questions suivantes pour mener la discussion:

1. Est-il important pour les enseignants d'être tenus informés, au quotidien, à propos des activités de leurs élèves? Pourquoi?

2. Quels genres d'activités les filles mènent-elles en dehors de l'école, avant et après? Et pour les garçons?

3. Quelles activités ont-ils en commun?

4. Quelles tâches les garçons accomplissent-ils à l'école?

5. Quelles tâches les filles accomplissent-elles?

6. Y a-t-il des tâches que vous assignez seulement aux filles? Pourquoi?

7. Y a-t-il des tâches que vous assignez seulement aux garçons? Pourquoi?

8. Y a-t-il des activités que fait un groupe et que ne fait jamais l'autre groupe?

9. Quel est l'impact de ces emplois du temps sur la formation scolaire et sur ce qui se passe à l'école?

10. Qu'avez-vous appris de cette activité aujourd'hui?

11. Ces nouvelles informations auront-elles un impact sur votre façon d'enseigner ou sur votre classe? Pourquoi? Comment? Donnez des exemples spécifiques

.

ACTIVITE 2: POURQUOI LES HOMMES ET LES FEMMES ONT-ILS DES RESULTATS SCOLAIRES DIFFERENTS? (30 MINUTES)

1. Cette activité est à mener à travers une discussion de groupe élargie. Il est préférable que les participants donnent des réponses en fonction du contexte local. Les questions et idées qui vont surgirent seront utilisées au moment du résumé. Les questions suivantes peuvent être utilisées comme invites pour la discussion, mais en fonction des réponses des participants, les questions peuvent être posées dans un ordre différent.

2. Lire ce qui suit pour la discussion:
   Un garçon et une fille de même mère et de même père, grandissent dans le même village. Ils commencent l'école en même temps, se trouvent dans la même classe, avec le même enseignant. Sont-ils susceptibles de réussir à l'école en même temps?

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utilisez les questions suivantes pour mener la discussion:

1. Qui est plus susceptible d'obtenir de meilleures notes? Le garçon ou la fille? Pourquoi?
2. Qui est plus susceptible de terminer le cycle secondaire? Le garçon ou la fille? Pourquoi?
3. Qui est plus susceptible de faire des études supérieures? Le garçon ou la fille? Pourquoi?
4. Quelles sont les raisons qui poussent les filles à abandonner l'école? Et pour les garçons?
5. Qu'arrive-t-il à une fille qui tombe enceinte dans votre école? Qu'arrive-t-il au garçon qui a rendu la fille enceinte? Sont-ils traités de la même manière dans pareilles situations?
6. Connaissez-vous des enfants dans votre zone qui ne vont pas l'école? Quelle en est la cause?
7. Comment est-ce que les stéréotypes de genre affectent-ils la capacité des filles et des garçons à réussir à l'école?

ACTIVITE 3: QUE PEUVENT FAIRE LES ENSEIGNANT AU SEIN DE LEUR CLASSE? (30 MINUTES)

1. Dites aux participants que, maintenant qu'ils ont identifié comment les stéréotypes et inégalités de genre affectent la classe, ils vont discuter des actes qu'ils peuvent poser pour y faire face.

2. Demandez aux participants de former des groupes de trois à cinq. Donnez à chaque groupe une feuille de papier du tableau.

3. Dites aux participants, qu'à travers un remue-méninges, ils vont identifier les facteurs qui peuvent être changés et comment ils peuvent être changés. Que peuvent faire les enseignants pour s'assurer que tous les élèves soient traités de manière équitable?

4. Les Participants ne devraient avoir aucune difficulté à venir avec leurs propres listes, cependant vous pouvez utiliser celle qui suit comme invite, si nécessaire.
    - S'assurer que les tâches soient équitables et contribuent au renforcement de l'expérience des élèves en matière d'éducation.
    - Demander aux garçons et aux filles d'exécuter, à tour de rôle, toute tâche, telle que balayer, le cas échéant.
    - Ne pas faire usage d'ouvrages contenant ou encourageant les stéréotypes de genre. Si vous n'avez pas le choix, utiliser les images pour discuter des stéréotypes de genre avec les élèves.
    - Essayer de faire l'équilibre entre les intérêts des garçons et des filles.
    - Etre conscient des stéréotypes de genre et ne pas les perpétuer.
    - Avoir des attentes élevées envers tous les élèves et les aider à réaliser leur plein potentiel scolaire.
    - Créer des forums, tels que des Clubs de Filles et des Clubs de Garçons, pour permettre aux élèves d'échanger et de réaliser leur plein potentiel.
    - Encourager les filles, en leur accordant une attention particulière, si nécessaire, en vue de renforcer leur plein potentiel.
    - Etre conscient des tâches des élèves en dehors de l'école. Les élèves viennent à l'école pour apprendre et non pour travailler.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Les enseignants, en tant qu'agents de changement, jouent un rôle essentiel dans la réforme et dans la lutte pour le changement des stéréotypes de genre. Les changements que les enseignants apportent au sein de la classe, concernant leurs stéréotypes de genre négatifs, peuvent avoir un effet profond sur les attitudes des élèves et des communautés.

2. Rappelez aux participants que le changement commence lentement et à petits pas. Les jeunes ne devraient pas être limités par des normes de genre et les enseignants ont le pouvoir de changer les stéréotypes de genre, même si c'est à un niveau moindre.

3. Les attentes des enseignants ont un effet direct et considérable sur leur travail en tant qu'enseignant. Parfois les enseignants peuvent ne pas se rendre contre qu'ils sont en train traiter les gens de manière différente.

4. Dans certains contextes culturels, les filles sont tenues d'accomplir des tâches ménagères en plus de leur travail scolaire, ce qui constitue souvent un lourd fardeau de plus sur elles. Les garçons sont autorisés à aller jouer ou sont dispensés de tâches ménagères, parce que ces tâches sont considérées comme du “travail de filles.” Cela peut avoir un effet néfaste sur les filles et sur leurs résultats scolaires.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappelez aux participants de jeter un coup d'oeil sur l’Activité de Réflexion dans le **Manuel de Référence l’Enseignant**. Cet exercice est facultatif et les participants peuvent le faire à leur guise s'ils le désirent. S'ils ont des questions sur l'activité, ils ne doivent vous les poser.

MODULE 4:

La Violence en général et la Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire

Pourquoi ce Module ?

Ce module concerne certains concepts et questions essentiels à cette formation. Ces séances sont une occasion pour les participants de discuter de la violence basée sur le genre dans le cadre de leur école et alentour et dans leurs salles de classe respectives. Les participants examineront les causes de la violence et le rôle qu'ils peuvent jouer en tant qu'enseignants dans la prévention des comportements conduisant à la violence et aux abus. Ce module examine la façon dont on traite la violence basée sur le genre à l'école (srGBV/VBGE) en tant que témoin. Ce module montre en définitive la relation entre la violence basée sur le genre, les normes associées au genre et l'infection du VIH.

Quel est le contenu de ce module?

Session 1: Définition de la Violence (5 heures et 30 minutes)

Présenter aux participants la définition de la violence et les trois types de violences: psychologique, physique et sexuelle. La séance présente aussi la violence liée au genre en milieu scolaire, ses effets sur les élèves et leurs résultats scolaires, et l'idée selon laquelle les enseignants peuvent jouer un rôle dans la prévention.

Session 2: Pouvoir, Utilisation de la Force et Consentement (2 heures)

Les participants identifient la relation entre l'abus de pouvoir et la violence liée au genre en milieu scolaire et se familiarisent avec le concept de violence, qui est différente de la force physique. La séance examine en outre la relation entre le consentement et la violence basée sur le genre. Les participants discuteront de l'impact du consentement, de l'utilisation de la force et du pouvoir par la violence et dans les relations adulte/enfant et maître/élève.

Session 3: Que peut-on faire si on assiste à un incident de type VBGE? (2 heures ?

Cette séance traite de la façon dont on aborde un incident ayant trait à la violence liée au genre en milieu scolaire en tant que témoin. Les participants devront apprendre à intervenir lors d'un incident de ce genre.

Session 4: La violence basée sur le Genre, les normes associées au Genre et le VIH/SIDA (1 heure 30 minutes)

Cette séance aborde dans le même temps ce que les participants ont appris sur les normes associées au genre et la violence basée sur le genre pour montrer leur impact sur le VIH/SIDA qui a dévasté des communautés à travers le monde. Les participants identifieront le rôle des enseignants dans la promotion des règles d'hygiène de base associées au genre qui réduisent le risque de violence et d'exposition au HIV. Un des messages clé de cette séance c'est que le fait de s'attaquer aux normes associées au genre est une stratégie importante dans la prévention de la propagation de l'infection VIH.

Pour en savoir plus.

- Interagency youth working Group (IywG). (n.d.). website. retrieved June 18, 2008, from the Information & Knowledge for Optimal Health (INFo) Project website. Le IywG est assisté par l'U.s. agency for International Development (UsaID). http://www.infoforhealth.org/youthwg/.
- Pulerwitz, J., Barker, G., Segundo, M., et al. (2006). *Promoting More Gender-Equitable Norms and Behaviors Among Young Men as an HIV/AIDS Prevention Strategy.* washington, D.C.: Population Council. http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/brgendernorms.pdf.
- Pulizzi, S., & Rosenblum, L. (2007). *Building a Gender Friendly School Environment: A Toolkit for Educators and Their Unions.* Brussels, Belgium: Education International. http://data.ei-ie.org/Common/GetFile.asp?ID=4750&mfd=off&LogonName=Guest.
- Schueller, J., Finger, W., & Barker, G. (2005). *Boys and Changing Gender Roles. YouthLens* 16. arlington, Va: Family Health International. http://www.fhi.org/Nr/rdonlyres/ebi4gbgdtwxeotyfwshe4wdqg6fsfgzvi-gnbgamvnu4mz42mjlqcftpkvtw35ry53fm2kgbczb6mcd/yL16e.pdf.
- UNAIDS, Global Initiative on Education and HIV and AIDS (EDUCaIDs). (2008). *The EDUCAIDS Overviews of Practical Resources.* Paris, France: United Nations Educational, Scientific and Cultural organization (UNEsCo). http://www.educaids.org/.
- Vann, B. (2004). *Training Manual Facilitator's Guide: Multisectoral and Interagency Prevention and Response to Gender-Based Violence in Populations Affected by Armed Conflict*. washington, D.C.: JsI research and Training Institute/rHrC Consortium. http://www.rhrc.org/resources/gbv/gbv_manual/intro.pdf.

3. Les attentes des enseignants ont un effet direct et considérable sur leur travail en tant qu'enseignant. Parfois les enseignants peuvent ne pas se rendre contre qu'ils sont en train traiter les gens de manière différente.

4. Dans certains contextes culturels, les filles sont tenues d'accomplir des tâches ménagères en plus de leur travail scolaire, ce qui constitue souvent un lourd fardeau de plus sur elles. Les garçons sont autorisés à aller jouer ou sont dispensés de tâches ménagères, parce que ces tâches sont considérées comme du “travail de filles.” Cela peut avoir un effet néfaste sur les filles et sur leurs résultats scolaires.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappelez aux participants de jeter un coup d'oeil sur l’Activité de Réflexion dans le **Manuel de Référence l’Enseignant**. Cet exercice est facultatif et les participants peuvent le faire à leur guise s'ils le désirent. S'ils ont des questions sur l'activité, ils ne doivent vous les poser.

5. Prendre conscience des formes de VBGE les plus fréquentes dans la communauté où travaillent les participants. Apprécier par exemple le contexte local (voir dans le **Manuel de Référence de l'Enseignant** des exemples de VBGE).

6. Se familiariser avec les types de violence les plus fréquents chez les participants et, s'il le faut, trouver un conseiller disponible. Dans certains pays, il est possible que les participants aient été témoins de violences extrêmement graves (par exemple la guerre), ce qui peut donner lieu à l'expression de vifs sentiments émotionnels.

Notes de l'Animateur:

1. Quelques uns des participants pourraient considérer les comportements violents mentionnés dans cette séance comme quelque chose de normal. Ce programme de formation va permettre aux participants de s'interroger et, en dernier ressort, changer leurs idées par rapport à ce qu'ils considèrent comme la violence.

2. Rappeler aux participants le principe de la confidentialité et ne pas mentionner de noms. Il est aussi inopportun de faire des commérages sur les élèves, professeurs ou bien ceux suspectés d'abus aux enfants. C'est un milieu où chacun peut s'exprimer librement et discrètement.

3. Comprendre que beaucoup parmi les participants ont dû subir le même sort ou ont connu des élèves ayant vécu les mêmes problèmes que ceux décrits dans ce scénario. Se référer à l'**Introduction** au début de ce manuel et à la section **Soutenir les participants Qui ont Subi la Violence et les Abus.**

4. Dans l'activité 4, utiliser le scénario 8 pour montrer **un travail d'exploitation**, l'exemple d'un cas d'abus.

ACTIVITE 1: VIOLENCE/VOTE AVEC LES PIEDS (1 HEURE)

1. Dire au groupe que cette activité, qui sera faite dans un groupe élargi ; leur demander d'exprimer leurs sentiments et opinions par rapport à la violence.

2. Montrer les trois bouts de papier que vous aviez affichés à différents endroits: "**d'accord**," "**pas d'accord**," "**pas sûr**."

3. Expliquer au groupe que vous allez lire plusieurs énoncés. En lisant chaque énoncé, vous voulez qu'ils réfléchissent sur la manière de se positionner par rapport à cela. Chaque personne se déplacera vers la section de la salle qui soutient le mieux sa réponse: "d'accord," "**pas d'accord**," or "**pas sûr**."

4. Expliquer ceci : après que le groupe s'est placé sous l'inscription qui représente son opinion, vous demanderez aux volontaires de dire pourquoi ils ont agi de la sorte.

5. Expliquer que chacun a le droit d'exprimer son opinion, sans être jugé ou rabaissé. Rappeler aux participants les procédures et leur demander de s'engager à les utiliser en participant à cette activité.

6. Dernier point et non des moindres, dire aux participants qu'ils peuvent changer d'idée et de position à chaque fois qu'ils le désirent durant l'activité. Par exemple, les participants pourraient exprimer leur désaccord, mais après avoir entendu quelqu'un dire " d'accord", ils peuvent donc exprimer leur accord ou indécision. Il est bon de circuler durant l'activité ou la discussion.

7. Expliquer aux participants qu'on va leur demander de se tenir debout durant l'activité. Demander aux participants de ne pas s'asseoir ou de voter à partir de leur siège, à moins que leur état de santé ne les y oblige. Demander aux participants de se tenir debout et de participer durant l'activité.

8. Lire chacun des **Exemples de Déclaration** suivants, l'un après l'autre. Demander aux participants de se mettre sous l'inscription qui reflète le mieux l'opinion de cette assertion.

9. Après chaque assertion, poser les Questions à Débattre.

10. Demander aux participants de retourner à leur siège pour une discussion finale.

Exemples de Déclaration:

1. L'intimidation est une chose que les enfants doivent accepter.
2. Les enfants ne font pas l'objet de harcèlement sexuel.
3. Les enseignants ne peuvent pas changer les cultures qui tolèrent la violence.
4. Les enseignants ne devraient pas utiliser la violence pour punir les élèves.
5. Le déséquilibre des forces entre garçons et filles contribue à la violence.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Demander aux volontaires, selon leur opinion (« D'accord », « Pas d'accord » ou « Pas sûr »), de dire pourquoi ils ont choisi telle ou telle réponse. Utiliser les questions suivantes pour diriger la discussion:

1. Pensez vous que votre attitude vis-à-vis des rôles associés au genre a pu influencer votre opinion? Pourquoi ou pourquoi pas?
2. Comment les stéréotypes associés au genre influent-ils sur la façon dont vous percevez la violence?
3. Comment les coutumes influencent-elles vos réponses?

ACTIVITE 2/PARTIE 1: TYPES DE VIOLENCE (1 HEURE)

1. Les participants devraient former de petits groupes de trois ou quatre personnes.
2. Donner à chaque groupe un bout de papier. Dire aux participants d'écrire le mot "Violence" en tête.
3. Demander à chaque groupe de réfléchir sur le mot "violence," et ensuite de dessiner les images qui leur viennent à l'esprit.
4. Demander à chaque groupe d'aller devant la classe et de présenter ce qu'ils ont dessiné ou écrit au grand groupe.

QUESTIONS DE DISCUSSION:

Utiliser les questions suivantes pour diriger la discussion:

1. Avez-vous remarqué des thèmes récurrents.

2. Y a-t-il des images ou mots qui sont apparus dans toutes les présentations?

ACTIVITE 2/PARTIE 2: TROIS TYPES DE VIOLENCE (1 HEURE)

1. Expliquer que la violence se manifeste sous trois formes (psychologique, physique et sexuelle). Renvoyer les participants aux exemples du **Manuel de Référence de l'Enseignant** ou sur le tableau papier.
   Faire lire aux participants chaque exemple.
2. Demander aux petits groupes de retourner aux affiches qu'ils ont créées (en activité 2/Partie 1) et déterminer le type de violence qu'ils ont dessiné ou décrit.
3. Instruire aux groupes restreints d'écrire la lettre "S" à côté de tous les types de violence sexuelle dont ils ont fait le portrait, les lettres "Phy" à côté de tous les types de violence physique les lettres "Psy" à côté de tous les types de violence psychologique.
4. Souligner que la violence psychologique est la moins visible parmi les trois types de violence ; les participants ne seront pas tenus de donner une liste d'exemples. Se préparer à donner des exemples de violence psychologique.

5. Maintenir les affiches intactes dans la salle.

QUESTION A DEBATTRE:

Utiliser la question suivante pour diriger la discussion:

Un acte de violence pourrait-il réellement concerner deux types de violence ou plus? La réponse est affirmative. Par exemple, les filles peuvent être humiliées par leurs professeurs par rapport à leur apparence physique (violence sexuelle ou harcèlement) aussi bien que par rapport à leurs capacités intellectuelles (abus psychologique).

ACTIVITE 3: LA VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE EN MILIEU SCOLAIRE (1 HEURE)

1. Ecrire "La Violence Basée sur le Genre " sur le **tableau papier**. Se référer à nouveau à la définition de genre.
2. Demander aux participants comment ils définissent la violence basée sur le genre (VBG) en rapport avec ce qu'ils savent sur le genre. Mentionner les commentaires des participants sur le papier **tableau papier**.
3. Renvoyer les participants à la définition de VBG dans le **Glossaire** des **Manuel de Référence de l'Enseignant**. Comparer la version des participants avec la définition: **Violence Basée sur le Genre** signifie *tout acte qui débouche ou est susceptible de déboucher sur la violence physique, sexuelle or psychologique ou la souffrance à l'encontre de quelqu'un (qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille) et basé sur des considérations ou stéréotypes liés au genre.*

4. Se référer à nouveau aux dessins à partir de l'Activité 2/Partie 1. Demander aux participants de donner des exemples que l'on pourrait qualifier de genre.
5. Ensuite écrire "Violence Basée sur le Genre en Milieu Scolaire" sur une feuille du **tableau papier**. Se référant à la définition de VBG et le mot "école," quelle définition va t'on donner à la Violence basée sur le genre en milieu scolaire? Reporter les commentaires des participants sur le **tableau papier**.

6. Se référer à la définition de la violence basée sur le genre en milieu scolaire dans le **Glossaire** du **Manuel de Référence de l'Enseignant**. Comparer la version des participants avec la définition:
   La violence basée sur le genre en milieu scolaire *signifie toute forme de violence ou d'abus basée sur le genre et des relations. Elle peut être physique, sexuelle ou psychologique ou les trois à la fois. Elle peut se manifester à l'école, sur les aires de jeux de l'école, ou dans les résidences scolaires. Cette violence peut être causée par les maîtres, élèves, ou par des membres de la communauté. Les filles tout comme les garçons peuvent être aussi bien les victimes que les auteurs. La violence basée sur le genre entraîne des conséquences préjudiciables à l'éducation et à la santé de la reproduction*

7. Se référer à nouveau aux dessins à partir de l'activité 2/Partie 1. Demander aux participants de souligner les exemples que l'on pourrait qualifier de VBGE.

8. En examinant les illustrations, demander ce qui fait que les exemples renvoient à la

violence basée sur le genre en milieu scolaire. Renvoyer les participants aux **Exemples de VBGE** dans le **Manuel de Référence de l'Enseignant**.
Faire lire aux participants chaque exemple.

ACTIVITE 4: TYPES DE VIOLENCE QUI AFFECTENT LES JEUNES (1 HEURE ET 30 MINUTES)

1. Demander aux participants de former de petits groupes de trois à quatre personnes.

2. Garder à l'esprit les **Objectifs d'Apprentissage**, donner à chaque groupe un des scénarios (voir le **Manuel de Référence de l'Enseignant**). Vous pouvez éprouver le besoin d'adapter les scénarios pour les adapter au pays ou localités où travaillent les participants.

3. Demander à une personne dans le groupe de lire le scénario à haute voix.

4. Accorder aux participants 30 minutes pour lire le scénario et répondre aux **QUESTIONS A DEBATTRE**.

5. Demander aux groupes de présenter un résumé (deux ou trois phrases) de leur scénario (3 minutes) à tout le groupe. Rappeler aux participants qu'il n'est pas nécessaire de relire les scénarios.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les suivantes questions pour mener la discussion:

1. Quel type de violence le jeune homme subit-il dans votre scénario? Discuter des questions de genre portant sur ce type de violence.

2. Quel est l'impact de ce type de violence sur l''élève? Quelles seront les éventuelles conséquences d'une telle violence si elle reste impunie?

3. Avez vous vécu ce type de violence dans votre école?

4. Avez vous déjà rencontré pareille situation? Qu'avez vous conseillé à votre élève?

RECAPITULATION

1. Remercier les participants pour leurs idées et participation. Il y a différents types de violence relatifs au genre, et ils auront un impact sur les élèves et leur équilibre psychique.

2. La violence basée sur le genre en milieu scolaire sévit depuis longtemps. On compte beaucoup parmi les participants qui ont connu eux-mêmes la violence basée sur le genre en milieu scolaire. Rappeler aux participants qu'ils sont bien placés pour porter le changement et réorienter la vie des élèves.

3. Rappeler aux participants qu'ils vont revoir les scénarios et discuter des stratégies pour aborder la question de la violence en profondeur au cours des sessions à venir.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

Exemples de Trois Types de Violence

1. **Violence Psychologique:**
   - Menaces
   - Chahuts
   - Intimidation
   - Injures
   - Brimades
   - Humiliation
   - Ignorance

2. **Violence physique:**
   - Etreinte
   - Coup de poing
   - Privation de liberté
   - Coup de pied
   - Coup de canne ou de fouet
   - Poussée
   - Le fait de jeter quelque chose à quelqu'un

3. **Violence sexuelle:**
   - Viol
   - Souillure
   - Attouchement indécent et dénonciation
   - Langage sexuellement explicite avec des remarques ou propositions sexuellement suggestives

Exemples de VBGE

1. **Psychologique:**

Les filles et garçons subissent des abus de la part de leurs pairs et maîtres à travers:

. Harcèlement sexuel
- Abus sexuel relatif à la puberté
- Brimade, chahut
- Abus de langage des professeurs
- Manipulation émotionnelle et exploitation
- Le fait de traiter les élèves de paresseux ou de sots qu'il s'agisse de garçons ou de filles.

2. **Physique:**
   - frapper
   - gifler
   - battre à coup de cannes
   - donner des coups de poing
   - Secouer
   - Etrangler
   - Positions corporelles pénibles
   - Exercices excessifs
   - Interdire d'accéder aux toilettes
   - Travail d'exploitation
     - Des corvées scolaires qui influent négativement sur l'apprentissage ou la santé
     - Travail punitif

3. **Sexuel:**
   - Viol
   - Souillure
   - Tripotage, attouchement, etc.
   - User d'un langage sexuellement explicite en s'adressant à un enfant
   - Attouchement indécent et dénonciation
   - Montrer des images pornographiques devant les enfants

Scénarios pour les Types de Violence qui Affectent les jeunes

Scénario 1

J'ai 12 ans et suis un peu plus grand que ceux de ma génération. Je suis élancé et musclé et les grands garçons jouent avec moi car j'ai la même taille et je joue au football. J'aime rester avec les grands garçons parce qu'ils sont populaires et connaissent toutes les grandes filles de l'école.

Le mois dernier, une grande fille s'est approchée de moi pour me dire que j'étais beau et que si elle ne sortait pas avec l'autre mec, Kweku, elle me choisirait. J'étais tellement surpris par ses commentaires et flatté, mais je ne dis rien parce que je suis timide avec les filles. Le lendemain après le cours j'allais au terrain de football avec mes potes quand je me suis rendu compte que nous prenions une route inhabituelle. La même fille était aussi avec nous, ce qui était étrange. Je ne lui dis rien car son petit ami, Kweku, était à côté. Il est très jaloux et s'énerve facilement. Après un moment, venant de nulle part, je sentis quelqu'un sauter sur moi et me plaquer à terre. J'entendais une fille pousser des cris stridents et je recevais plusieurs coups à la tête, au dos et au visage. Je fermais les yeux et espérais sortir indemne de cette situation. A la fin de la bastonnade, Kweku me donna un coup de pied sur le visage et m'intima de ne jamais plus adresser la parole à sa petite amie sinon il me tuerait. Kweku l'amena de force devant moi. J'avais le visage ensanglanté. Je pleurais et Kweku lui disait, "pourquoi lui parler? Il n'est même pas un homme."

Je ne pouvais pas me rendre à I'école à cause de mon visage qui était enflé. Je n'avais pas dit la vérité à mes parents au sujet de la bagarre. J'ai tellement peur que Kweku me tue. Je vais à l'école seul et rentre directement à la maison à la descente. J'ai aussi quitté l'équipe de football parce qu'il y avait parmi eux qui étaient mes bourreaux . Tous les jours, ils me cherchaient noise et disaient que je n'étais pas un homme du fait que je ne ripostais pas. J'étais si esseulé et j'avais peur.

Scénario 2

Je prends le même chemin tous les jours pour aller à l'école. C'est le seul chemin sûr, parce que dans les champs il y a quelquefois des bandits et j'ai peur de marcher seul à travers les champs, surtout quand approche la période des récoltes. Ainsi tous les jours, je passe près de l'arrêt de bus et le bar pour me rendre à l'école et à chaque fois, un homme d'âge mûr proposait de m'offrir à boire. Il dit qu'il m'achèterait tout ce que je désirais et qu'une élève mérite d'être gâtée de temps à temps. Un jour il me remit une jolie bouteille de parfum et je l'ai acceptée. La semaine dernière, il me demanda de faire un tour avec lui après l'école.

Je refusai mais il continuait d'insister. Parfois, il s'approchait de moi, et il m'était difficile de m'éloigner de lui sans me faufiler dans la circulation. Demain j'emprunterai le chemin des champs bien que je craigne les bandits, car j'ai aussi peur de cet homme qui me harcèle sans cesse.

Scénario 3

Je m'appelle Anna. Les maths sont ma matière favorite. Mon professeur de Maths s'intéresse à moi parce que je suis belle. Le Mardi passé, il m'a promis de m'encadrer si j'acceptais de porter son sac à la maison. Honnêtement, j'étais mal à l'aise, mais puisque je ne voulais pas frustrer le prof de ma matière préférée, je dus accepter.

Le premier jour il m'a remerciée, mais de façon inopportune ses mains frôlèrent mes seins au moment de rentrer. J'étais soulagée de savoir que c'était fini et que je ne devais plus recommencer. Le lendemain, Mercredi, le prof me demanda de porter son sac à la maison. J'acceptai mais cette fois-ci il insistait pour que j'entre dans la maison. Quand je refusai, il se mit à me traiter d'impolie, d'ingrate pour avoir décliné la boisson fraîche qu'il m'offrait. Il était si fâché que je dus accepter. Une fois à l'intérieur, le professeur me tirait de force dans sa chambre à coucher.
J'essayais de me débattre mais il me dit que j'étais stupide et me menaçait de représailles au cas où je criais ou le racontais à quelqu'un. Après cela, je courus jusqu'à la maison, me sentant malade et abattue. Je suis stupide et suis responsable de ce qui s'est passé. Le lendemain à l'école, toutes mes amies se moquaient de moi en m'appelant la petite amie du prof. Je songeais à abandonner l'école et aller vivre avec ma tante au village.

Scénario 4

J'ai 14 ans et j'étais très proche d'un prof qui m'accordait une attention particulière en classe. Après le cours j'aimais rester avec lui et parler de ce qui n'allait pas. J'avais vraiment confiance en lui, et il m'était sympathique. Je me confiais à lui, et il m'aidait à m'épancher. Nous avons convenu qu'il serait mieux que nous ayons plus de temps pour discuter. Ainsi je me rendis chez lui en sa compagnie, avec la permission de mes parents. Eventuellement il me dit qu'il m'aimait et que j'étais pas comme les autres. Nous avons par la suite noué une relation sexuelle. J'ai récemment découvert qu'il avait une relation sexuelle avec quatre autres élèves qui étaient même plus jeunes que moi. Il m'utilisait seulement pour assouvir ses désirs sexuels. Il ne m'a jamais aimée. Je suis perplexe, naïve et stupide. C'est de ma faute puisque j'avais confiance en lui. Comment puis-je en parler à mes parents? Ils diront que la faute m'incombe à moi. Les autres filles ne viennent plus. Maintenant, je le vois parler à une autre en classe inférieure. Je suis sûre qu'elle lui fait confiance aussi.

Scenario 5

Je m'appelle Rashma. J'aimerais être médecin ou professeur quand je serai grande. J'aime vraiment aller à l'école, mais il m'est difficile de poursuivre mes études. Je me réveille à 4 H du matin tous les matins parce que je dois aider ma mère et mes sœurs dans les corvées domestiques. Quelquefois j'arrive en retard à l'école car mes parents ne me libèrent pas tant que je n'ai pas fini mon travail. Quand j'arrive en retard, mon prof me demande de me tenir debout devant la classe ; il tient des propos très cruels à mon égard. Un jour il me dit, "Tu es sotte, pourquoi d'ailleurs viens-tu à l'école? Tu devrais aller trouver un mari !" Un autre jour quand je me suis endormie par hasard en classe, il dit "Peut-être que tu as mal à cause de tes seins qui grossissent terriblement."
J'étais triste quand il m'a dit cela, et tout le monde riait, mais nous n'avons pas le droit de répliquer aux professeurs. Je n'aime vraiment pas ce prof, encore moins ses cours mais je suis obligée d'y aller pour passer en classe supérieure. Une fois, j'en ai parlé à une dame professeur et elle me dit, "ne t'en fais pas, il plaisante tout simplement." Je ne m'en portai guère mieux.

Scénario 6

Je m'appelle Sam, et j'aime les études. Mes matières favorites sont l'art et l'écriture. Tout le monde se moque de moi ; les gens disent que je suis "comme une fille" parce que je n'aime pas les maths et les sciences. Toutes mes amies à l'école sont des filles. J'aime la compagnie des filles car chez moi je suis le cadet et j'ai six soeurs. Je trouve que ce n'est pas amusant de jouer avec les garçons parce qu'ils aiment se battre et prétendent qu'ils sont en guerre. Quand les autres garçons essaient de se battre avec moi et que je leur dis que je n'aime pas me battre, ils m'insultent en me traitant de 'femmelette' et de ' lâche." J'aime étudier, mais quand je suis à I'école, je pleure parfois quand les grands garçons me provoquent. Un jour je pleurais, et la maîtresse me demanda pourquoi. Quand je lui ai expliqué la raison, elle dit « tu devrais cesser de te comporter comme une fille et de jouer avec les filles ». Je ne comprends pas pourquoi je ne devrais pas jouer avec les filles si tant est que nous nous amusons bien.

Scénario 7

Je m'appelle Muriel. Je suis bien dans toutes les matières à l'école. Mes professeurs m'ont dit que si je continue mes études et que mon niveau ne baisse pas, je pourrai décrocher une bourse et aller à l'université de la capitale.

Quand j'en ai parlé à mon père et à mes oncles, ils on ri de moi avant d'ajouter, "Que ferait une fille à l'université si un jour elle doit se marier et être mère?"
J'aimerais me marier et avoir des enfants mais après l'université. Je dis à mon père que je voulais passer à un niveau supérieur en maths car là où je suis maintenant c'est très facile. Il me dit que ce n'était pas une bonne idée car j'étais une fille et d'ajouter que, "les filles ne sont pas bien en maths; tu devrais suivre des cours de cuisson." Je ne comprends pas pourquoi une fille ne peut pas aller à un niveau supérieur en maths ou

aller à l'université. Je suis triste à l'idée de savoir que je dois un jour quitter l'école prématurément. N'est-il pas possible d'être une bonne femme et mère et de suivre des études universitaires?

Scénario 8

Je m'appelle Kofi. Je suis issu d'une très grande famille. Ma mère est décédée l'année dernière et mon père est le seul adulte à la maison. Mon père s'absente souvent parce qu'il vend des marchandises au marché. Je suis l'aîné de la famille et dois aider mon père. Je me lève tôt le matin pour aller à notre jardin et m'assurer que tous mes frères et soeurs ont bien mangé. Après cela, je me prépare pour aller à l'école qui se trouve loin de chez moi. Je fais presque une heure de marche jusqu'à l'école. Quelquefois quand j'arrive à l'école, je suis déjà très fatigué compte tenu du fait que je travaille depuis le lever du soleil. Mon professeur dit que je suis très fort, et il me fait souvent travailler dans les champs à l'école, ce qui fait que je rate des cours. En classe, je me rends compte que mon niveau baisse à cause du cours précédent que j'ai raté. Je ne veux pas aller à l'école pour faire plus de travail, je veux aller à l'école pour étudier. Comment dire à mon prof que je ne veux pas rater son cours ou travailler dans son jardin et que je veux rester en classe et étudier?

HEURE: 2 HEURES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE:

A la fin de cette session, les participants seront en mesure de:

1. Identifier la relation entre l'abus de pouvoir et VBGE.
2. Reconnaître que la violence sous la forme de VBGE signifie utiliser quelques types de force, ce qui pourrait inclure ou non la force physique.
3. Décrire l'impact du consentement, de l'usage de la force et du pouvoir sur la violence et sur les relations adulte/enfant et élève/maître.

METHODES UTILISEES:

Discussion dans un groupe élargi

MATERIELS:

- Des tableaux de papier
- Supports
- Marqueurs
- Tableaux papier des sessions précédentes sur la violence
- Manuel de Référence de l'Enseignant:
  - **Scénarios Relatifs au Pouvoir**
  - **Usage la Force et Consentement**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Avoir portée de main les tableaux papier des sessions précédentes sur la violence.
2. Examiner les points de vue sur le **pouvoir, l'usage de la force** et le **consentement** (voir Activités 1 et 3). Se familiariser avec ces points de vue pour diriger la discussion et lier ces avis très importants au VBGE. Ces notes sur le pouvoir, le consentement et l'usage de la force mettent en relief des avis qui devraient servir de discussion, mais ne pas les lire ou les utiliser pour organiser la conférence.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

Les points dans les activités suivantes devraient faire l'objet de discussion, mais il faudra les utiliser pour aider à diriger la discussion, si nécessaire.

ACTIVITE 1: POUVOIR (15 MINUTES)

1. Utiliser ces points pour mieux orienter la discussion sur le pouvoir.[10]
   a. Les auteurs peuvent détenir un vrai pouvoir ou supposé comme tel. Ce qui suit représente des types de pouvoir et d'autorités.

	Types de Pouvoir	**Détenteurs d'autorité**
Social	Pression de la part des pairs, brimades	Leaders, parents, enseignants, pparparents
Economique	Contrôle de l'accès aux biens faveurs/services/argent/ faveurs	époux, père, chef de famille
Politique	exécute des lois discriminatoires	Des dirigeants élus, notabilités villageoises
Physique	force, taille, usage d'armes, contrôle de l'accès ou sécurité	soldats, police, voleurs, gangs
Basé sur le Genre	normes culturelles, traditionnelles, structures familiales	Les hommes sont d'habitude plus puissants que les femmes
Age	Normes culturelles, traditionnelles, structures familiales	Les jeunes ont moins de pouvoir

   b. Le pouvoir est directement lié au choix. Plus vous avez du pouvoir, plus vous avez des choix. Moins vous avez du pouvoir, moins vous avez des choix. Les personnes qui n'ont pas de pouvoir sont par conséquent plus vulnérables.
   c. La violence basée sur le genre implique l'abus de pouvoir. On exploite et abuse des relations de pouvoir inégal.

2. Sur le tableau papier, écrire "Pouvoir."

3. Demander au groupe, "qu'est-ce qui donne le pouvoir à quelqu'un?" Ecrire les réponses sur le tableau papier.

4. Quels types de pouvoir y a t-il? Quels genres de personnes ont du pouvoir? Donner quelques exemples de personnes qui ont du pouvoir à travers le monde, la communauté et l'école (par exemple les dirigeants élus, les notables villageois, enseignants).

[10] Adapté de B. Vann, *Training Manual Facilitator's Guide*; voir Bibliographie pour la citation complète.

5. Qui a du pouvoir dans les relations entre adultes et enfants? Cela est-il basé sur les

normes culturelles? Veuillez expliquer.

6. Est-ce que les personnes qui ont du pouvoir en abusent? (Non)

7. Expliquer que VBGE traite d'abus de pouvoir. Qu'il s'agisse de pouvoir réel ou perçu, la victime de l'abus croit que le pouvoir est réel.

8. Laisser le tableau papier sur le "Pouvoir" au mur pour qu'on puisse le voir et s'y référer à nouveau.

ACTIVITE 2: USAGE DE LA FORCE (30 MINUTES)

1. Utiliser ces points pour mieux diriger la discussion sur la force. Renvoyer les participants à la définition de la force dans le **Glossaire du Manuel de Référence de l'Enseignant**.
   - La **force** peut être physique, émotionnelle, sociale ou économique. Elle peut aussi impliquer la coercition ou la pression. La force implique aussi l'intimidation, les menaces, la persécution ou d'autres formes de pression (se référer aux trois types de violences : La cible d'une telle violence est obligée de se comporter comme on s'y attend ou de faire ce qui est demandé de peur d'en subir les conséquences qui peuvent s'avérer nuisibles.
   - La violence consiste à utiliser la force ou d'autres moyens de coercition comme la menace, le chantage ou la promesse d'un bénéfice pour obtenir quelque chose d'une personne plus faible ou plus vulnérable.
   - User de la violence implique la contrainte.

2. Ecrire "Usage de la Force" sur un tableau papier. Demander comment l'utilisation de la force est liée à la violence. Ecrire les réponses sur le tableau papier.

3. Résumer en expliquant que la violence dans ce contexte requiert l'usage de quelques types de force.

ACTIVITE 3: CONSENTEMENT (15 MINUTES)

1. Ecrire"Consentement" sur un tableau papier.

2. Demander aux participants ce que le consentement signifie pour eux. Ecrire les réponses sur le tableau papier. Discuter leurs réponses. Demander à quelqu'un de décrire ou d'expliquer les relations entre la **violence, le pouvoir, l'usage de la force** et le **Consentement** (voir les recommandations suivantes).

   Le consentement signifie dire "oui" ou agréer quelque chose. Le consentement est le fait d'accepter de faire quelque chose librement sans aucune contrainte, fraude, tromperie, contrainte, ou d'autres formes de coercition ou déformation. Des actes d'abus sexuel surviennent lorsqu'il y a absence de consentement. Même si quelqu'un dit "oui," il ne s'agit point d'un vrai consentement si cela a

été dit sous la contrainte ou si l'auteur a utilisé une quelconque force pour faire obéir la victime.[2] Les enfants ne peuvent jamais consentir à une relation sexuelle avec un adulte. La soumission à la volonté de l'autre, comme dans le cas de menaces, force ou violence, ne constitue pas un consentement

3. Demander aux participants s'ils peuvent penser à des exemples. Un des exemples les plus fréquents se trouve être les relations avec les vieux, que l'on appelle parfois "petits papas." Ne pas oublier les points suivants:
    - Quelques adultes ciblent les jeunes qui sont confrontés à des problèmes économiques. Par exemple, si un homme demande à une jeune fille de coucher avec lui en échange du paiement de ses frais scolaires, une telle attitude ne saurait être acceptable dans la mesure où en tant qu'adulte, il profite de sa situation économique.
    - Les enseignants sont toujours responsables de leurs actes. Par exemple, on ne saurait accepter qu'un enseignant ait une « liaison amoureuse ». L'amour entre enseignants et élèves n'est pas admis professionnellement parlant et dans beaucoup de pays cela est considéré comme un harcèlement sexuel lorsque la fille est mineure.

ACTIVITE 4: ANALYSE DES SCENARIOS LIES AU POUVOIR, A LA FORCE ET AU CONSENTEMENT (1 HEURE)

1. Répartir les participants en petits groups de trois à quatre. Assigner à chaque groupe un scénario (voir les Manuel de Référence de l'Enseignant). Quelques groupes peuvent avoir le même scénario.

2. Au sein des groupes restreints aider les participants à discuter et à répondre aux questions.

3. Faire en sorte que chaque groupe résume son scénario et présente ses réponses à tout le groupe.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. La violence basée sur le genre dans le milieu scolaire est un abus de pouvoir. Bien que les situations de "papas gâteaux" peuvent exister, ils ont toujours tort du fait qu'ils ont recours à la force et la coercition subtile.

2. Le consentement est un facteur très important en matière de VBGE. Un enfant ne peut pas consentir à une relation sexuelle avec un adulte. Réitérer qu'un enseignant ne doit jamais avoir de relation sexuelle avec une élève parce que dans beaucoup de cas cela est illégal et contre le code professionnel de l'éthique.

3. Les adultes devraient toujours garder à l'esprit qu'ils sont les détenteurs du pouvoir dans les relations entre adultes et enfants et ne devraient pas en abuser. Le fait qu'un enfant qui accepte les avances d'un adulte ne veut pas dire qu'il est consentant; l'enfant peut être sous le coup d'une pression subtile, de menaces inexprimées ou d'une crainte.

ACTIVITE DE REFEXION:

Rappeler aux participants de jeter un coup d'œil à l'Activité de Réflexion **Manuel de Référence de l'Enseignant**. Ceci est un exercice optimal que les participants peuvent faire seuls s'ils le désirent. S'ils ont des questions au sujet de cette activité, ils devraient pouvoir librement vous les poser.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

Scénarios sur le Pouvoir, Usage de la Force et le Consentement

Scénario 1

Fatima vient d'une famille traditionnelle. Elle a 16 ans et se débrouille bien à l'école. Elle a toujours rêvé d'être médecin, et ses professeurs lui ont parlé de la bourse qu'elle pourrait obtenir pour aller étudier en ville si elle poursuit ses études. Elle décide de s'en ouvrir à son père. Le même jour elle rentre à la maison et en parle à son père, ce dernier lui répondit qu'il a déjà prévu d'accorder sa main à un homme très riche originaire du village d'à côté, et qu'elle devra arrêter ses études. Fatima n'a jamais rencontré cet homme, elle ne souhaite pas se marier, mais elle respecte son père et l'éducation qu'elle a reçue ne lui permet de désobéir à ses parents. Bien qu'elle soit triste, elle se résolut à épouser l'homme et dût quitter l'école.

- Est-ce que Fatima a donné son accord sur le mariage ?
- A- ton usé de force dans cet incident?
- Qui est le détenteur de pouvoir dans cette situation ?
- Quel genre de pouvoir a le père?
- Quel genre de pouvoir a la fille?
- Comment le pouvoir est-il lié au choix dans cet exemple ?
- Quels conseils donner à Fatima?
- Quels conseils donner au père?
- Avez-vous connu pareille situation dans votre communauté?

Scénario 2

Aisha vient juste d'avoir 14 ans. Elle a remarqué que beaucoup de garçons et d'hommes, y compris son maître, ont commencé à la regarder d'un autre œil. Aisha est une bonne élève, mais il lui est difficile de poursuivre ses études parce que son père va travailler en ville et sa mère malade. Tous les jours, à son retour de l'école, elle doit préparer, nettoyer et s'occuper de ses petits frères. Elle vient de se rendre compte qu'elle doit honorer ses frais scolaires, et qu'elle doit acheter un nouveau livre de maths. Un jour en rentrant de l'école, un homme qui était dans une belle voiture se gara juste près d'elle et lui proposa de la déposer chez elle. Alors qu'elle était dans la voiture, l'homme se mit à caresser sa jambe d'une manière qui l'a mise mal à l'aise. Ensuite il lui dit qu'il lui plairait de lui donner un peu d'argent en échange de quelques faveurs qu'elle pourrait lui accorder. Il lui dit que ça ne faisait rien et que toutes les filles de son âge adoraient ses faveurs. Elle ne voulait pas faire ces choses-là avec cet homme, mais avec un peu d'argent elle payerai ses frais scolaires et soutiendrait sa famille.

- A-t-on usé de force dans cette situation?
- Qui a le pouvoir dans cette situation ?
- Quel genre de pouvoir a l'homme ?
- Quel genre de pouvoir a la fille?
- Quels conseils donneriez-vous à Aisha?
- Quels conseils donneriez-vous à l'homme?
- Cela est-il arrivé aux filles que vous connaissez ?

Scénario 3

Mme Hernandez est institutrice dans une école primaire et a souvent comme travail d'encadrer les élèves le matin pendant qu'ils jouent dehors avant le cours. Elle remarqua que les garçons et les filles jouaient séparément, ce qui est normal à ce niveau de leur cursus. Une des filles est plus âgée et plus grande que les autres. Elle était toujours avec un groupe de filles et aimait à provoquer les plus jeunes. Un jour, Mme Hernandez dût remarquer qu'elles se comportaient cruellement avec la plus petite fille ; certaines d'entre elles couraient tout en pinçant ses seins et elle se mettait à pleurer. Elles l'insultaient et se moquaient d'elle. Mme. Hernandez voyait que la petite fille était dans tous ses états, mais elle pensa que ce genre de farce est normal et laissa les filles tranquilles.

- Est-on entrain d'user de force dans cette situation?
- Qui a le pouvoir dans cette situation?
- Quel genre de pouvoir a la fille plus âgée/ la plus grande ?
- Quel genre de pouvoir a la plus petite fille?
- Quels conseils donneriez-vous à la petite fille ?
- Quels conseils donneriez-vous à la fille la plus grande ?
- Quels conseils donneriez-vous à l'institutrice ?
- Avez-vous connu ce scénario dans votre école?

Scénario 4

Mr. Smith, le professeur de maths, habite un très petit village loin de sa famille. Il a été envoyé par le ministère pour enseigner pendant deux ans en milieu rural. Il ne gagne pas beaucoup d'argent et ne peut pas se permettre d'engager une bonne. Il pense que faire travailler les élèves est un des privilèges inhérents à l'enseignement dans un milieu éloigné. Il croit que les filles ne sont pas bien en maths, ainsi durant son cours, il demande à certaines d'entre elles d'aller nettoyer sa maison. Les filles ne lui ont jamais dit qu'elles rechignaient à accomplir les tâches domestiques mais il remarqua qu'elles avaient l'air toujours fatiguées et ses collègues lui firent remarquer que les filles commençaient à avoir des problèmes dans les autres matières.

- Est-on entrain d'user de force dans cette situation?
- Qui a le pouvoir dans cette situation ?
- Quel genre de pouvoir a le professeur?
- Quel genre de pouvoir ont les élèves?
- Quels conseils donneriez-vous aux élèves?
- Quels conseils donneriez-vous au professeur?
- Avez-vous connu un tel scénario dans votre école?

Scénario 5

Thomas est toujours en retard à l'école. Malgré tous ces efforts pour arriver à l'heure, sa mère le fait travailler dans la maison avant qu'il n'aille à l'école, et cela fait qu'il vient en retard. Quelquefois il ne veut même pas se rendre à l'école à cause de la punition qu'il reçoit de sa maîtresse. Elle le fait se tenir debout devant la classe, et elle lui titre les oreilles jusqu'à ce qu'il se mette à pleurer. La maîtresse le fait à la plupart des garçons et dit que cela les rendra plus vigoureux.

- Est-on entrain d'user de force dans cette situation?
- ***Notes l'Animateur: la maîtresse*** *use de* ***force****, mais n'oblige pas l'élève nécessairement à faire quelque chose contre sa volonté.*

- Qui a le pouvoir dans cette situation?
- Quel genre de pouvoir a la maîtresse?
- Quel genre de pouvoir a l'élève?
- Quels conseils sonneriez-vous à l'élève?
- Quels conseils donneriez-vous à la maîtresse ?
- Avez-vous connu un tel scénario dans votre école ?

Scénario 6

Gloria a 12 ans ; elle aime vraiment aller à l'école. Ces derniers temps elle a des problèmes en science, et son professeur s'est proposé de lui donner des cours de renforcement. Un jour elle reste à l'école après le cours et le professeur, les mains se saisit de ses seins et lui dit qu'elle était devenu une femme d'une grande beauté. Gloria se sentit mal à l'aise, mais avait peur de le dénoncer. Elle décida de ne pas exceller en maths plutôt que de solliciter encore l'aide d'un professeur.

- Est-on entrain d'user de force dans cette situation?
- Qui a le pouvoir dans cette situation ?
- Quel genre de pouvoir a le professeur?
- Quel genre de pouvoir a l'élève?
- Quels conseils donneriez-vous à l'élève?
- Quels conseils sonneriez-vous au professeur?
- Avez-vous connu pareil scénario dans votre école?

Scénario 7

Mr Daniel est professeur et entretient une relation amoureuse avec une de ses élèves du nom de Grace. Il se montre complaisant à l'égard d'elle en classe et lui donne de bonnes notes bien qu'elle ne le mérite pas. Mr Daniel a remarqué qu'un élève sortait avec Grace ; il l'accompagnait après le cours. Il s'en prit à l'élève qu'il menaça de lui nuire physiquement et de le faire échouer s'il continue à fréquenter Grace.

- Est-on entrain d'user de force dans cette situation ?
- Qui détient le pouvoir dans cet exemple ?
- Quel pouvoir détient le professeur?
- Quel pouvoir détient l'élève?
- Quels conseils donneriez-vous à l'élève ?
- Quels conseils donneriez-vous au professeur?
- Avez-vous connu pareil scénario dans votre école?

Session 3: Que ferez-vous si Vous assistez à un incident de type VBGE?

HEURE: 2 HEURES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE:

A la fin de cette séance, les participants seront en mesure de :

1. Discuter la façon d'aborder un incident VBGE en tant que spectateur.
2. Intervenir durant un incident VBGE.

METHODES UTILISEES:

1. Remue-méninges
2. Discussion en petits groupes
3. Jeu de rôle

MATERIELS:

- Tableau à craie ou tableau papier
- Craie ou marqueurs, stylos ou crayons
- Manuel de Référence de l'Enseignant: **Diagramme du Spectateur**
- **Scénarios de Spectateur** (voir Contenu d'information pour la Session)

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Examiner et se familiariser avec les scénarios de spectateur.
2. Faire des copies des scénarios de Spectateur pour donner à chaque petit groupe un scénario.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

Les Spectateurs sont des personnes qui sont témoins d'une action interpersonnelle (entre deux ou plusieurs personnes) mais ne sont ni les agresseurs ni les victimes.

ACTIVITE 1: QU'EST- CE QU'UN SPECTATEUR ? (1 HEURE)

1. Regarder encore les incidents de violence dessinés sur le tableau papier. (Voir Module 4, séance 1, activité 2), demander aux participants s'ils ont une fois été témoins d'un cas de violence ou d'abus entre deux personnes. Qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, et s'ils voulaient intervenir ou s'ils n'étaient pas sûrs qu'ils devraient le faire. Il se pourrait que ce soit des membres d'une même famille, des amis, des élèves ou même leurs propres enfants.

2. Demander des exemples et dresser une liste sur le tableau papier.

3. Introduire la définition de 'spectateur'.

4. Répartissez les participants en quatre petits groupes. Donnez à chaque groupe un des scénarios de spectateur (voir **Contenu d'information pour la Session**) et

faire en sorte qu'ils répondent aux questions.

5. Demander aux groupes de partager les scénarios et réponses avec les grands groupes.

6. Dire aux participants que les spectateurs dépassent en nombre fréquemment les agresseurs et les victimes. Les spectateurs devraient agir quand ils voient un incident VBGE. En ne réagissant pas, ils n'aident pas à changer la situation. En effet si les spectateurs ne font rien, l'auteur (la personne responsable de cet acte de violence) peut interpréter leur inertie comme un signe d'approbation.

7. Se référer au **Diagramme du Spectateur dans** le **Manuel de Référence de l'Enseignant**. Expliquer que le diagramme s'applique au harcèlement verbal, au chahut, langage abusif et actes d'agression physique.

8. Rappeler aux participants que quand ils interviennent, ils devraient garder à l'esprit deux choses importantes:

   - Sécurité personnelle. Si la sécurité personnelle est menacée, solliciter l'assistance d'un guide communautaire ou des autorités (le représentant des enseignants, le comité de discipline, le notable du village ou la police) immédiatement.
   - Dénoncer le plutôt que de l'aggraver.

9. Partager les points suivants pour ce qui est de l'intervention:
   - Rester calme.
   - Afficher votre position clairement et calmement.
   - Ecouter et comprendre les points de vue de la victime et de l'agresseur.
   - Définir le problème de manière à prévenir ou à arrêter un pugilat et diminuer la tension.
   - Lancer des messages positifs.
   - Identifier les problèmes et les éventuelles solutions avec la victime et l'agresseur.
   - Proposer des solutions alternatives et essayer de trouver un compromis.

ACTIVITE 2: JEU DE ROLE DU SPECTATEUR (1 HEURE)

1. Utiliser les mêmes groupes restreints et scénarios comme c'est le cas dans l'activité 1, dire aux Participants de préparer une prestation de 5minutes où ils interviendront en tant que spectateur. Dans chaque rôle il devrait y avoir au moins un agresseur, une victime et deux spectateurs. Accorder à chaque groupe environ10 minutes pour préparer leur présentation.
2. Demander à chaque groupe de faire sa présentation.
3. Ensuite, répondre aux **Questions à débattre** en temps que groupe.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Que pensez-vous de la façon dont les personnages ont abordé le problème?
2. Pensez-vous qu'ils ont résolu le problème? Pensez-vous que l'auteur va changer de comportement? Et la victime ?
3. Y a t-il autre chose que le spectateur aurait pu faire?
4. Que devrait faire le spectateur la prochaine fois?

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Utiliser les points saillants dans les activités pour mettre en relief les comportements spécifiques que les participants peuvent adopter par rapport aux actes VBGE. Rappeler aux participants qu'ils devraient toujours tenir compte de leur sécurité personnelle et donner le meilleur jugement.
2. Affirmer que si vous voyez quelqu'un en danger ou en altercation physique, vous devriez intervenir immédiatement (en apportant un soutien si besoin en est). Garder à l'esprit que parfois il vaut parler aux auteurs en privé ou quand ils se seront calmés. Il s'agit de diffuser la situation ; vous ne voulez importuner personne devant les collègues ou d'autres élèves.
3. Mettant l'accent sur le rôle important que les participants jouent dans la prévention de la violence et VBGE. Rappeler leur qu'en agissant, ils s'érigent en modèles pour les jeunes et aident les autres à faire de même.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

Scénario du Spectateur

1. Vous venez juste de découvrir qu'un collègue enseignant (un autre) entretient une relation sexuelle avec une élève. Vous estimez qu'élèves et enseignants entretiennent fréquemment des relations sexuelles et vous vous ne souhaitez pas vous impliquer.
   - Si vous pensez que vous ne devriez pas vous mêler de cela, comment cela affectera-t-il le comportement de votre collègue ? Qu'est-ce qui pourrait arriver à l'élève ?

2. Vous êtes témoins d'une scène où des écoliers harcèlent, chahutent des écolières au sujet de leurs seins et menstrues. Pensez-vous que cette farce est normale?
   - En tant que spectateur, comment votre manque de réaction peut-il affecter le comportement des garçons ?

3. Vous voyez un groupe de filles chahuter un garçon parce que c'est un puceau. Vous voyez que le garçon est dans tous ses états. Vous approchez les élèves en privé pour leur dire que leur comportement est inacceptable.
   - Comment vos actions affecteront-ils le comportement des filles?
   - Comment vos actions affecteront-ils le comportement du garçon ?

4. Vous voyez un enseignant traiter un élève de sot. Vous savez que cela n'est pas juste. Ainsi vous décidez d'en parler à l'enseignant en privé pour discuter de ce comportement.
   - Comment vos actions affecteront-elles le comportement de cet enseignant ?
   - Comment vos actions affecteront-elles le comportement de cet élève?

Diagramme de Spectateur[12]

LE SPECTATEUR SE CONTENTE D'OBSERVER

When a bystander just stays on the side and watches, the aggressor will probably keep fighting the victim.

LE SPECTATEUR INTERVIENT

Le spectateur se tient à l'écart et observe la scène, l'agresseur continuera à frapper la victime

Si le spectateur intervient pour mettre un terme à l'agression, il est probable que l'agresseur cessera de frapper la victime

Remarque : ces représentations montrent des hommes et des femmes dans les trois rôles

[12] Cette session et le concept de "spectateur" sont empruntés à Pulizzi & Rosenblum, *Building a Gender Friendly School Environment;* voir le chapitre Bibliographie pour la citation complète.

HEURE: 1 HEURE ET 30 MINUTES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE:

A la fin de cette session, les participants seront en mesure de:

1 Reconnaître la relation entre la violence basée sur le genre et les normes associées au genre et le VIH/SIDA.

2 Identifier le rôle des enseignants dans la promotion des normes associées au genre **(suite)**

METHODES UTILISEES:

1. Remue-méninges
2. Discussion de groupe
3. Jeu de rôle

MATERIELS:

- Tableau, craie, et éponge
- Tableau papier
- Marqueurs
- Support tableau
- Manuel de Référence de l'Enseignant:
    - **Qu'est-ce que le SIDA? Qu'est-ce que le VIH?**
    - **Statistiques Globales sur les Femmes et le VIH/SIDA**
    - **Messages clés sur les Liens entre la Violence Basée sur le Genre et les Normes associées au Genre et le VIH/SIDA**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Cette séance fait le lien entre les normes associées au genre et la violence basée sur le genre et le VIH/SIDA. Vous aurez besoin de vous référer à nouveau aux questions soulevées lors des séances précédentes (genre et VBGE) pour faire effectivement le rapprochement.

2. Vous devriez être capable de fournir des renseignements importants sur le VIH/SIDA et les modes de transmission. Voir **QU'EST-CE QUE LE SIDA? QU'EST-CE QUE LE VIH ?** dans le **Contenu d'information pour la Session** comme référence. On suppose que les participants savent ce que c'est le VIH/SIDA ; ils sont capables d'expliquer de façon simple comment le virus se répand. Il est important de donner des renseignements nouveaux et précis et sont capables de renforcer des renseignements factuels et combattre les mythes. Si nécessaire, faites appel à un expert pour vous faciliter la tâche.

3. Les participants devraient se familiariser avec les questions relatives au VIH/SIDA dans le pays et contexte dans lequel ils travaillent.

4. **Statistiques Mondiales sur les Femmes et le VIH/SIDA** dans le Manuel de Référence de l'Enseignant donne des statistiques globales sur la violence contre les femmes et filles et le VIH/SIDA. Alors que ces statistiques permettent un large aperçu, il est aussi important pour les participants de comprendre la pandémie du VIH/SIDA dans les contextes locaux. Permettre un large aperçu et les statistiques locales prépare les participants à comprendre que le VIH/SIDA est une pandémie à l'échelle mondiale et qu'ils ont un rôle à jouer dans la prévention de la propagation du VIH.

5. Préparer des statistiques précises et courantes pour votre pays (voir le site Web de l'ONUSIDA sur **Comment pouvez-vous en Savoir Davantage?**). Accorder une attention particulière aux statistiques sur les jeunes et les femmes. Si possible, vous pouvez avoir besoin de faire des photocopies des statistiques du VIH/SIDA à partir de votre pays (par exemple, le taux d'infection, la prévalence, les données sur le genre) et les inclure dans les Manuel de Référence de l'Enseignant. Ce renseignement est important, ainsi les participants ont des renseignements précis par rapport à leur pays et situation. Vous pouvez utiliser **Statistiques Globales sur les Femmes et le VIH/SIDA** en guise d'exemple pour créer une documentation spécifique à votre pays.

6. Se familiariser avec **Messages Clés sur les Liens Entre la Violence Basée sur le Genre et les Normes Associées au Genre et le VIH/SIDA** dans le **Contenu d'information pour la Session**. Utiliser les renseignements pour diriger les activités et discussions.

7. Identifier les sources de renseignements sur La prévention du VIH et du Sida et l'éducation. C'est une bonne occasion pour partager les ressources comme les personnes vivant avec le VIH/SIDA, les groupes d'aide à l'enseignant, des centres de santé, où on peut obtenir des médicaments anti-rétroviraux et des conseils volontaires et des cliniques de tests.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. La société attend certains comportements des hommes et des femmes qui peuvent contribuer au comportement violent et à l'exposition de l'infection du VIH. C'est une stratégie importante, et c'est reconnu, que d'aborder ces attentes, ou les normes associées au genre, pour prévenir le VIH. Certains participants peuvent déjà contribuer à la prévention du VIH. En inculquant des compétences de vie ou en incorporant dans leurs cours des messages de prévention et d'éducation sur le VIH. Il est important pour eux de savoir que tous les professeurs peuvent aider à prévenir la propagation du VIH en encourageant des relations saines, respectueuses parmi les élèves et entre élèves et enseignants.

2. Les questions de sexualité et de VIH/SIDA peuvent être sensibles. Dans certaines cultures, le sexe ou la sexualité sont considérés comme des sujets tabous et peuvent causer des sentiments de gêne ou même de honte

quand on en parle en public. Vous devriez en être conscients, en particulier en travaillant avec des hommes et des femmes en même temps. Rappeler aux participants que le fait d'être des agents porteurs de changement pour supporter et protéger les enfants nécessitera parfois qu'ils abordent des sujets pour les lesquels ils sont mal à l'aise.

3. S'assurer de faire remarquer que les facteurs qui contribuent au VIH/SIDA sont souvent liés aux pratiques comportementales qui peuvent être changées. Quelques formes de comportements à risque ont des origines culturelles et économiques (par exemple les relations avec les personnes âgées, les mariages précoces, les mariages forcés et le harcèlement sexuel).

4. Comprendre que certains participants pourraient vivre avec le VIH ou ont pu être sous l'effet du VIH et du Sida. S'assurer d'utiliser un langage inclusif. Par exemple, "ceux d'entre nous qui ont été affectés par le VIH," pas "les personnes vivant avec le VIH" avec une connotation négative ou s'ils sont différents de vous ou du groupe de participants.

ACTIVITE 1: LES COMPORTEMENTS ASSOCIES AU GENRE QUI AGGRAVENT LA VIOLENCE ET QUI AUGMENTENT LE RISQUE DE CONTAGION AU VIRUS DU VIH/SIDA (1 HEURE)

1. Se référer à nouveau au Module 3, Session 1, Activité 3, **LA BOITE DE GENRE – AGIR COMME UN HOMME/ AGIR COMME UNE FEMME.** Demander aux participants d'examiner les qualités qu'ils ont énumérées comme masculines et féminines. Déplacez-vous dans la salle et demandez des exemples.

Par exemple:	***Féminin***	***Masculin***
	Passif	*Agressif*
	Un parler doux	*Aventurier*
	Dépendant	*Indépendant*
	Faible	*Energique*

2. Après que les participants ont donné leurs exemples, se circuler dans la salle et assigner à chacun un stéréotype masculin ou féminin.

3. Demander-leur comment ce stéréotype ou comportement féminin/masculin pourrait-il placer les personnes dans une situation de risque par rapport à l'infection du VIH. Donner un exemple en utilisant un dans les cas ci-dessous.

Féminin	*Masculin*
Passive: Incapable de négocier une relation sexuelle plus sûre.	**Agressif**: Domine les partenaires féminins, usage de la force pour exercer un contrôle.
Douce: peur de dire "non et ne réagit pas dans les relations.	**Aventurier:** A beaucoup de partenaires sexuels.
Dépendante: est financièrement vulnérable.	**Assuré:** prend des décisions unilatérales en matière (ex s'il faut ou non se protéger protection).
Faible: dépend des autres pour prendre des décisions.	**Energique:** Use de violence physique et émotionnelle pour exprimer ses sentiments et ses pensées

Messages CLES sur les Liens entre la Violence Basée sur le Genre et les Normes Associées au Genre et le VIH/SIDA trouvés sur le **Contenu d'Information pour la Session**, se déplacer dans la salle et aider les participants à faire des rapprochements, si nécessaire.

5. Après que tout le monde a eu le temps de trouver un risque lié au stéréotype de genre, partager avec le groupe élargi.

6. Conclure la séance en demandant ce qui pourrait advenir si les personnes choisissaient de souligner les rôles ou les stéréotypes associés au genre. Demander leur le support qu'ils utiliseraient. Utiliser les réponses à associer à l'activité suivante.

ACTIVITE 2: ECOLE ET PREVENTION DU VIH (30 MINUTES)

1. Demander ce que les écoles des participants font régulièrement pour prévenir la propagation du VIH. Déplacez-vous dans la salle et laisser les participants partager leurs réponses. Souligner qu'en plus des programmes existants et leur niveau de participation habituel, il y a autre chose qu'ils peuvent faire aussi.

2. Demander ce qu'ils peuvent faire au niveau individuel pour aider à prévenir la propagation du VIH. Assurez-vous de mettre en relief les points suivants et demander aux participants de donner des exemples sur la façon dont les enseignants peuvent servir des modèles et les comportements d'équité associés au genre qu'ils peuvent avoir:
   - Les enseignants servent de modèles aux élèves. Ils peuvent jouer un rôle important dans la communauté et à l'école.

- Les enseignants peuvent aider les élèves en façonnant des comportements d'équité associés au genre.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour diriger la discussion:

1. Pourquoi est-ce que le fait d'être un exemple est-il important pour renforcer les messages de prévention du VIH ?
2. Comment le comportement d'un enseignant pourrait-il avoir un effet négatif sur le renforcement des messages de prévention du VIH?
3. Quels sont les comportements ou messages importants à montrer aux élèves ? Comment y arriver?
4. Comment pouvez-vous démontrer l'égalité de genre dans votre école ? Donner des exemples.
5. Comment pouvez-vous démontré des comportements associés à l'équité de genre en dehors de la salle?

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. La violence basée sur le genre fait que les élèves courent un grand risque de contracter le VIH.
2. Le genre, les inégalités et les stéréotypes associés au genre contribuent à la propagation du VIH. Les filles sont plus vulnérables à l'infection du VIH à cause des facteurs biologiques et sociétaux.
3. les écoles jouent un rôle important dans la prévention de la propagation du VIH parmi les élèves.
4. Les enseignants peuvent servir de modèles dans la promotion de changements comportementaux positifs pour prévenir la propagation du VIH parmi les jeunes élèves. Ils peuvent aussi aider à changer des stéréotypes négatifs associés au genre.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappeler aux participants de jeter un coup d'oeil à l'Activité de Réflexion dans le **Manuel de Référence de l'Enseignant**. Les participants pourront faire cet exercice seuls, s'ils le souhaitent. S'ils ont une question par rapport à cette activité, ils peuvent vous la poser.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

QU'EST-CE QUE LE SIDA? QU'EST-CE VIH ?

Le SIDA (Syndrome immunodéficience acquise) est une maladie virale humaine qui ravage le système immunitaire, en amoindrissant la capacité de l'organisme à se défendre contre l'infection et la maladie. Causé par le virus immunodéficience humaine (VIH), le Sida rend la personne infectée vulnérable aux autres infections--des infections microbiennes qui s'attaquent au système immunitaire affaibli. Ces infections ne sont pas d'habitude nuisibles chez les personnes saines mais peuvent s'avérer dangereuses pour les personnes atteintes du Sida. Bien qu'il n' y ait pas de remède pour le Sida, de nouveaux médicaments sont disponibles et peuvent augmenter l'espérance de vie et améliorer la qualité de vie de ces personnes infectées.

La transmission du VIH—le virus causant le Sida— survient généralement lors d'une relation sexuelle. Le VIH peut se transmettre à travers les transfusions sanguines ou à travers le sang contaminé ou en utilisant une aiguille ou une seringue contaminée après l'injection de drogue dans le sang. L'infection avec le VIH ne signifie pas forcément qu'une personne a le Sida. Certaines personnes qui ont le Virus peuvent ne pas développer de maladie clinique conduisant au Sida pendant 10 ans ou plus. Les médecins préfèrent utiliser le terme de Sida pour le cas d'une personne ayant atteint le stade final de l'infection au VIH.

Le VIH (virus immunodéficience humaine) est le virus qui cause le Sida. Il est transmis à travers le sang, le sperme, le liquide vaginal et le lait maternel. On peut prévenir l'infection au VIH et elle n'est pas transmise à travers le contact fortuit (étreinte, le fait de partager le même appartement ou en jouant au basket-ball, etc.).

- Comment se transmet le VIH:
    - Relation vaginale, anale ou orale avec un partenaire infecté.
    - De l'homme à la femme, de la femme à l'homme, de l'homme à l'homme, de la femme à la femme.
    - A travers le contact avec le sang, produits ou mouchoirs tâchés de sang d'une personne infectée.
    - Partager des aiguilles: utilisation de drogue intraveineuse, de stéroïdes, le fait de se percer les oreilles et le corps, l'art corporel, et l'insuline et le matériel de test de glycémie.
    - De la mère à l'enfant : Durant la grossesse, la naissance, ou à travers le lait maternel.
    - Transfusion sanguine, des produits et des mouchoirs tâchés de sang. Depuis 1985, en soumettant tous les donneurs de sang à un test de dépistage, et en analysant le sang et les produits sanguins, a réduit le risque.

- Le VIH ne se transmet pas:
    - En parlant, en serrant la main ou d'autres contacts hasardeux.
    - En étreignant ou en embrassant (il y a moins de risque que l'embrassade chaude —"baiser amoureux" ou baiser avec la langue— pourrait causer une infection, si des plaies ouvertes sont présentes sur les lèvres, la langue ou la bouche)
    - Le fait de toucher les murs, les serrures, écritoires, chambres, ordinateurs, téléphone, etc.
    - Les piqûres de moustiques, mouches ou d'autres insectes.

Le seul moyen de savoir si une personne est infectée c'est de le soumettre à un test VIH. Le test va montrer effectivement si la personne est infectée ou non. Il faut à l'organisme approximativement trois à six mois pour produire assez d'anti-corps pour être détectés lors du test de dépistage VIH. Pour cette raison, il est important de se faire tester trois à six mois après le comportement à risque (le partage des aiguilles de toute sorte, un rapport anal, oral ou vaginal non protégé, etc.) pour obtenir des résultats précis. Il est aussi important d'éviter des comportements à haut risque si possible.

Statistiques Globales sur les Femmes et le VIH/SIDA [13]

- A travers le monde, 17.3 millions de femmes âgées de 15 ans et plus vivent avec le VIH.

- 76 pour cent de toutes les femmes séropositives vivent en Afrique au Sud du Sahara, où les femmes constituent 59 pour cent des adultes vivant avec le VIH.

- 74 pour cent des jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant avec le VIH en Afrique au Sud du Sahara sont des femmes.

- En Asie, Europe de l'Est et Amérique Latine, une proportion de personnes en croissance vivant avec le VIH sont des femmes et filles.

- A l'heure actuelle, les femmes représentent couramment 30 pour cent des adultes vivant avec le VIH en Asie. Les chiffres sont à la hausse dans certains pays dans la région, atteignant 39 pour cent en Thaïlande et 46 pour cent au Cambodge.

- En Ukraine où le taux de propagation de la pandémie est le pus rapide en Europe, les femmes constituent maintenant près de 46 pour cent des adultes vivant avec le VIH.

- Aux Caraïbes, 51 pour cent des adultes vivant avec le VIH sont des femmes, alors qu'au Bahamas et au Trinidad et Tobago, les chiffres sont de 59 pour et 56 pour cent respectivement.

- Le SIDA est la principale cause de mortalité chez les femmes âgées de 25 à 34 ans aux Etats-Unis.

13 ONUSIDA, *The Global Coalition on Women and AIDS*; voir le chapitre Bibliographie la citation complète.

Messages Clés sur les liens entre la Violence Basée sur le Genre et les Normes associées au Genre et le VIH/SIDA

1. **Les relations sexuelles font que les élèves courent un grand risque de contracter le VIH.** Le viol et la violence sexuelle basée sur le genre rendent les filles plus vulnérables à l'infection du VIH. Les relations que les filles entretiennent avec des adultes les exposent à l'infection du VIH. Les recherches ont montré que le risque d'infection du VIH augmente avec l'âge du partenaire, et la prévalence au VIH est plus élevée chez les jeunes femmes dont les partenaires sont cinq ans ou plus âgés comparés aux jeunes femmes dont l'associé est plus moins de cinq ans plus. La dynamique d'inégalité de pouvoirs dans les rapports entre les hommes âgés et les jeunes femmes peut mener à la coercition sexuelle et à la violence physique, ce qui rend les filles plus vulnérables à l'infection par le HIV.
   En instruisant les filles sur les risques à avoir des rapports sexuels avec des hommes plus âgés les aide à prendre les décisions saines qui réduisent la transmission du HIV.

2. **Les normes d'inégalité dans le genre contribuent à la violence basée sur le genre et l'infection du HIV.** La socialisation précoce des sexes qui favorise les rôles d'inégalité de genre comme normes encourage les comportements à risque chez les adolescents. Les attentes des hommes reposent sur le pouvoir, l'indépendance et le contrôle.

   Les "vrais hommes" sont supposés:
   - Prendre des risques
   - User de violence pour résoudre les conflits.
   - Utiliser la coercition pour obtenir des avantages sexuels
   - Dominer les partenaires de sexe féminin
   - Avoir une activité sexuelle précoce
   - A voir des rapports avec plusieurs partenaires

   Les "vrais femmes" sont supposées:
   - Etre passives
   - Permettre aux autres de décider à leur place
   - Accepter subir la violence comme normale
   - Privilégier les désirs des autres sur les siens
   - Rester abstinentes jusqu'au mariage
   - Se soumettre aux demandes des partenaires
   - Ignorer les informations relatives à la santé reproductive

C’est pendant l’adolescence que les garçons et les filles établissent les modèles de comportement et de relations qui vont prévaloir à l’âge adulte. Les attitudes et comportements qui ont pour origine les normes de genre énumérées plus haut exposent les jeunes femmes aux risques de grossesse et des MST (maladies sexuellement transmissibles), y compris le VIH. Les recherches ont également démontré l’existence d’un lien entre l’infection au VIH et le degré de violence physique rapporté par les partenaires des jeunes femmes.

3. **L’école et les enseignants peuvent contribuer à minorer les risqué de VIH en promouvant des normes de genres positives.** Le fait de traiter des normes de genre, particulièrement celles qui définissent la masculinité, est maintenant identifié comme une importante stratégie qui peut empêcher la propagation du HIV. Une culture d'école qui encourage le comportement stéréotypé masculin et féminin renforce les normes qui rendent les filles et les garçons vulnérables à la violence et à l'infection par le HIV. une école qui tolère le harcèlement sexuel et l'abus des étudiants envoie un message flou concernant la prévention du HIV et le comportement de la personne responsable.

4. **Les enseignants peuvent contribuer au message de prévention en étant des modèles eux-mêmes.** Les enseignants mâles sont en première démontrer à leurs étudiants de sexe masculin le comportement respectueux et équitable à avoir envers les femmes. L’enseignant qui dit une chose et en fait un autre, tel qu’abuser verbalement les étudiants, obtenir des faveurs sexuelles contre une bonne note ou contraindre les étudiantes à accepter des rapports sexuels, ne seront pas considérés par leurs étudiants comme messagers crédibles. Les enseignants peuvent rehausser leur rôle de protecteurs des enfants en montrant le sens des responsabilités et du respect dans leur comportement personnel à l’égard de leurs collègues et étudiants

MODULE 5:

Droits de l'Homme

Pourquoi ce Module?

Ce module présente aux participants les concepts fondamentaux des droits de l'homme qui vont doter les enfants d'attitudes et de connaissances leur permettant de réclamer leurs droits. On encourage les participants à reconsidérer les notions traditionnelles de pouvoir entre les adultes et les enfants, à créer un environnement protecteur pour les élèves et à voir comment parvenir à un équilibre entre leurs droits et responsabilités. Durant ces sessions les participants examineront leurs rôles et responsabilités afin de protéger les droits des enfants. Ils aborderont aussi les droits des enfants en relation avec leurs responsabilités pour parvenir à un environnement sain à l'école et en classe.

Quel est le contenu de ce module ?

Session 1: Introduction aux Droits de l'homme (1 heure)

Cette session commence par une introduction aux concepts de base des droits de l'homme et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Les Participants examineront leurs droits en tant qu'êtres humains.

Session 2: Convention sur les Droits des Enfants (2 heure)

Cette session examine les clauses sur la Convention des droits des Enfants (CDE) ayant trait directement à l'Education et à l'environnement en milieu scolaire .Elle traite aussi des relations entre les droits et les responsabilités des adultes et enfants.

Les Participants discuteront des droits des enfants se rapportant à l'éducation et aux responsabilités qui vont de pair avec ces droits.

Session 3: Droits des Enfants –Qui en sont les Responsables? (2 heures et 30 minutes)

Les Participants discutent des droits des enfants. Ils examineront aussi leurs rôles et responsabilités en tant qu'éducateurs de même que les responsabilités des autres, pour honorer les droits de leurs élèves. Cette session établit un lien entre la violence faite aux filles et les droits de l'enfant et met l'accent sur le fait que toutes les formes de violences basées sur le genre sont des violations des droits des enfants.

POUR EN SAVOIR PLUS

- African Union. (July 1990). *Charte Africain sur les Droits et le Bienêtre de l'Enfant the Child.* addis ababa, Ethiopia: african Union. http://www.africa-union. org/root/au/Documents/Treaties/Text/a.%20C.%20oN%20THE%20 rIGHT%20aND%20wELF%20oF%20CHILD.pdf. (Utiles en Afrique et décrit les Responsabilités des enfants).
  outlines the responsibilities of children.)
- Child Rights Information Network (CRIN). (n.d.). Website. Retrieved January 7, 2008, from http://www.crin.org. (Réseau d' informations sur les Droits des enfants
  children's rights.)
- Save the Children. (n.d.). Website. Retrieved January 7, 2008, from http://savethechildren.org. (Beaucoup de measures et publications sur les Droits des enfants.
  - United Kingdom Committee for United Nations Children's Fund (U.K. Committee for UNICEF). (2004). *Children's Rights and Responsibilities Leaflet.* retrieved January 25, 2008, from http://www.unicef.org.uk/tz/ resources/assets/pdf/rights_leaflet.pdf.
- United Nations (UN). (n.d.). *Human Rights Documentation.* retrieved January 7, 2008, from http://www.un.org/Depts/dhl/resguide/spechr.htm. (a comprehensive list of all conventions from the United Nations.)
  - United Nations Children's Fund (UNICEF). (2005). *UN Study on Violence Against Children*. retrieved January 7, 2008, from http://www.unicef.org/ protection/index_27374.html. (This resource can be used to examine violence in the local context.)
- United Nations. (n.d.). *Fact Sheet: A Summary of the Rights Under the Convention on the Rights of the Child.* retrieved January 25, 2008, from http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf.

TEMPS: 1Heure

LES OBJECTIFS DE LA SESSION:

Au terme de cette session les participants seront capables :

1. de considérer les Droits de l'homme comme universels, inaliénables et indivisibles.
2. Décrire l'importance des droits qui les concernent
3. Reconnaître la Déclaration Universelle des Droits de l'homme (DUDH)

METHODES UTILISEES:

Discussion en petits groupes

MATERIELS:

- Tableau papier
- Support
- Marqueurs
- Matériels de présentation
- Manuel de référence de l'enseignant :

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

Écrire la définition des droits de l'homme sur le tableau papier:

L es Droits de l'homme sont *"les droits auxquels les gens ont droit simplement parce que ce sont des êtres humains sans tenir compte de leur citoyenneté, nationalité, race, ethnie, langue, sexe, sexualité, ou capacités ; les droits de l'homme deviennent applicables quand ils sont codifiés comme conventions , engagements formels, ou traités, quand ils sont reconnus comme des lois coutumières internationales."*

14 N. Flowers, (Ed.), Glossary of Human Rights; see Bibliography for full citation..15

LES NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Les informations de Base sur la DUCDH: Les droits de tous les membres de la famille humaine étaient tout au début articulés dans la DUCDH de 1948. Les 30 articles de la déclaration couvrent les droits économiques, sociaux, culturels, politiques et civiques. Le document est à la fois universel (il s'applique à tout le monde) et indivisible (tous les droits sont d'une égale importance et sont l'expression d'une seule humanité), une Déclaration n'est pas toutefois un traité et manque quelques clauses applicables. C'est une série de principes auxquels les états membres des Nations Unies (NU) s'engagent à donner à tous leur dignité humaine. L'influence de DUCDH a été substantielle; elle a atteint les statuts des lois coutumières universelles parce que l'on la considère comme un modèle commun d'accomplissement pour tous les peuples et toutes les nations.

2. La DUCDH a été critiquée parce que ne contenant pas d'approche genre et presque tout le langage était axé sur l'homme, avec peu de considérations pour les femmes et les enfants.

3. Se rapporter aux sessions précédentes sur le pouvoir, l'usage de la force et le consentement. Rappeler aux participants que le fait que chacun bénéficie des mêmes droits humains ne signifie pas que les adultes se croient tout permis avec les enfants.

   Le principe des droits de l'homme est un outil puissant qui tente de pondérer le pouvoir que pourrait détenir un groupe sur d'autres.

4. En discutant des droits de l'homme, soyez sûrs de mettre l'accent sur le concept de **responsabilité.** La relation entre le détenteur de droits ou la personne qui a le droit et **le porteur de responsabilité** ou une personne ou institution qui a l'obligation de réaliser les droits de l'homme constitue le fondement des droits de l'homme. Les Etats (et autres porteurs de responsabilités) ont la responsabilité d'assurer d'abord que les droits de tout un chacun sont respectés de manière égale, protégés et réalisés .16

ACTIVITE 1: NOUVEAU PAYS (1 HEURE)

1. Ecrire sur le tableau papier: “Identifier les Droits de l’homme?”
   Faire une session de remue-méninges pour répondre aux questions.

2. Comparer leur liste à la définition standard des droits de l’homme qui est sur le tableau papier.
3. Former de petits groupes de cinq ou six personnes et lire les scenarii suivants:
   Imaginez que vous avez découvert un nouveau pays, où personne ne vivait auparavant et où il y a ni lois, ni règlements.
   Vous et les autres membres du groupe serez les colons de cette nouvelle terre. Vous ne savez pas quelle position sociale vous aurez dans ce nouveau pays.

4. Tout d’abord, demandez aux participants de lister de manière individuelle les trois types de droits qui à leur sens devraient être garants à tout un chacun dans ce nouveau pays.

5. Demandez à chaque groupe de nommer un pays.

6. Faites de sorte que chaque groupe présente sa liste à l'ensemble des groupes et établisse une liste principale comprenant tous les droits condensés de tous les droits listés par les autres groupes. Si des droits sont mentionnés plusieurs fois, les relever une fois, et faire une croix sur eux, chaque fois qu'ils reviennent.

7. Quand tous les groupes auront présenté leurs listes, identifier les droits de liste principale qui se chevauchent ou se contredisent.

15 N. Flowers, (Ed.), *Human Rights Here and Now;* voir Bibliographie pour la citation complète.
16 Save the Children Sweden, *Child Rights Programming, Second Edition*; voir Bibliographie pour la citation complète

QUESTIONS A DEBATTRE:

Après avoir dressé la liste principale, référez –vous à la **Version Simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme** dans le Manuel de référence de l'enseignant. Utilisez les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Quelles sont les différences et les similitudes entre votre liste et celle de la DUDH?

2. Tous ont-ils les mêmes droits ? Certains ont-ils plus de droits que les autres?

   Notes de l'animateur: Utiliser cette question pour introduire le concept de l'universalité des droits de l'homme**.**
   Les droits de l'homme sont les mêmes pour tous les êtres humains quel que soit leur race, sexe, religion, opinion politique, ou origine nationale ou sociale. *Les hommes sont nés libres et égaux en dignité et en droit; par conséquent, les droits de l'homme sont universels.*

3. Si un peuple ignore les droits de l'homme ou si un pays n'informe pas ses citoyens par rapport à leurs droits, en tant qu'êtres humains, cela veut-il dire qu'ils n'en ont pas?

   Notes de l'animateur: Utiliser cette question pour introduire le concept du caractère inaliénable des droits de l'homme.
   Les droits de l'homme ne peuvent être enlevés; personne n'a le droit d'en priver une autre quelle qu'en puisse être la raison.
   Les gens gardent toujours leurs droits en tant qu'homme même si les lois de leur pays ne leur reconnaissent pas ou les violent – exemple, quand l'esclavage est en vigueur, les esclaves gardent toujours leurs droits même si ces droits sont en train d'être violés. Les droits de l'homme sont inaliénables

4. Les gens ont-ils le droit de choisir quels droits dont ils bénéficient?
   Peut-on seulement détenir quelques droits, et non tous (exemple, le droit à l'éducation, et non la liberté d'expression ?) Non; les droits sont liés entre eux et restent indivisibles.

   Notes de l'animateur: *Utiliser cette question pour introduire le concept de l'indivisibilité des droits de l'homme. Cette question fait référence au fait que tous les droits de l'homme sont d'importance égale. On ne peut refuser un droit à une personne parce que quelqu'un d'autre a décidé qu'il n'est pas important ou qu'il n'est pas essentiel.*

5. Comment le genre est- il lié aux droits de l'homme? Est ce que les femmes dans votre pays ont les mêmes droits que les hommes? Est ce que les droits des femmes sont universels, inaliénables et indivisibles?

6. Y a-t-il un droit que vous voudriez maintenant ajouter à la liste définitive?

7. Quelqu'un a-t-il été le seul a énuméré un droit qui ne soit pas inclus dans les listes?

8. Considérer les quelques droits mentionnés. Quelles sont les responsabilités qui accompagnent ces droits?

   Note de l'animateur: *Utiliser cette question pour introduire le concept que les droits accompagnent toujours les responsabilités; c'est pourquoi les droits sont aussi liés les uns aux autres. Ce sera exploité de manière beaucoup plus approfondie dans les sessions qui suivent.*

9. Comment le concept de droits de l'homme est-il lié à la session précédente sur pouvoir, consentement et usage de la force?

10. les droits sur votre liste incluent-ils les droits de l'enfant ? Pour quelles raisons?

    Note de l'animateur: C'est une question très importante. Si les participants n'ont pas inclus ou mentionné les droits de l'enfant, demandez pourquoi les enfants devraient avoir leurs propres droits de l'homme.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Parce que les droits de l'homme sont inaliénables et indivisibles, ils ne peuvent pas être ôtés à quelqu'un, et aucun gouvernement ou individu ne peut décider que certains droits ne sont pas importants ou nécessaires.

2. Pour qu'un individu réclame ses droits, il doit aussi se rendre compte que ses responsabilités vont de pair avec ses droits. Par exemple, chacun a le droit de dire ce qu'il pense ainsi que la responsabilité de laisser les autres dire ce qu'ils pensent.

3. En partant des réponses de l'activité précédente à savoir si les enfants devraient disposer de leurs propres droits,montrer que les droits de l'homme sont importants pour tout un chacun, y compris les enfants. Utiliser cela comme transition pour la session suivante.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappeler aux participants de jeter un regard sur l'activité de Réflexion sur le **Manuel de référence de l'enseignant**. Cet exercice est optionnel pour les participants qui ne le feront pas s'ils le désirent. S'ils ont des questions à propos de l'activité, ils devraient pouvoir les poser en toute aise.

CONTENU D'INFORMATIONS SUR LA SESSION

Version Simplifiée de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme 17

Résumé du Préambule

L'assemblée Générale reconnaît que la dignité inhérente et l'égalité et le caractère inaliénables des droits de tous les membres de la famille humaine est le fondement de la liberté, la justice et la paix dans le monde. Les droits devraient être protégés par le droit, et les relations d'amitié entre les nations doivent être promues. Les peuples des Nations Unies ont affirmé leur foi dans les droits de l'homme, la dignité et la valeur de la personne humaine et l'égalité des droits entre hommes et femmes. Ils sont décidés à promouvoir le progrès social, de meilleurs niveaux de vie et une plus grande liberté et ils ont promis de promouvoir les droits de l'homme ainsi q'une compréhension commune de ces droits.

Un Résumé de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme

Article 1: Tout le monde est libre et nous devrions tous être traités de la même façon.

Article 2: Tout le monde est égal malgré les différences, telles que la couleur de la peau, le genre, la religion ou la langue.

Article 3: Tout le monde a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité.

Article 4: Personne ne doit être considéré comme esclave et l'esclavage est banni.

Article 5: Personne n'a le droit de blesser ou de torturer une autre personne.

Article 6: Tout le monde a droit à un traitement égal par la loi.

Article 7: La loi est la même pour tous; elle devrait être applicable de la même manière pour tous.

Article 8: Chaque individu a le droit de demander une aide juridique quand il constate que ses droits ne sont pas respectés.

Article 9: Personne n'a le droit d'emprisonner un individu ou de l'expulser injustement.

Article 10: Chacun a droit à un procès public juste.

Article 11: Tout le monde est considéré comme innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité.

Article 12: Tout le monde a le droit de solliciter de l'aide si quelqu'un essaie de lui faire du mal, mais personne ne peut entrer dans une maison, ouvrir la boîte à lettre ou déranger quelqu'un ou sa famille sans une raison valable.

Article 13: Tout le monde a le droit de voyager comme il le désire.

Article 14: Chacun a le droit d'aller dans un autre pays et de demander de la protection s'il se sent persécuter ou sur le point de l'être.

Article 15: Chacun a le droit d'appartenir à un pays. Personne n'a le droit d'empêcher une personne d'appartenir à un autre pays si elle le désire.

Article 16: Tout le monde a le droit de se marier et de fonder une famille.

Article 17: Tout le monde a le droit de posséder des biens.

Article 18: Tout le monde a le droit de pratiquer et d'observer tous les aspects liés à sa propre religion ou de changer de religion s'il le veut.

Article 19: Tout le monde a le droit de dire ce qu'il pense, de donner ou de recevoir des informations.

Article 20: Tout le monde a le droit de prendre part à des réunions et de s'affilier aux associations de manière paisible.

Article 21: Tout le monde a le droit de contribuer à élire et à prendre part au gouvernement de son pays.

Article 22: Tout le monde a droit à la sécurité sociale et à des opportunités pour développer ses aptitudes.

Article 23: Tout le monde a le droit de travailler pour un salaire décent dans un environnement sain et de s'affilier à un syndicat.

Article 24: Tout le monde a droit au repos et à des loisirs.

Article 25: Tout le monde a droit à un niveau de vie décent et à des soins médicaux en cas de maladie.

Article 26: Tout le monde a le droit d'aller à l'école.

Article 27: Tout le monde a le droit de participer à la vie culturelle.

Article 28: Tout le monde doit respecter l'ordre social nécessaire à la mise en œuvre de tous ses droits.

Article 29: Tout le monde doit respecter les droits des autres, la communauté et la propriété publique.

Article 30: Personne n'a le droit d'ôter l'un de ces droits de cette déclaration.

TEMPS: 2 HEURES

LES OBJECTIFS DE LA SESSION:

Au terme de cette session, les participants seront capables:

1. D'identifier les articles dans la Convention sur les droits des enfants (CdE) qui ont un lien avec l'école et l'éducation.

2. D'identifier les responsabilités les enfants ont en plus de leurs devoirs

3. . Expliquer les liens entre les droits et les responsabilités des enfants et ceux des adultes.

METHODES UTILISEES:

1. Activité de groupe
2. Discussion en petits groupes
3. Remue-méninges

MATERIELS:

- Tableau
- Support de tableau
- Marqueurs
- Liste maitresse des droits de l'homme de la session 1
- Manuel Référence de l'Enseignant:

Résumé de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant (Résumé de la CDE)

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

Faire le **Résumé de la CDE** pour pouvoir parler des articles avec vos propres mots. Accorder une attention spéciale aux articles qui sont importants aux yeux des éducateurs et les écoles.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Dans certains pays les droits des enfants ont connu un recul d'une bonne compréhension du sujet par les adultes. Des adultes s'inquiètent et pensent que si leurs enfants ont des droits, ils seront libres de faire tout ce qu'ils veulent sans tenir compte de leurs parents et des autres formes d'autorités. Certains participants pourraient partager cette crainte, assurez-vous donc qu'une telle incompréhension potentielle soit discutée à fond dans la deuxième activité.

2. Les droits de l'Enfant permettent d'enseigner le respect aux enfants et ne constituent pas une menace envers l'autorité des adultes. Les enfants ont des droits, mais ils ont aussi des responsabilités. Les droits des Enfants promeuvent le respect, non pas celui de soi seulement, mais aussi envers leurs enseignants et leurs camarades. Par exemple,
   De même que les enfants ont le droit d'être protégés contre les abus, ils ont aussi la responsabilité de ne pas brutaliser entre eux ou de faire du mal à d'autres enfants. Les enfants ont aussi de la responsabilité par rapport à leur propre apprentissage par exemple, en respectant les règles établies en classe mais aussi leur enseignant. Soyez sûrs d'insister sur le fait que les droits et les responsabilités sont indissociables.

3. Dans le monde entier, on enseigne aux enfants d'écouter les adultes et de faire ce que ces derniers leur demandent. En tenant compte de ce fait, les adultes devraient toujours agir dans le meilleur intérêt de l'enfant, référez-vous au précèdent sujet de consentement, de pouvoir et d'usage de la force.

ACTIVITE 1: CONVENTION SUR LES DROITS DE L'ENFANT (30 MINUTES)

1. Demander aux participants de revoir rapidement la principale liste des droits de l'homme de la session 1. Demander aux participants si la liste inclut les droits de l'enfant de manière spécifique.

2. Introduire la Convention des Nations Unies(NU) sur les droits de l'enfant,en mentionnant le fait que si elle a vu le jour c'est parce que les dirigeants du monde entier ont senti que les enfants ont souvent besoin de soins et de protection spéciaux contrairement aux adultes. Ils veulent dans le même temps s'assurer que le monde reconnaît que les enfants ont des droits aussi.

3. Renvoyer les participants au **résumé sur la CDE** dans les Manuel de référence de l'enseignant. Demander aux participants d'identifier les articles ayant rapport avec l'école et avec eux-mêmes en tant qu'éducateurs.

4. Ecrire les articles/ corrects que les participants ont mentionnés au tableau.

Notes de l'animateur: *Les articles suivants se rapportent aux enseignants, écoles à la VBGE:*

- ***Article 1:*** *Cet article se rapporte aux enseignants parce qu'ils travaillent avec des élèves qui ont moins de 18 ans jouissant de tous ces droits.*

- ***Article 2:*** *Cet article se rapporte aux enseignants pare que ils devraient traiter tous les élèves de la même manière et non de faire de la discrimination entre les filles et les garçons.*

- ***Article 3:*** *En tant que Adultes et enseignants, ils devraient toujours prendre des décisions dans l'intérêt de l'enfant.*

- ***Article 12:*** *Les enfants ont le droit de dire ce qu'ils pensent; les adultes devraient les prendre au sérieux.*

- ***Article 16:*** *Les Enseignants devraient respecter la vie privée de leurs élèves et leur garantir le secret la confidentialité à tout moment.*

- ***Article 19:*** *Les Adultes ne devraient jamais faire mal ou maltraiter les enfants que ce soit physiquement ou mentalement. L'Ecole a la responsabilité de protéger les élèves de toutes les formes de maltraitance.*

- ***Article 28:*** *Les Enfants ont droit à une éducation de bonne qualité et devraient être encouragés d'aller à l'école jusqu'au plus haut niveau possible. La discipline à l'école devrait respecter la dignité humaine des Enfants. Les Ecoles doivent revoir leur politique en matière de discipline et éliminer toute pratique qui fait appel à la violence physique ou mentale, à l'abus, à la négligence physique ou mentale.*

- ***Article 31:*** *Les Enfants ont le droit aux loisirs, jeu et à la possibilité de participer aux activités culturelles et artistiques. Les Enseignants devraient s'assurer que garçons et filles à l fois aient les mêmes possibilités par rapport au jeu et qu'ils ne soient pas victimes de la discrimination.*

- ***Article 34:*** *Les Enfants ont le droit de ne pas souffrir des abus sexuels. Parce que les enseignants travaillent avec les élèves et l'état, ils ont la responsabilité d'assurer que les élèves ne soient pas victimes d'abus sexuels.*

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. En tant qu'éducateur, avez-vous le potentiel d'influer sur certains droits plus que les autres? Lesquels?
2. Quels sont les droits qui se rapportent à l'éducation?
3. Quels sont les droits qui se rapportent aux violences basées sur le genre?
4. Quels droits se rapportent à l'égalité des sexes?
5. Comment pouvez-vous utiliser les droits et responsabilités des enfants dans votre classe pour permettre aux élèves de réaliser leurs pleines potentialités en éducation?

ACTIVITE 2: DROITS ET RESPONSABILITES- ENFANTS ET ADULTES (30 MINUTES)

1. Expliquer que les droits vont de pair avec les responsabilités. Par exemple, le droit à l'égalité dans le traitement va de pair avec la responsabilité de traiter les autres de manière égale.

2. Demander aux participants quelles responsabilités les enfants ont envers les autres enfants et adultes.aprés une brève discussion, attirer leur attention sur les articles de la CDE qui parlent spécifiquement des responsabilités qu'ont les enfants

3. Se référer à l'Article **29:** les enfants ont la responsabilité de respecter les droits de leurs parents, et l'éducation devrait avoir comme objectif le respect des valeurs et cultures de leurs parents.

4. Demander aux participants quels droits les parents et les tuteurs ont vis à vis de leurs enfants. Comment la CDE défend-elle les droits des adultes? Se servir des exemples qui suivent, si nécessaire.

   - **Article 5:** La CDE respecte les responsabilités, droits et devoirs des parents ou des tuteurs légaux dans l'éducation de l'enfant.

   - **Article 14:** Les Gouvernements doivent respecter les droits et devoirs des parents et des tuteurs légaux, d'orienter l'enfant dans l'exercice d'accomplissement de son droit à dire ce qu'il pense.

5. Demander aux participants s'il y a conflit entre les droits des enfants et ceux des adultes. S'il y en a, demander aux participants comment ils font pour les réconcilier en tant qu'enseignants.

Notes de l'animateur: *accorder du temps aux participants pour qu'ils discutent de ce sujet du fait que l'expérience a montré qu'établir un équilibre entre droits et responsabilités peut prendre du temps pour que certains adultes puissent l'apprécier pleinement. C'est aussi une opportunité pour renforcer l'Article 3, qui établit que l'intérêt de l'enfant doit être la première considération dans toutes actions concernant des enfants.*

ACTIVITE 3: DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ENFANTS PAR RAPPORT A L'EDUCATION (1HEURE)

1. Se référer de nouveau au module 2, session 2, activités 2 et 3, quand les participants discutaient de ce qu'était un enseignant idéal et un environnement sain et propice à l'apprentissage, une classe et une école saine créent un environnement d'apprentissage positif où les élèves sont physiquement, mentalement, émotionnellement et socialement sains.

2. Avec la CDE et les droits des enfants à l'esprit , présenter avec les droits qui sont nécessaires pour avoir une classe, école et environnement d'apprentissage sans danger. Sur un bout de papier, écrire «qu'est ce qui rend un Environnement propice à l'Apprentissage? »Dans un grand groupe, faire du remue-méninge et écrire les droits sur le tableau papier. Si cela est nécessaire, utiliser les idées suivantes pour susciter des réactions.

    - Droit à une classe propre
    - Droit à des matériels d'apprentissage de base
    - Droit à l'éducation et à l'apprentissage
    - Droit à une égalité de traitement
    - Droit de ne pas être assujetti à des abus psychologiques tels que la brimade, la taquinerie ou le harcèlement sexuel,
    - Droit d'être traité avec respect par les enseignants et les autres élèves

3. Diviser les participants en petits groupes de trois à cinq individus et assigner à chaque groupe plusieurs droits. Pour chaque droit, ils devraient adjoindre la responsabilité correspondante.

4. Quand les groupes ont fini d'adjoindre une responsabilité à chaque droit, demander à ce qu'ils en fassent le rapport au groupe en entier. A coté de chaque droit, écrire la responsabilité correspondante. , utilisez les exemples suivants, si c'est nécessaire

    - Droit à une classe propre – Responsabilité de garder la classe propre
      Notes de l'animateur: *Rappeler aux participants que cela doit se faire dans le respect de l'aspect genre, en partageant les taches à l'école de manière égale entre les garçons et les filles.*
    - Droit aux matériels d'apprentissage de base—Responsabilité de prendre

soin des matériels d'apprentissage de base.

- Droit à l'éducation et à l'apprentissage —Responsabilité d'être un bon élève et d'achever les devoirs à faire à la maison
- Droit de ne pas subir une punition préjudiciable —Responsabilité de ne pas blesser ou faire mal aux autres
- Droit à un traitement égal —Responsabilité de traiter les autres de la façon dont ils veulent être traités
- Droit de ne pas être assujetti à un abus psychologique tels que la brimade, la taquinerie ou le harcèlement sexuel —responsabilité de ne pas abuser psychologiquement des autres
- Droit d'être traité avec respect par les enseignants et les autres élèves — Responsabilité de traiter les enseignants et les autres élèves avec respect tout en obéissant aux règles établies en classe

5. Rappeler aux participants qu'ils peuvent utiliser les droits et responsabilités des enfants pour les aider à réaliser un bon environnement d'apprentissage et s'assurer que tous les étudiants réclament leur droit à l'éducation.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Les Enseignants devraient utiliser ce qui est au mieux des intérêts de

l'enfant pour orienter leurs actions.

2. Respecter les droits des enfants est compatible avec le respect de ceux des adultes. Les Enseignants peuvent respecter les droits des enfants et leur enseigner les responsabilités qui vont de pair avec ces droits

3. Les enfants et les adultes ont à la fois des responsabilités et des droits.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappeler aux participants de jeter un regard sur l'Activité de Réflexion dans leur **Manuel de référence de l'Enseignant**. C'est un exercice optionnel pour les participants, à faire seuls s'ils le désirent. S'ils ont des questions à propos de l'activité, ils peuvent les poser.

CONTENU D'INFORMATION DE LA SESSION

Résumé de la Convention des NU sur les Droits de l'Enfant(CDE)

Que sont-ils… ?

Les "Droits" sont des choses que chaque enfant devrait avoir ou pouvoir faire. Tous les enfants ont les mêmes droits. Ces droits sont listés dans la Convention des Nations Unies sur les droits de l' Enfant .Presque tous les pays ont accepté ces droits. Tous les droits sont liés entre eux, et tous sont d'importance égale.

Penser aux droits en termes de ce qui est meilleur pour les enfants dans une situation donnée et ce qui est essentiel à la vie et à la protection contre les maux au fur et à mesure qu'ils grandissent. Les enfants ont plus de responsabilités dans ces choix et dans l'exercice de leurs droits.

Responsabilités…

Les droits des Enfants demeurent un cas spécial parce que beaucoup des droits stipulés dans la Convention des droits de l'Enfant doivent être accordés par les adultes ou l'état. Cependant, la convention fait aussi référence aux responsabilités des enfants, en particulier au respect droits des autres, surtout ceux de leurs parents (article 29).

Voilà quelques suggestions des responsabilités qui pourraient accompagner des droits…

- Tous les enfants, malgré leur sexe, origine ethnique, statut social, langage,age, nationalité, ou religion bénéficient de ces droits. Ils ont aussi la responsabilité de se respecter de façon humaine.
- Les Enfants ont le droit d'être protégé des conflits, des sévices, de l'exploitation et des négligences. Ils ont aussi la responsabilité de ne pas se brimer ou de se faire mal.
- Les Enfants ont droit à un environnement propre. Ils ont aussi la responsabilité de faire de leur mieux pour sauvegarder leur environnement.

18 Adapted from UNICEF, *Fact Sheet: A Summary of the Rights Under the Convention on the Rights of the Child;* see Bibliography for full citation.

Les Articles sur la CDE…

Article 1: Toute personne âgée de moins de 18 ans a ces droits.

Article 2: Tous les enfants ont ces droits , qui qu'ils soient, où ils habitent, quoi que leurs parents font, quelle que soit la langue qu'ils parlent, ou la religion qu'ils pratiquent, qu'ils s'agissent d'un garçon ou d'une fille, quelle que soit la culture adoptée, qu'ils aient des incapacités ou s'ils sont riches ou pauvres. Aucun enfant ne devrait être traité de manière injuste sous aucun prétexte.

Article 3: tous les adultes devraient faire ce qui est meilleur pour les enfants. Quand les adultes prennent des décisions, ils devraient penser à la façon dont leurs décisions peuvent affecter les enfants.

Article 4: Le gouvernement a la responsabilité de s'assurer de la protection des droits des enfants. Ils doivent aider les familles à protéger les droits des enfants et à créer un environnement où les enfants peuvent grandir et réaliser toute leur potentialité.

Article 5: Les familles des Enfants ont la responsabilité d'aider les enfants à apprendre à exercer leurs droits et de s'assurer que ces derniers sont protégés.

Article 6: Les Enfants ont le droit de vivre.

Article 7: Les Enfants ont le droit d'avoir un nom, et ce dernier devrait être officiellement reconnu par l'état. Les Enfants ont droit à une nationalité (à appartenir à un pays).

Article 8: Les Enfants ont droit à une identité –une pièce qui dit qui ils sont. Personne ne devrait les en priver.

Article 9: Les Enfants ont le droit d'habiter avec leur parent(s), à moins que cela ne soit mauvais pour eux. Ils ont le droit de vivre avec une famille qui prend soin d'eux.

Article 10: Si les enfants vivent dans un pays différent de celui de leurs parents, ils ont le droit d'être ensemble dans un même lieu.

Article 11: Les Enfants ont le droit d'être protégés des enlèvements.

Article 12: Les Enfants ont le droit de donner leurs avis et les adultes de les écouter et de les prendre au sérieux.

Article 13: Les Enfants ont le droit de discuter de ce qu'ils pensent avec les autres en

parlant, en dessinant, en écrivant ou par d'autres formes à moins que cela ne fassent mal aux autres.

Article 14: Les Enfants ont le droit de choisir leur propre religion et croyances. Leurs parents devraient les aider à se décider de ce qui est bien ou mal et de ce qui est meilleur pour eux.

Article 15: Les Enfants ont le droit de choisir leurs propres amis et de rejoindre ou de créer des groupes, aussi longtemps que cela ne nuise aux autres.

Article 16: Les Enfants ont droit à une vie privée.

Article 17: Les Enfants ont le droit d'obtenir des informations qui sont importantes pour leur bien être à partir de la radio, des journaux, et d'autres sources. Les adultes devraient s'assurer que les informations reçues ne leur nuisent pas et les aident à trouver et à comprendre les informations qu'ils reçoivent.

Article 18: Les Enfants ont le droit d'être élevés par leurs parents, autant que possible.

Article 19: Les Enfants ont le droit d'être protégés des blessures et maltraitances, tant physiques que corporels.

Article 20: Les Enfants ont le droit à des soins et à de l'aide spéciaux s'ils ne vivent pas avec leurs parents.

Article 21: Les Enfants ont droit à des soins et de la protection s'ils sont adoptés.

Article 22: Les Enfants ont droit à une protection et aide spéciales s'ils sont des refugiés (s'ils sont forcés de quitter leur pays et d'habiter dans un autre), ainsi qu'aux droits de la Convention.

Article 23: Les Enfants ont droit à une éducation et à une attention particulières s'ils ont une incapacité, ils doivent disposer de tous les droits de la convention, afin qu'ils puissent avoir une vie pleine.

Article 24: Les Enfants ont droit aux meilleurs soins de santé possibles, une eau potable, une nourriture riche en nutriments, un environnement propre et sain et des informations qui leur permettent de rester en bonne santé.

Article 25: Si les Enfants vivent en situation d'adoption ou autres loin du domicile familial, ils ont le droit d'avoir des conditions de vie régulièrement contrôlées pour

voir si elles sont appropriées.

Article 26: Les Enfants ont droit à l'aide du gouvernement s'ils sont pauvres ou dans le besoin.

Article 27: Les Enfants ont droit à un niveau de vie décent qui prend en compte leurs besoins fondamentaux. L'Etat devrait aider les familles à fy pourvoir surtout en ce qui concerne la nourriture, l'habillement et l'habitat.

Article 28: Les Enfants ont droit à une éducation de bonne qualité. Les Enfants devraient être encouragés à aller à l'école et à y rester pour atteindre le plus haut niveau possible. Les programmes à l'école devraient respecter la dignité des enfants. Les Etats doivent s'assurer que les administrateurs des écoles revoient leurs politiques en matière de programmes et éliminent ceux qui incluent de la violence physique et mentale, l'abus ou la négligence.

Article 29: L'éducation des Enfants devrait les aider à utiliser et à développer leurs talents et capacités. Elle devrait les aider aussi à vivre paisiblement, à protéger l'environnement et à respecter les autres. Les Enfants ont aussi la responsabilité de respecter les droits de leurs parents, et l'éducation devrait viser à développer le respect des valeurs et culture de leurs parents.

Article 30: Les Enfants ont le droit de pratiquer leur propre culture, langue et religion- ou toute autre qu'ils ont choisie. Les Minorités et les groupes indigènes ont besoin d'une protection spéciale de ses droits.

Article 31: Les Enfants ont le droit au jeu et au repos.

Article 32: Les Enfants ont le droit d'être protéger contre les travaux qui nuisent ou qui sont mauvais pour leur santé et éducation. S'ils travaillent, ils ont le droit d'être en sécurité et d'être payés de manière juste. Les travaux des Enfants ne devraient interférer sur aucun de leurs droits, tels que le droit à l'éducation et au jeu.

Article 33: Les Enfants ont le droit d'être protégés des drogues qui nuisent à leur santé et du commerce de la drogue.

Article 34: Les Enfants ont le droit d'être protéger des abus sexuels et des exploitations dont ils font l'objet.

Article 35: Personne n'est autorisée à kidnapper ou à vendre des enfants.

Article 36 : Les Enfants ont droit à la protection contre toute sorte d'exploitation.

Article 37: Personne n'est autorisée de punir les enfants de manière cruelle ou dégradante.

Article 38: Les Enfants ont droit à être protéger et à ne pas participer à une guerre. Les Enfants qui ont moins de 15 ans ne peuvent être forcées à s'engager dans l'armée ou à prendre part à une guerre.

Article 39: Les Enfants ont le droit d'être aidés s'ils ont été blessés, négligés, ou maltraités.

Article 40: Les Enfants ont droit à une représentation légale et à un procès juste dans un système judiciaire qui respecte leurs droits.

Article 41: Si les lois du pays fournissent une meilleure protection des droits des enfants que les articles de la présente Convention, ces lois devraient être pratiquées.

Article 42: Les Enfants ont le droit de connaitre leurs droits ! les adultes devraient connaitre ces mêmes droits et aider les enfants à les apprendre aussi.

Articles 43 à 54: Ces articles expliquent comment les gouvernements et les organisations internationales travailleront à s'assurer que les enfants sont protégés de même que leurs droits.

TEMPS: 2 HEURES ET 30 MINUTES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

Au terme de cette session, les participants seront capables de:

1. Identifier les violations des droits des enfants qui se rapportent à l'école et à l'éducation.
2. Reconnaitre la VBGE comme une violation des droits de l'enfant.
3. Expliquer leurs rôles et responsabilités en tant qu'éducateurs et les responsabilités des autres à réaliser les droits des enfants.

METHODES UTILISEES:

1. activité en petits- groupes
2. Discussion

MATERIELS:

- Tableau
- Support
- Marqueurs
- Matériels de présentation
- Manuel de Référence de l'Enseignant:
  - **Scenarios de Violations des Droits de l'Enfant**
  - **L'Histoire d'Alpha**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Revoir la définition de l'égalité entre les sexes.

2. Ecrire ce qui suit sur le tableau papier pour référence:
   - L'élève : Alpha
   - L'Enseignant
   - La Famille: père, grand mère, tante
   - Un membre de la Communauté: Mme Uchere
   - L'administration de l'Ecole

3. Ecrire les questions de l'activité 1 dans le tableau.

4. Ecrire chacun de ces termes suivants sur un bout de papier: "Violence," "Genre," "Pouvoir" et "droits de l'Enfant."

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Dans l'activité 2, insister sur le fait que bien que alpha bavardait en classe, la punition qu'il a reçue de son maitre et fut trop dure et même abusive.
   L'Enseignant a la responsabilité de défendre les droits des enfants et aurait pu saisir l'occasion pour parler avec alpha et avec la classe des responsabilités des enfants en classe, au lieu de le punir aussi sévèrement.

2. Dans l'activité 2, chercher d'éventuels liens pouvant plus tard servir de référence au Module7. Ecrire la liste dans le "parc de stationnement." Noter les obstacles tels que le manque de procédures de comptes-rendus et le manque de répercussions par rapport à la VBGE. Par exemple, quelques personnes pourraient dire que quand l'administration de l'école est au courant que les droits des enfants sont entrain d'être violés, elle ne fait rien. Ces obstacles pourront être débattus quand on essaiera d'identifier comment créer un réseau de réaction efficace au Module 7.

3. Les réactions à l'Activité 3 servent à vérifier la bonne compréhension pour voir si les principaux messages sont bien intériorisés et si les participants ont changés leurs habitudes. Se servir de cette activité pour orienter les discussions et insister de nouveau sur les points que les participants pourraient ne pas comprendre.

ACTIVITE 1: VIOLATION DES DROITS DES ENFANTS (1 HEURE)

1. Faire voir aux participants les scenarios qui ont trait à la violation des droits des enfants pour revoir ce qu'ils ont appris sur la CDE dans les sessions précédentes. Se référer au **résume de la CDE** dans le **Manuel de Référence de l'Enseignant**.

2. Diviser les participants en de petits groupes de trois ou quatre. Assigner à chaque groupe un des quatre scenarios (voir Manuels de référence de l'enseignant). Certains groupes peuvent avoir le même scenario.

3. Permettre aux groupes de lire et de discuter leur scenario et de répondre aux questions suivantes:

   - Est ce que les droits des élèves ont été violés?
   - Lequel des droits a été violé? (Les Participants devraient se référer aux numéros des articles; il pourrait y avoir plus d'un droit)
   - Comment cette violation affecte l'élève?
   - Que peut faire l'élève dans cette situation? Y a t- ils des options pour obtenir de l'aide?
   - Que ferez-vous si cet élève venait auprès de vous pour solliciter une aide?

4. Il n’est pas nécessaire que les participants mémorisent les numéros d'article; ce n'est pas important. Il importe simplement de montrer que c’est une violation des droits de l’enfant.

5. Note de l’animateur:

Scénario 1

- Richard est privé de ses droits à une éducation. (Article 28)
- Il est aussi privé de son droit au jeu. (Article 31)
- Il est privé de son droit à ne pas faire un travail pénible. (Article 32)
- Insister sur le fait que les enfants ont bien la responsabilité de faire des corvées à l'école, mais non quand la corvée a un effet négatif sur la santé de l'élève ou sur son éducation, comme c’est le cas ici.

Scénario 2

- Gloria est privée de son droit à une éducation et de son droit de vivre libre de tout abus. (Articles 19, 28 and 34)
- Personne n'a le droit de toucher les enfants d'une façon qui les rendent mal à l’aise. Les adultes devraient toujours agir au mieux des intérêts des enfants, et cela signifie ne pas violer leurs droits en aucun cas et ne pas les incommoder.

Scenario 3

- Marie subit de la discrimination parce qu'elle est de sexe féminin. (Article 2). Se référer de nouveau à la définition sur l’égalité des sexes.
- Tous les enfants devraient être traités de la même manière et encouragés pour qu'ils atteignent tout leur potentiel à l’école. (Article 28)

Scenario 4

- Thomas est privé de son droit à une éducation et à une vie libre de tout abus et de punition avilissante. (Article 19 et 28)
- Thomas est aussi privé de son droit au jeu. (Article 31)
- Il est privé de son droit à ne pas faire du travail pénible; le travail affecte son travail scolaire et sa santé parce qu'il ne dort pas assez. (Article 32)

6. Après que les participants aient discuté des scenarios et répondu aux questions, Ils devraient faire leurs rapports à l'ensemble du groupe.

ACTIVITE 2: L'HISTOIRE D'ALPHA– QUI A LA RESPONSABILTÉ DE DEFENDRE CE DROIT? (1 HEURE)

1. Faire la liaison avec la session antérieure dans laquelle les droits et les responsabilités des adultes étaient discutés. Informer les participants que cette activité examinera les responsabilités spéciales que les adultes ont de défendre les droits des enfants.
2. Diviser les participants en petits groupes de quatre individus et faites leur lire **L'histoire d'Alpha** dans le Manuel de référence de l'Enseignant.
3. Demander aux participants de répondre aux **Questions de Discussions.** Ils peuvent aussi se référer au **Résume de la CDE** pour voir si les droits d'alpha ont été violés.
4. Comme un seul grand groupe, s'assurer que les participants comparent leurs réponses aux **Questions à Débattre**.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Lesquels des droits d'alpha ont été violés?

2. Quel était la responsabilité de chaque personne quand il s'agissait de défendre chaque droit violé? Qu'est ce qu'ils ont fait pour défendre ses droits? Qu'est ce qu'ils n'ont pas fait pour défendre ses droits ?

3. Quelle est la responsabilité d'Alpha ? (N'oubliez pas d'insister sur le fait que bien qu'Alpha bavardait et qu'il a la responsabilité de respecter son maitre et ses camarades de classe, la punition était excessive et abusive.)

4. En plus des personnes mentionnées dans la question 2, quelle est la responsabilité de l'Etat dans le fait de défendre les droits d'Alpha?

5. Quels sont les obstacles potentiels au fait d'aider les élèves à réclamer leurs droits? Quelles sont les solutions pour aider les élèves à réclamer leurs droits?

6. Que peut-on faire pour amener les individus à faire face à leurs responsabilités de défendre les droits des enfants?

ACTIVITE 4: ACTIVITE DE REFLEXION (30 MINUTES)

1. Cette activité est une synthèse de l'ensemble du module sur les droits de l'homme, se référer donc aux activités précédentes où les participants discutaient de leurs rôles et responsabilités.

2. Expliquer que c'est une activité de réflexion sur soi même .Les Participants devraient se rappeler les différents concepts qu'ils ont appris durant cette formation ‘ **Violence, Genre, Pouvoir** et **Droits et Responsabilités de l'enfant’.**

3. Demander aux participants de faire des déclarations écrites explique les choses qu'ils ont apprises à propos de la violence, genre, pouvoir et droits et responsabilités de l'enfant. Les déclarations devraient être écrites sur quatre bouts de papiers, un pour chaque concept. Dire aux participants qu'ils n'ont pas besoin de mettre leur nom sur leur déclaration. Faire savoir aux participants que leurs déclarations peuvent inclure quelque chose de nouveau qu'ils ont appris, quelque chose qui les a surpris à propos de n'importe lequel des nouveaux concepts appris, une nouvelle compréhension qu'ils ont eue, un changement d'opinion etc. On ne leur demande pas de reprendre les faits mais de dire ce qui les a frappé le plus dans chacun des quatre thèmes majeurs du programme de la formation.

4. Pendant que les participants écrivent, mettez chacun de ces concepts dans des bouts de papiers séparés et coller les autour de la salle: “Violence,” “Genre,” “Pouvoir,” “droits et responsabilités de l'enfant.”

5. Demander chaque participant de coller sa déclaration sur le mur au dessous du concept approprié. Quand les participants ont fini, inviter les à faire le tour de la salle pour voir les déclarations qu'ils ont collées.

6. Après la session, prenez les déclarations et corrigez les. S'il y’a quelques incompréhensions du contenu, prenez le temps de tout revoir dans la session suivante . Si possible, remettre les déclarations sur les murs pour ce qui reste de la formation.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. La VBG est une violation des droits des enfants, et les enseignants peuvent aider les élèves à réclamer leur droits en utilisant les droits des enfants afin qu'ils apprennent à être des élèves responsables.

2. Les Enseignants sont responsables de la défense des droits des enfants, et de les aider à réclamer leurs droits et, surtout de ne pas violer les droits des enfants.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

Scenarios sur la Violation des Droits de l'Enfant

Scénario 1

Richard est un élève en classe de CM1. Il semble aimer l'école mais n'est pas très bon dans beaucoup de matières .Il est très calme et s'assoit au fond de la classe. L'enseignant pense qu'il n'est pas dégourdi, ainsi quand les autres élèves jouent pendant la récréation et même des fois pendant le cours, le maître envoie richard dehors dans la cour pour qu'il creuse une fosse septique. Il fait parfois très chaud dehors et richard n'a aucune protection contre le soleil ou même de l'eau à boire. Quand quelqu'un demande au maitre pourquoi il envoie toujours richard dehors , le maitre répond "oh, il est stupide, il ne devrait pas fréquenter l'école de toute façon".

Scenario 2

Gloria est âgée de 12 ans et aime vraiment l'école. Dernièrement, elle a eu des difficultés en math et son professeur lui a proposé une aide supplémentaire. Un jour, elle reste après les cours et le maitre lui saisit un sein et lui dit qu'elle est entrain de devenir une jolie jeune femme. Gloria est très mal à l'aise mais elle était incapable de s'opposer au maitre. Elle décide d'échouer en math plutôt que de demander à ce maitre ou à qui d'autre que ce soit encore.

Scenario 3

Marie et son frère jumeau Larry doivent toutes les deux commencer le CP l'année prochaine. Leur maman a été malade et veut que l'un des deux enfants reste à la maison et l'aide dans les corvées domestiques. La famille ne peut se permettre d'envoyer qu'un seul à l'école et doit choisir lequel envoyer. Elle décide de laisser Larry continuer le CP et retient Marie à la maison. Ses parents décident qu'il est préférable de laisser Marie à la maison afin qu'elle apprenne à être une bonne femme et mère. Parce que c'est cela son rôle dans la vie.

Scenario 4

Thomas vient toujours en retard pour les cours. Il travaille jusque tard dans la nuit, des fois jusqu'à 1h ou 2 heures du matin, fabriquant des briques à l'usine pour soutenir sa famille et payer ses frais de scolarité. Parfois quand Thomas rentre du travail, il est trop fatigué pour faire ses devoirs. Des qu'il finit l'école, il va directement au boulot et n'a jamais eu la possibilité de jouer au sport avec les autres enfants de son village .Parfois, il ne veut même pas aller à l'école parce que la punition qu'il reçoit de sa maîtresse est si sévère. Elle lui demande de se tenir debout devant la classe, et lui pince les oreilles jusqu'à ce qu'il pleure. La maîtresse fait cela plutôt aux garçons et dit que cela leur fera d'eux des hommes.

L'Histoire de Alpha

Alpha est un élève plein d'énergie. Il est très doué, brillant et un grand athlète. Depuis qu'il était tout petit il lui a toujours été difficile de rester calme. Il est l'amour de sa grand-mère parce qu'il lui rappelle son père (son fils) à son age. Son fils a grandi pour devenir un grand commerçant qui lui envoie souvent de l'argent. Hier, alpha revint de l'école marchant très lentement fixant le sol. Il ne sautillait pas en marchant, et ne dit pas bonjour à l'ensemble du voisinage comme il le faisait d'habitude. Son voisin, Madame Uchere lui demanda ce qui n'allait pas. Il lui expliqua qu'il a reçu des coups pour avoir bavardé en classe. Elle remarqua ses genoux contusionnés. Elle se senti mal pour lui et se rappela sa propre punition, il y a longtemps, quand elle était élève.
Alpha plus tard vit sa tante Rose, et lui raconta tout. Apparemment, il était entrain de parler en classe et sa maîtresse sans aucun avertissement commença à le frapper. La maîtresse lui dit qu'elle était malade et fatiguée de voir alpha lui manquer de respect. Tante Rose dit à Alpha qu'elle était désolée pour lui, mais les enseignants et les administrateurs savent ce qu'ils faisaient et ce n'est son rôle d'en discuter avec eux
Tard dans la soirée, Alpha eut de la fièvre et avait trop mal que pour prendre son diner. Son père savait puisqu'il fait part de la tribu minoritaire et qu'il n'est pas éduqué, ses paroles n'auraient aucune influence à l'école. Son père était triste mais impuissant.
Quand la grand-mère d'Alpha se renseigna, elle voulut faire quelque chose, mais elle sentit que l'école était plus importante. Si elle en parle à l'administrateur de l'école, alpha pourrait subir une autre punition. Elle voulut qu'Alpha termine ses études, à la différence de son fils, le père d'Alpha.

MODULE 6:

Faire de la Salle de Classe un Environnement Sur, d'Aide et d'Assistance

Pourquoi ce Module ?

Les cinq premiers modules de ce manuel ont exploré les attitudes personnelles des participants par rapport au genre, la violence et aux droits des enfants pour mieux comprendre la violence basée sur le genre et son effet sur les jeunes. Ce module aborde les questions de châtiment corporel et de punition cruelle et dégradante, qui sont considérées des pratiques nocives qui se passent en classe.

Ce module présente les stratégies pédagogiques qui sous-tendent un environnement scolaire sain et convivial pour l'élève. L'une de ces stratégies est la discipline positive, où professeurs et administrateurs corrigent le comportement des élèves sans leur faire mal. Les participants apprendront également des techniques de gestion de classe, y compris la création d'un règlement intérieur dans une classe pour donner aux élèves des directives claires sur le comportement à adopter.

Quel est le contenu de ce module?

Session 1 : La discipline positive (3 heures)

Cette session examine des pratiques nocives qui se passent en classe ainsi que les mesures disciplinaires alternatives à ces dernières. Les participants examinent la différence entre punition et discipline et suggèrent des stratégies alternatives de gestion de la classe.

Session 2 : Gestion de la classe (2 heures et 30 minutes)

Cette session examine la punition et la discipline et fournit aux participants des stratégies pratiques. Les participants discutent également de la gestion de la classe et des solutions alternatives au châtiment corporel et aux pratiques nocives.

Comment puis-je en savoir plus?

- Child advocate. (n.d.). site web. Extrait le 31 janvier, 2008, de http://www.childadvocate.org/. (ressources sur la discipline positive.)
- Community Law Center. (n.d.). *Children's Rights Project*. Extrait le 7janvier, 2008, de http://www.communitylawcentre.org.za/Childrens-rights.

---

19 Adapté d'une publication de l'UNESCO, *Positive Discipline in the Inclusive, Learning-Friendly Classroom;* voir le chapitre Bibliographie pour la citation complète

(Beaucoup d'informations sur le châtiment corporel et autres formes de discipline)

- Le Site web de l'Initiative Globale en vue de Mettre un terme à Tout châtiment Corporel des Enfants. (n.d.). . extrait le 31janvier, 2008, de http://www.endcorporalpunishment.org/. (recherche sur la violence contre les enfants et sur les ressources de la discipline positive)
- Naker, D. (2007). *What Is a Good School? Imagining Beyond the Limits of Today to Create a Better Tomorrow.* Kampala, Uganda: raising Voices. http://www.raisingvoices.org/files/Whatisagoodschool_RV.pdf. (Information sur l'approche globale de l'école en matière de discipline et de qualité de l'éducation.)
- United Nations Children's Fund (UNICEF). (n.d.). *Child Protection.* Extrait le 7 janvier, 2008, de http://www.unicef.org/teachers/protection/violence.htm. (ressources pour les professeurs sur la discipline et les recherches sur la violence contre les enfants.)
- United Nations Children's Fund (UNICEF). (2005). *UN Study on Violence Against Children.* Extrait le 7 janvier 2008 de http://www.unicef.org/protection/index_27374.html.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNEsCo) Bangkok. (2006). *Positive Discipline in the Inclusive, Learning-Friendly Classroom–A Guide for Teachers and Teacher Educators*. Bangkok, Thailand: UNEsCo. http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/appeal/IE/Publications_and_reports/Pos_Dis-final.pdf. (Donne d'amples informations sur les alternatives au châtiment corporel et des méthodes non-violentes pour gérer les comportements des élèves)

Heure: 3 HEURES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session les participants seront en mesure de:

1. D'identifier les pratiques nocives de gestion de la classe et leur impact sur les élèves
2. Faire la différence entre discipline et punition
3. D'identifier le châtiment corporel conformément à la convention sur les droits de l'enfant (articles 19, 28 et 37) et identifier les méthodes disciplinaires alternatives
4. D'évaluer leurs réactions aux défis de comportement et leur efficacité

METHODES UTILISEES:

1. Discussion
2. Jeux de rôles
3. Etudes de cas

MATERIELS:

1. Tableau noir ou Tableau papier
2. Craie ou marqueurs
3. Manuel de Référence de l'Enseignant
   - **Tableau du défi comportemental**
   - **Discipline et Sanctions**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Soyez au courant des normes locales de punition des enfants. quelles sont les formes de punition les plus courantes dans cette société? Comment les professeurs punissent-ils leurs élèves? Qu'est ce qui est ou n'est pas acceptable sur le plan culturel ?

2. Etudiez les lois nationales et locales, les politiques, les normes sociales et les attitudes concernant le châtiment corporel. Familiarisez-vous avec ce que ces lois sont ainsi que de la façon dont elles sont appliquées. Par exemple, dans beaucoup de pays la loi interdit le châtiment corporel, mais beaucoup de maîtres continuent de l'employer dans leurs classes.

3. Intéressez-vous au règlement intérieur des écoles où les participants enseignent. Si les participants proviennent de différentes écoles ou collectivités, demandez officieusement à certains des participants de vous donner une idée de ce qui est acceptable dans leurs écoles.

4. Pendant l'activité 3, vous pourriez vouloir faire des études de cas de John et de Mary un sketch. Il y a plusieurs études de cas dans ce module ; vous devriez les adapter selon les besoins pour les rendre interactives pour les participants

Notes de l'Animateur:

1. Les enfants ont droit à la protection contre le châtiment corporel et contre les autres formes de punition cruelles ou dégradantes (articles du centre de détection et de contrôle 19, 28 et 37). Les punitions corporelles et physiques sont toute punition dans laquelle la force physique est employée dans le but de provoquer une certaine douleur ou un malaise, si légers que soient ces derniers.

2. Il y a d'autres formes de punition non physiques qui sont tout aussi cruelles et dégradantes et donc non conformes aux règles du centre de détection et de contrôle. Celles-ci incluent, par exemple, toute punition qui déprécie, humilie, dénigre, prend comme boucs émissaires, menace, fait peur ou ridiculise l'enfant.

3. Soyez sensible aux réalités auxquelles les professeurs font face de manière quotidienne et soyez préparé à les aborder avec réalisme. Par exemple, certains maîtres ont pas moins de 100 élèves dans leurs salles de classe et ne trouvent parfois que la punition comme façon de gérer ces derniers.

4. Dans la plupart des cas, les adultes pensent que le châtiment corporel est bon pour les enfants et ne la perçoivent pas comme un abus. Beaucoup d'adultes ont été battus ou ont été psychologiquement maltraités durant leur enfance et pensent que ce fût « pour leur propre bien. » Les enseignants et les parents pourraient ne connaître aucun autre moyen de discipliner les enfants.

5. C'est le comportement que les mesures disciplinaires devraient corriger et on devrait enseigner aux élèves à soigner le leur.

6. Admettez que beaucoup de professeurs n'ont pas reçu de formation sur les mesures disciplinaires alternatives, et il faudra un certain temps avant que cette nouvelle façon de penser soit acceptée et intégrée dans leurs pratiques d'enseignement.

ACTIVITE I : IDENTIFICATION DES PRATIQUES NOCIVES AYANT POUR CADRE LA CLASSE (1 HEURE)

1. Lisez l'étude de cas suivante sur Daniela: elle va à l'école chaque jour et l'apprécie vraiment. Cependant, les jours qu'elle redoute le plus sont les jours elle a devoir d'anglais. Pour chaque mot faussé sur ses devoirs, son professeur l'oblige à monter jusqu'au sommet de la colline derrière l'école et d'en faire descendre cinq briques. Les briques sont utilisées pour ériger un mur devant les toilettes des filles afin que les garçons ne les regardent pas à travers les trous de la salle de bains lorsqu'elles y sont. Daniela ne comprend pas comment porter des briques peuvent l'aider à apprendre l'anglais, mais elle n'a pas le choix et elle fait toujours ce qu'on lui demande. Parfois quand elle finit, ses vêtements sont très sales, et quand elle arrive à la maison sa mère la gronde sévèrement. Ensuite, elle lui fait laver tous ses vêtements, ce qui lui laisse peu de temps pour étudier ou faire ses devoirs.

2. Posez aux participants les questions suivantes:

    a. Est-ce là un exemple de châtiment corporel? (Daniela n'est pas maltraitée physiquement par l'enseignant, mais c'est un exemple de punition cruelle et nocive.)

    b. Qu'est-ce que Daniela apprend?

3. Demandez aux participants de se référer au centre de détection et de contrôle dans le manuel de référence de l'enseignant. Demandez s'il y a des articles qui se rapportent au traitement nocif des enfants. (Articles 19, 28 et 37)

4. Demandez aux participants ce qui est entendu par punition cruelle et dégradante. (toute punition qui est nocive, qui humilie, dénigre, cherche un bouc émissaire, menace, embarrasse, raille ou effraye des élèves.)

5. Demandez aux participants des exemples de punition nocive ou cruelle et dégradante. Précisez que la punition nocive ne se limite pas au châtiment corporel. Si des participants ont du mal à donner des exemples, employez les exemples ci-dessous pour les orienter. Par exemple, « que pensez-vous du fait de demander à un élève de se tenir debout pendant longtemps sans pouvoir s'asseoir? Est ce nocif?». (c'est là où votre connaissance des punitions vous sera utile)

    Assurez-vous que tous les exemples suivants sont mentionnés:

    a. Punition cruelle et dégradante - toute punition qui humilie, dénigre, trouve un bouc émissaire, menace, embarrasse, raille ou effraye les élèves.

    Note à l'animateur : *Il est important d'expliquer que puisque ce type de punition ne cause pas une douleur physique, elle n'est pas toujours considérée comme nocive. Une telle punition peut, cependant, avoir des conséquences graves et elle constitue une violation des droits de l'enfant*

b. Enfants exploités ou faisant un travail nocif - certaines formes de travail des enfants sont considérées nocives. Tandis que dans certains pays les enfants sont responsables du nettoiement des salles de classe, leur éducation ne devrait pas en souffrir. Les directives suivantes devraient être appliquées pour s'assurer que le travail au niveau de l'école n'est pas nocif:

i. Il devrait y avoir une distribution égale des corvées ou des tâches qui se passent à l'école.

ii. Un élève ne devrait pas manquer la classe pour faire une course pour un professeur ou pour effectuer un travail pour l'école.

iii. Le travail ne devrait pas faire mal aux élèves ou affecter négativement leur santé.

iv. Toutes les corvées devraient dépendre de l'âge.

c. Le châtiment corporel

- Frapper, y compris à l'aide d'un commutateur ou d'un autre objet
- Gifler
- La chicotte
- Les coups de poing
- Le fait de secouer
- L'étouffement
- Positions du corps douloureuses
- Exercices physiques excessifs
- Empêcher les élèves d'utiliser la toilette

6. Pourquoi un enseignant utiliserait-il ces méthodes pour punir un élève ? Qu'enseignent-t-elles à l'élève ?

7. Quels sentiments ces méthodes provoquent-ils chez les élèves (tristesse, peu disposé à venir à l'école, embarras, atteinte à l'amour-propre, etc.) ?

8. Se référer au module 4, la session 1, le scénario 8, l'histoire de Kofi. Précisez que ce que Kofi a vécu était de l'abus parce qu'il ratait sa classe pour travailler pour le compte de l'enseignant.

9. Référez-vous au module 4, la session 2, sur le pouvoir. Précisez que quand les élèves sont amenés à se sentir impuissants, çà leur montre que la meilleure

façon de se protéger est d'avoir un certain pouvoir sur les autres personnes. Cela peut mener à de la violence à l'endroit des autres élèves

ACTIVITE 2 : DEFIS COMPORTEMENTAUX (1 HEURE)

1. Écrivez les mots « défis comportementaux » sur le tableau papier. Dites participants de noter les cinq défis du comportement les plus communs qu'ils trouvent dans la classe et dans leur école (par exemple, parler sans demander la parole, venir en retard, devoir à faire à la maison non fait).

2. Circulez dans la salle et faites comparer leurs listes aux participants. Écrivez les défis du comportement sur le tableau papier au fur et à mesure que les participants les énumèrent. Si un défi comportemental se retrouve dans deux listes, cochez-le. Après que chacun ait comparé, énumérez les cinq défis comportementaux les plus communs que les participants voient dans leur salle de classe ou école.

3. Répartissez les participants en petits groupes de trois à cinq personnes. Donnez chaque groupe un défi comportemental. Dites aux participants de compléter le tableau de défi comportemental (voir les informations contenues dans la session et le Manuel de référence de l'Enseignant) individuellement, et ensuite de comparer et d'en débattre dans leurs groupes.

4. Dites aux participants de repenser au moment où ils étaient à l'école primaire. En gardant à l'esprit le défi comportemental qui leur a été remis, répondez aux questions suivantes.

   Dites-leur d'écrire leurs réponses dans le tableau :

   i. Comment l'enseignant a-t-il réagi à ce défi comportemental?

   ii. Pourquoi pensez-vous ce dernier avait-il réagi de cette façon ?

   iii. Qu'aviez vous ressenti ? Pensez-vous que cela a été efficace à long terme?

5. Amener les participants à répondre aux questions suivantes en pensant à leurs classes, ces questions sont censées les encourager à examiner leurs comportements et non à les accuser:

   iv. Comment réagissez-vous à ce défi comportemental?

   v. Pourquoi réagissez-vous de cette façon à votre avis?

   vi. A votre avis, comment l'élève se sent-il? Pensez-vous que votre réaction est efficace dans le long terme ?

6. Après que les participants aient complété le tableau, laissez-les comparer leurs réponses dans de petits groupes. Après la discussion, tous les groupes devraient comparer leurs réponses dans un seul grand groupe.

7. Certaines des réponses de la colonne « Pourquoi l'enseignant a-t-il réagi de cette façon?» incluront, « punir l'élève pour mauvaise conduite» ou «mettre fin à ce comportement.» Dans la colonne « cette méthode fût-elle efficace?» la plupart des personnes répondront, « non, en particulier dans le long terme parce que l'élève a souvent récidivé. » demandez aux participants pourquoi ils pensent ainsi. Précisez que la réponse se situe dans la différence entre punition et discipline, qui sera discutée dans la prochaine activité. Avant de passer à l'activité prochaine, posez les questions suivantes :

   vii. Les garçons et les filles ont-ils les mêmes défis comportementaux ? Donnez des exemples des défis qui diffèrent chez les garçons et les filles.

   viii. Est-ce que garçons et les filles sont punis de la même manière ? Décrivez comment des garçons sont punis et comment des filles sont punies.

   ix. Pourquoi est-ce que des garçons et les filles sont punis différemment? Est-ce en raison de leurs rôles liés à leurs genres, ou du fait que les différentes attentes de leurs enseignants sont basées sur des stéréotypes de genre?

   x. La réponse de l'enseignant est-elle d'une certaine façon une violation des droits des élèves ?

ACTIVITE 3/1ere Partie : DISCIPLINE ET SANCTIONS (30 MINUTES)

1. Dites aux participants qu'ils vont se pencher sur la différence entre la discipline et la punition afin d'apprendre à aider à corriger le comportement des élèves sans leur faire du mal.

2. Utilisez deux feuilles de papier padex, écrivez le mot « discipline » sur l'une des feuilles et « punition » sur l'autre.

3. Faites dire aux participants quelles sont, à leur avis les différences entre la discipline et la punition et les écrire sur le papier padex. Une fois cela fait, ils comparent leurs réponses aux définitions suivantes :

   a. La punition est une action qui est imposée à une personne pour avoir enfreint une règle ou eu une conduite inappropriée. La punition cherche à contrôler les comportements par des moyens négatifs. Deux types de punition sont typiquement employés avec les enfants :

   - Une punition impliquant des réprimandes et des désapprobations verbales négatives.

- Une punition impliquant de la douleur psychologique ou physique, comme dans un châtiment corporel. Certaines formes de travail des enfants sont considérées comme nocives.

b. Le terme discipline est utilisé de manière interchangeable à la place de punition. Cependant, la punition est censée contrôler le comportement d'un élève, tandis que la discipline est censée améliorer le comportement de ce dernier, en particulier dans sa conduite personnelle. Elle est censée enseigner aux élèves le contrôle de soi et la confiance en soi en mettant l'accent sur ce que l'élève devrait apprendre. L'objectif ultime est que les élèves comprennent et corrigent leur propre comportement.

4. Lisez les exemples suivants, et demandez aux participants de trouver celui qui illustre la discipline et celui qui est un exemple de punition :

Étude de cas 1

John vient en classe en retard chaque matin. L'enseignant lui demande pourquoi il est en retard, mais John regarde juste en bas et martèle le sol avec son pied. Un matin, il lui crie devant la classe entière, « si vous ne pouvez pas parler à haute voix, vous êtes probablement trop stupide pour être à l'école. Maintenant allez nettoyer les toilettes des filles.»

Étude de cas 2

Mary a beaucoup d'énergie et parle constamment sans prendre la parole ou s'entretient avec ses amis pendant le cours. Chaque jour, l'enseignant doit réprimander Mary et lui demander de ne pas parler sans demander la parole ou de ne pas bavarder dans le cours. Un jour l'enseignant demande à Mary de rester après le cours. L'enseignant dit à Mary qu'il sait qu'elle a beaucoup d'amis dans la classe, mais elle se montre très irrespectueuse envers lui et envers les autres élèves en parlant pendant le cours. Il demande à Mary si elle trouve son comportement envers lui irrespectueux. Il lui demande alors de penser pendant quelques instants à une manière pour eux deux de résoudre le problème ensemble. Mary réfléchit pendant un instant et propose qu'on l'éloigne de ses amis ainsi elle ne sera pas tentée de leur parler. Elle présente ses excuses au professeur également et dit qu'elle n'a pas voulu lui manquer de respect. L'enseignant lui dit qu'elle devrait elle-même choisir un siège le lendemain qui ne soit pas près de ceux de ses amis.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Poser les questions suivantes pour orienter le débat:

5. Lequel de ces deux est un exemple de discipline ou de punition? (L'exemple avec John illustre la punition ; l'exemple avec Mary illustre la discipline.)

6. Quel l'enseignement tire-t-il, l'élève de la réponse du professeur?

7. Comment se sent l'élève, à votre avis?

8. La réaction de l'enseignant corrige-t-il ou renforce-t-il le comportement? Notez que l'exemple avec Mary prend plus de temps et exige des efforts supplémentaires de la part de l'enseignant. Cela en vaut la peine parce que l'enseignant a montré à Mary qu'il se soucie d'elle et de son éducation, mais pense qu'elle est irrespectueuse vis-à-vis de lui et des autres élèves de la classe. Il y a également une grande chance que les changements de comportement de Mary continuent avec le temps.

9. Est-ce que l'enseignant dispose d'une autre manière de corriger le comportement de John?

ACTIVITE 3/1ere Partie : DISCIPLINE ET SANCTIONS (30 MINUTES)

1. Demandez aux participants de se référer à discipline et punition dans le Manuel de référence de l'Enseignant.

2. Demandez aux participants de travailler à deux. Chaque paire devrait prendre deux exemples - un de la colonne discipline, et un autre de la colonne des punitions - et expliquez ce qu'ils signifient et donnez un exemple. Par exemple, « donnez aux enfants des alternatives positives ou recevoir des injonctions. » c'est-à -dire au lieu de dire, « cesses d'arriver en retard en classe, » dites à l'élève, « si tu continues à venir en retard en classe, tu resteras tard après école où tu devras venir à l'école le samedi. Qu'est-ce que tu choisis?»

3. Concluez avec les commentaires suivants, et faites savoir aux participants que la prochaine session leur fournira des outils concrets pour une gestion efficace de la classe :
   a. Les mesures disciplinaires devraient toujours corriger le comportement, permettant à l'élève de réfléchir sur ce qu'il ou elle fait mal et de corriger son propre comportement.

   b. Les nouveaux comportements sont souvent difficiles à apprendre ; toutefois, il y a des méthodes alternatives aux pratiques nocives qui se passent en classe.

c. Les enseignants se trouvent en position de force pour servir de modèles aux élèves et aux autres enseignants.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. N'oubliez pas de reconnaître le travail important que les enseignants font et les difficultés qu'ils rencontrent pour maintenir la discipline dans des classes à grands effectifs. Ils devraient être félicités puisque bien que l'enseignement ne soit pas un travail facile, c'est un travail très important, et ils ont le pouvoir d'influencer la vie des enfants de manière profonde.

2. Les enseignants devraient toujours essayer d'inculquer l'observance et l'application des droits des enfants à une éducation et à la protection de toute punition nocive et cruelle. Les enseignants devraient toujours faire attention à la dignité et à l'amour-propre des élèves.

3. Les professeurs devraient toujours faire preuve de non violence et de respect des droits de l'élève.

4. Apprendre de nouvelles techniques pour la discipline peut prendre du temps, surtout s'il s'agit d'un nouveau concept.

5. Les professeurs devraient toujours examiner le comportement qu'ils essayent de corriger et appliquer des mesures disciplinaires appropriées.

6. Les mesures disciplinaires devraient toujours corriger le comportement et non humilier l'élève.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappelez aux participants de jeter un coup d'œil à l'Activité de Réflexion dans le Manuel de référence de l'Enseignant. C'est un exercice facultatif pour les participants à faire seuls s'ils le souhaitent. S'ils ont des questions sur l'activité, elles devraient se sentir libres pour te demander.

TABLEAU

Tableau du défi comportemental

Défi comportemental	Réaction de l'enseignant	Pourquoi l'enseignant a t-il réagi ainsi?	La méthode était –elle efficace à long terme? Comment se sent l'élève.
Les actions de votre enseignant			
Vos Actions			

Discipline et Sanctions [20]

La Discipline, c'est:	**La Punition veut dire:**
Donner aux enfants des alternatives positives	Ne dire aux enfants que ce qu'ils ne doivent pas faire
Reconnaitre et récompenser les efforts et le bon comportement	Réagir au lieu de répondre à un mauvais
Lorsque les enfants suivent le règlement c'est parce que les règles ont pu être débattues et	Lorsque les enfants respectent les règles sous la menace ou sous la
Conduite ferme et régulière	Contrôle et humiliation
Positif, respectueux	Négatif, irrespectueux
Non violente	Violente
Conséquences qui sont directement liées au mauvais comportement	Conséquences qui ne sont pas liées au mauvais comportement
Lorsque les enfants se rendent compte que leur comportement affecte d'autres et savent la manière dont il les affecte	Lorsque les enfants sont punis pour avoir blessé d'autres et ne sont pas conscients de la manière dont
"Pauses"[21] qui sont ouvertes et déterminées par la volonté de l'enfant de se contrôler	"Pauses" qui bannissent les enfants pendant un certain temps et sont déterminées par un adulte
Comprendre les capacités individuelles, les besoins, les circonstances et les niveaux de développement moteurs et psychologiques	Ne pas prendre en compte les capacités individuelles, les besoins et les circonstances
Apprendre aux enfants à se contrôler	Apprendre aux enfants à être contrôlés par une autre source qu'eux-mêmes
Réorienter et "ignorer" sélectivement les mauvaises conduites mineures	Réprimander constamment les enfants pour des infractions mineures, les amenant à vous ignorer
Réflexion et communication efficaces	Forcer les enfants à observer des règles illogiques "simplement parce que je l'ai
Exploiter les erreurs comme des opportunités d'apprentissage	Apprendre aux enfants à bien se comporter simplement pour éviter d'être punis
Enseigner l'empathie et le remords sains par la démonstration	Etre sarcastique ou injurieux
Viser le comportement de l'enfant, jamais l'enfant lui-même	Viser l'enfant, au lieu du comportement de ce dernier

[20] Adapté de L. Couture, *Discipline vs. Punishment;* voir toute la citation dans la Bibliographie.

[21] Les Pauses sont des mesures correctives ou punitives des enfants dans lesquelles ces derniers sont séparés des autres pendant une brève période de temps.

Heure: 2 HEURES 30 MINUTES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de la session les participants seront en mesure de:

1. Définir la gestion de la classe.
2. Identifier les alternatives disciplinaires positives aux pratiques de classe nocives, parmi lesquelles il y'a le châtiment corporel.
3. Examiner les réponses positives et négatives aux défis comportementaux.
4. Elaborer un règlement intérieur de la classe avec les élèves qui mettent l'accent sur les droits et les responsabilités.

METHODES UTILISEES:

1. Etudes de cas
2. Discussion

MATERIELS:

b. Tableau noir ou Tableau papier
c. Craie ou marqueurs
d. Manuel de Référence de l'Enseignant:
   i. **Tableau du défi comportemental**
   ii. **Etapes disciplinaires positives**
   iii. **Activité pour créer un règlement & directives en classe**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Passez en revue les études de cas dans les informations contenues dans la session.
2. Écrivez les questions de l'activité 2 sur le papier padex.

Notes de l'Animateur:

1. Pour que la gestion de la classe soit réussie, elle devrait être renforcée par une approche globale de l'école par rapport à la discipline. Une approche globale de l'école par rapport à la discipline fait participer tous les membres de la communauté scolaire et tout individu qui est en contact avec les élèves. Cela signifie avoir une vision commune ainsi qu'un langage et des pratiques communs.

2. *Discipline positive dans un environnement scolaire inclusif et convivial* : *Un guide pour enseignants et formateurs d'enseignants* est particulièrement utile pour les enseignants, les administrateurs d'écoles et les responsables de l'éducation pour faire face aux défis du comportement des élèves de manière franche et proactive. Voir '**Comment Peut-on En Apprendre Plus?'** pour des ressources supplémentaires.

3. On dit que toutes les écoles ont une constitution de l'école, un Code de Conduite des Enseignants, un Code de Conduite des Elèves et une Politique Disciplinaire.

4. Cette session traitera directement des modèles de gestion de classe. Les participants sont encouragés à échanger de meilleures pratiques les uns avec les autres.

5. L'activité 4, L'élaboration d'un règlement intérieur pour la classe, c'est une activité que les participants peuvent faire avec leurs élèves. Elle peut être faite en utilisant les participants comme exemple

ACTIVITE 1 : DEFINIR LA GESTION DE LA CLASSE (15 MINUTES)

1. Expliquez que pour que les élèves aient un bon comportement, ils doivent être dans une classe qui est bien gérée et bien organisée.

2. Demandez aux participants ce qui leur vient à l'esprit lorsqu' ils pensent à la gestion de la classe. Certains peuvent répondre qu'ils pensent au contrôle de la classe ou à celui du comportement de l'élève.

3. Dans une classe bien gérée, l'enseignant emploie la discipline positive avec le plus petit nombre d'interruptions possible dans la leçon. Les élèves savent ce qui est attendu d'eux et les conséquences de leur mauvaise conduite ; et parfois les professeurs peuvent corriger la mauvaise conduite d'un élève par « un simple regard.»

4. La gestion de la classe, c'est des procédures, stratégies et méthodes d'instruction que les professeurs utilisent pour créer un environnement dans la classe qui favorise l'apprentissage, mais améliore aussi et gère le comportement des élèves. La gestion efficace de la classe crée un environnement qui favorise l'enseignement pour les professeurs et un apprentissage et un développement positif pour les élèves.

5. Demandez aux participants ce qui à leurs yeux constitue une gestion inefficace de la classe. Précisez que la gestion inefficace de la classe, c'est un professeur insuffisamment préparé, des élèves qui ne sont pas motivés, une classe chaotique ou des élèves qui ne se rendent pas compte des attentes de leurs enseignants. Les élèves ne connaissent pas leurs limites et ne mesurent pas les conséquences de leur mauvaise conduite.

6. La gestion efficace de la classe peut constituer l'un des aspects les plus difficiles de l'enseignement. Les enseignants, quelque soit leur nombre d'années d'expérience, sont confrontés aux défis d'une gestion efficace de la classe, surtout celle des grandes classes. La création d'une classe sûre qui favorise les études n'est pas chose facile, mais les enseignants peuvent le faire avec de l'imagination et de la préparation.

ACTIVITE 2 : ETUDIER LES DEFIS COMPORTEMENTAUX (1 HEURE)

1. Divisez les participants en petits groupes de trois à cinq personnes, et donnez à chaque groupe une étude de cas sur les défis comportementaux. (Voir les Informations Contenues dans la Session.) Certains groupes peuvent avoir les mêmes cas. Dites-leur d'identifier toutes les façons positives et négatives que Miss Garcia utilise par pour gérer le comportement défiant de Peter.

2. Se rassembler dans un grand groupe et demander à chaque groupe de partager leur scénario et leurs observations positives et négatives avec les autres.

3. Discutez des questions qui suivent :
   - Que s'est-il produit quand Mlle Garcia a répondu négativement à Peter?
   - Comment Peter a-t-il répondu?
   - Que s'est-il produit quand Mlle Garcia a répondu positivement à Peter?
   - Comment Peter a-t-il répondu?
   - Comment, à votre avis Peter s'est-il senti? Les réponses varieront, mais elles devraient inclure humilié, effrayé, embarrassé, menacé, furieux, etc.
   - Donner certains exemples ? Voir en dessous quelques idées, si nécessaires.

Notes de l'Animateur:

Exemples négatifs :

Etude de cas 1

- A la fois Mlle Garcia et le maître principal ont perdu leur calme. Ils ont aussi menacé Peter en lui disant « tu verras à la fin du cours » et « tu veux que je te montre qui est le patron avec cette cravache?»
- Mlle Garcia a également employé une punition peu raisonnable et sans raison en obligeant Peter à se mettre au coin face au mur.

Etude de cas 2

- Mlle Garcia a utilisé le sarcasme : «Je devine que personne ne peut me dire quelles sont les règles ici.»
- l'enseignant principal s'arrête également et menace Peter.

Exemples positifs :

Etudes de cas 1, 2, 3

- Mlle Garcia s'attend à voir un certain type de comportement se produire (qu'ils soient tous tranquilles) et en explique la raison (la leçon de maths débute et chacun doit écouter attentivement). Elle utilise également un langage poli et respectueux («svp»).

Etude de cas 2

- En réponse à la question de l'enseignant principal, Mlle Garcia demande pourquoi le principal a dit cela, donnant à Peter une chance de penser à son comportement. Elle lui demande pourquoi à son avis son comportement est mauvais et lui elle donne ainsi une chance de le corriger.
- Elle démontre qu'elle peut gérer sa propre classe et n'a pas besoin du soutien de l'enseignant principal en ce moment.
- Elle réagit positivement devant Peter en lui donnant une chance de répondre correctement à la question de l'exercice de Math. Elle le félicite et sourit. C'est un signal pour lui dire qu'elle l'aime toujours, malgré le fait qu'il se soit conduit mal. Le problème, c'était le comportement, pas Peter.

Etude de cas 3

- Mlle Garcia est douce, mais ferme, dans sa réaction face à la mauvaise conduite de Peter. Elle lui laisse le choix d'orienter son comportement. Ceci donne à Peter la chance d'être responsable de son propre comportement et de ce qui se produira après.

- Mlle Garcia a fait afficher le règlement de la classe dans la salle pour que chacun puisse le voir.

4. Dites aux participants de se référer aux Etapes Disciplinaires Positives dans Le Manuel de Référence de l'Enseignant. Passer en revue les étapes et contrôler la compréhension en leur demandant de trouver d'autres exemples.

ACTIVITE 3 : TECHNIQUES DISCIPLINAIRES POSITIVES (30 MINUTES)

1. Utiliser les mêmes défis comportementaux débattus plus tôt, et dans les mêmes petits groupes, dire aux participants de faire un remue-méninges sur les techniques disciplinaires positives alternatives.

2. Rappeler que parfois les élèves ont simplement besoin d'attention, et quelques signaux non verbaux peuvent fonctionner tout autant qu'une réprimande verbale.

3. Après que les groupes aient eu une chance de faire un remue-méninges, demander aux participants de jeter un regard sur la liste de **Techniques Disciplinaires Positives** dans le Manuel de Référence de l'Enseignant. Ajouter de nouvelles techniques et cocher les suggestions mentionnées par les autres participants.

4. Parcourir la liste et donner des exemples de chaque technique (si possible) et quand elle peut être le plus efficace.

5. Encourager les participants à se documenter sur les comportements et leurs réactions, en notant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Ils devraient également rechercher des occasions d'observer les collègues qui ont réussi la gestion de leurs classes et partager vos différentes expériences.

ACTIVITE 4 : CREER UN REGLEMENT POUR LA CLASSE (1 HEURE)

1. Une bonne gestion de la classe devrait avoir des lignes directrices claires sur quels comportements sont acceptables et sur ceux qui sont inacceptables. Les enseignants peuvent servir de mentors et de guides pour le comportement approprié en montrant un comportement respectueux aux élèves.

2. Les enseignants devraient créer des directives pour la classe avec des élèves. Ceci donnera aux élèves le sentiment que ce sont leurs règles ainsi que la responsabilité de les appliquer.

3. Si les élèves se sont renseignés sur les droits de l'enfant, le fait de créer des directives de classe est une bonne façon de renforcer les responsabilités qui vont de pair avec leurs droits.

Expliquer que ce qui suit est une activité que les participants peuvent employer dans leurs salles de classe pour créer des Règles/Directives de Classe. Dire aux participants que vous allez les diriger dans une activité qu'ils peuvent faire dans leur propre classe. Demandez-leur de jouer le rôle des élèves. L'activité est incluse dans le Manuel de Référence de l'Enseignant

4. Répartissez les « élèves » en petits groupes de trois à cinq. Demandez-leur, « Qu'est-ce qui fait qu'une classe est bonne et sûre? » les réponses peuvent varier mais devraient inclure les concepts de liberté d'expression, de respect, de sécurité et de droit à un enseignement de qualité.

5. Demandez à chaque groupe de développer cinq directives qu'ils considèrent importantes pour favoriser ce genre d'environnement de classe.

6. Demandez à un représentant de chacun des groupes de lire leurs listes. Après chaque directive, demandez des volontaires des autres groupes qui ont eu la même chose ou une règle similaire. Énumérez chaque règle qui fait le consensus sur le papier padex.

7. Demandez si des groupes ont élaboré les règles qui n'ont pas été encore mentionnées et ajoutez-les à la liste si la plupart des personnes sont d'accord.

8. Moins il y'a de règles, mieux cela vaut, donc, autant que possible combinez les règles. Demandez aux « élèves » pourquoi il en est ainsi. Plus les règles seront claires et précises, plus elles seront susceptibles d'être observées. Demandez des suggestions sur la façon de raffiner la langue du règlement quand la « classe » établit une liste réalisable de directives, discutez de la façon elles seront appliquées. Insistez sur le fait que cette responsabilité de défendre ces règles repose sur la classe entière, pas simplement sur l'enseignant.

9. Précisez qu'avec chaque règle il y' a une responsabilité. Par exemple, si une règle déclare que personne ne devrait parler au moment où une autre s'exprimait, alors cette règle implique la responsabilité que les élèves doivent prendre la parole à tour de rôle ou bien celle de se taire quand l'enseignant parle.

10. Demander à ce que les règles soient recopiées sur une feuille vierge. Amener les élèves à réécrire les règles comme des déclarations de droits et de responsabilités. Ceci

peut être fait comme devoir à faire à la maison ou bien dans le cadre d'un travail de groupe.

11. Lister les droits dans une colonne et les responsabilités correspondantes dans une autre colonne.

Droits	**Responsabilités**
J'ai le droit de parler sans être interrompu	J'ai la responsabilité de ne pas interrompre les autres lorsqu'ils parlent

12. Comparez les listes des élèves ayant des responsabilités correspondantes. Élaborez une liste qui regroupe leurs idées.

13. Assurez-vous que chacun est d'accord sur la liste et affichez-la dans la classe. Expliquez que ces règles, ainsi que leur interprétation comme droits et responsabilités, resteront dans la classe comme des rappels à chacun de la façon dont un environnement respectueux et sûr peut favoriser l'apprentissage.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

4. Créer une classe sûre qui favorise l'apprentissage peut s'avérer difficile, surtout lorsque les enseignants ont un effectif trop pléthorique. Les enseignants peuvent collaborer avec l'administration, le personnel, les parents et les membres de la Communauté pour s'assurer que chacun aide à appliquer les procédures disciplinaires rigoureuses et positives.

5. Le fait d'avoir une salle de classe bien gérée et de bonnes aptitudes en gestion de classe peut réduire les problèmes de discipline. Rappelez aux enseignants les solutions dont ils ont débattues concernant les défis comportementaux.

6. Les professeurs devraient toujours employer des mesures disciplinaires positives et ne jamais employer les pratiques nocives en classe telles que le châtiment corporel.

7. Le fait d'élaborer le règlement intérieur de la classe avec les élèves peut aider à leur enseigner la responsabilité de leur propre comportement et leur faire sentir qu'ils sont impliqués dans le processus de leur propre apprentissage. Rappelez aux enseignants qu'ils peuvent se référer à l'activité pour créer des règles de classe avec les élèves dans le Manuel de Référence de l'Enseignant.

ACTIVITE DE REFEXION:

Rappeler aux participants de jeter un coup d'œil à l'Activité de Réflexion **Manuel de Référence de l'Enseignant**. Ceci est un exercice facultatif que les participants peuvent faire seuls s'ils le désirent. S'ils ont des questions au sujet de l'activité, ils ne devraient éprouver aucune gêne à vous les poser.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

Études de cas pour examiner les défis comportementaux

Etude de cas 1

Mlle Garcia entre dans sa classe de CE2 et s'apprête à commencer la leçon de maths. Lorsqu' elle commence la leçon, ses élèves parlent entre eux et ne l'écoutent pas. Elle dit à haute voix, « Arrêtez de parler, svp. Nous allons commencer la leçon maintenant. » Chacun se tait sauf Peter. Peter est toujours en train de parler à son ami au sujet des matchs de football qu'il a vus à la télévision la nuit dernière. Mlle Garcia lui lança à haute voix, « Peter, pourquoi ne pouvez pas vous taire ? Mets-toi au coin avec les bras tendus et face contre le mur. Tu vas avoir plus d'ennuis que tu ne l'imagine. Tu verras à la fin du cours. » En passant devant la classe, l'enseignant principal lance, « vous voulez que je lui montre qui est le patron avec cette cravache ? » Peter commence à pleurer dans le coin. Il a peur de ce qui va suivre, humilié qu'il est devant ses amis et regrette de ne pas être ailleurs que dans cette classe. Il pense que demain il ne viendra pas à l'école.

Etude de cas 2

Mlle Garcia entre dans sa classe de CE2 et s'apprête à commencer son cours de maths. En entra elle dit, « Que chacun se taise maintenant, svp. Nous allons commencer notre leçon de maths et chacun doit écouter attentivement. » Après que la classe se soit tue, Peter continue de parler à son ami. Mlle Garcia demande, « qui continue de parler ainsi ? Je me rends compte que l'un d'entre vous a dû oublier les règles ici. » L'enseignant principal, qui passait devant la salle de classe, s'arrêta et demanda à Mlle Garcia s'il y avait un problème et si elle aimerait que lui s'en charge. Mlle Garcia le remercia et lui dit qu'elle avait la situation en main. Après que l'enseignant principal soit parti, est-ce que Mlle Garcia regarda Peter et demanda, « je me demande pourquoi l'enseignant principal a dû dire cela ? As-tu une idée ? » Par culpabilité, Peter répond, « eh bien, je parlais toujours après vous nous ayez demandé de nous taire » Mlle Garcia lui demanda, « Qu'est-ce qu'il y'a de mal à cela, Peter ? » Il répondit, « j'ai été irrespectueux envers les droits de mes semblables. J'ai le droit de m'exprimer, mais je ne devrais pas le faire pendant le cours, parce que mes camarades ont le droit d'apprendre les maths. » Mlle Garcia ajouta, « oui, Peter, tu as le droit de t'exprimer ; quel serait le moment opportun pour faire cela ? » Peter sourit et dit, « après la classe, Mlle Garcia. » Mlle Garcia demanda à la classe ce qu'était 100 divisés par 2. Peter leva la main avec excitation et Mme Garcia fit appel à lui. Il lança « 50 ». Mlle Garcia sourit et dit, « très bien, Peter, merci de lever la main. » Peter a fait plus attention pendant toute la leçon de Math et n'a pas reparlé à son ami jusqu'après la classe.

Etude de cas 3

Mlle Garcia entre dans sa classe de CE2 prête à commencer la leçon de maths. En entra, elle dit, « Que tout le monde se taise, svp. Nous allons commencer notre leçon de maths et chacun doit écouter attentivement.» Après que toute la classe se soit tue, Mlle Garcia entend Peter parler à son ami. Mlle Garcia désigne les règles de la classe du doigt et rappelle à Peter la règle « Sois respectueux » et les conséquences que la non observance de la règle entraîne. Elle demande à Peter, « Es-tu respectueux si tu parles en même temps que moi ? » Peter réfléchit à cela et ne parla pas sans demander la parole pendant le reste du cours. Il resta également après la classe pour s'excuser auprès de Mlle Garcia pour avoir parlé en même temps qu'elle.

Mesures disciplinaires positives

Alors que la punition est un seul acte, la discipline positive est un processus à quatre étapes qui identifie et récompense le comportement approprié de la façon suivante :

1. Le comportement approprié est décrit : « Que chacun se taise, svp. »
2. Des raisons claires sont fournies : « Nous allons commencer notre leçon de maths maintenant et donc, chacun doit écouter attentivement. »
3. La reconnaissance est demandée : « Qu'est ce qu'il y'a de mal à parler pendant le cours?»
4. Le comportement correct est renforcé : Contact visuel, un signe d'assentiment de la tête, un sourire, cinq minutes supplémentaires de temps de jeu à la fin de la journée, des points supplémentaires en bonus, mentionner les réussites devant la classe ou l'école (la reconnaissance sociale est la plus grande récompense aux yeux des jeunes). Quand les récompenses sont données, elles devraient toujours être immédiates et de petite envergure, mais gratifiantes. Vous devriez surprendre vos élèves à faire de bonnes choses et les récompenser immédiatement.

Techniques disciplinaires positives

- Surprendre les élèves en train de faire du bien; félicitez-les quand ils ne cherchent pas à attirer l'attention et ne se conduisent pas mal.
- Ignorez le mauvais comportement si possible, en prêtant une attention positive à l'enfant pendant les périodes plaisantes.
- Enseignez aux élèves à demander l'attention des autres (par exemple, en levant la main quand ils veulent parler).
- Cibler – Arrêter -Faire : Cibler l'élève en le nommant, identifiez le comportement auquel on doit mettre un terme, dites à l'élève ce qui est attendu de lui ou d'elle en ce moment, laissez-le/la prendre la décision au sujet de ce qu'il/elle va faire après et les conséquences qui en découlent. (Voir l'étude de cas 3 dans l'activité 2.)
- Faites l'inattendu : Baissez votre voix, changez votre voix ou sortez de la salle pendant un moment.
- Distrayez l'élève qui se conduit mal. Posez une question directe, demandez une faveur, donnez les choix ou changez l'activité.
- Parlez à l'élève après le cours.
- Déplacez l'élève vers une autre table. Cela peut devenir une grande stratégie si l'élève parle au même élève pendant toute l'heure et s'ils s'assoient l'un près de l'autre.
- Employez le stimulus non verbal autant que possible:

- Lancez-leur un regard sévère, mais ne parlez pas.
- Tenez haut votre crayon pour montrer à un élève qu’il devrait écrire.
- Tenez haut un livre pour montrer qu’un élève devrait lire.
- Circuler à côté des élèves.
- Touchez la table de l'élève.

MODULE 7:

Réaction - Orientation, Soutien et Dénonciation

Porquoi ce module?

Ce module met l'accent sur la réaction face à la violence liée au genre, complétant ainsi les modules précédents qui ont traité de prévention. Les participants renforcent leur capacité à répondre immédiatement aux besoins affectifs et physiques des enfants par l'acquisition de compétences en écoute active ; en orientant vers les services-conseils, l'assistance médical et juridique ; et la déclaration des abus par le biais des canaux appropriés (tels que l'école, la police, le chef local, etc.)

Les participants commencent aussi à élaborer leur propre réseau de réaction, en identifiant les ressources locales qui les aideront à orienter les élèves vers les services et en établissant les rapports sur les violations au Code de Conduite des Enseignants ou aux lois nationales ou locales. Les participants discuteront également des obstacles et des solutions à la déclaration. Les sessions de ce module nécessiteront l'intervention d'un expert juridique local ou de quelqu'un qui soit familier avec les politiques et lois nationales, spécialement celles relatives au secteur éducatif et à la déclaration de la violence.

Contenu de ce module?

Session 1: Qu'entend t-on par Réaction (3 heures)

Les participants apprennent ce qu'on entend par réaction, comprenant la déclaration et l'orientation des élèves vers les personnes appropriées et la mise en place de réseaux de réaction et de soutien

Session 2: Soutien direct aux élèves (2 heures et 30 minutes)

Les participants identifient les moyens de réagir et d'assister les élèves qui viennent vers eux pour un problème lié à la VBGE. Les participants seront initiés aux stratégies fondamentales d'écoute

Session 3: Utiliser le Code de Conduite des Enseignants pour réagir à la VBGE (1heure). Les participants examinent le code de conduite de leur ministère ou école pour déterminer comment il peut être servir d'outil de prévention et e lutte contre la VBGE.

Session 4: Utiliser le système juridique pour faire face à la VBGE (2 heures)

Les participants discuteront des bonnes pratiques de dénonciation au sein de leurs

communautés et de la manière de réagir aux violations des lois locales et nationales.

Comment pouvez-vous en savoir plus?

- Education Internationale (EI). (n.d.). *Déclaration de l'EI sur l'Ethique Professionnel.* Récupéré le 17mars 2008 du site http://www.ei-ie.org/worldcongress2004/docs/wC04res_ DeclarationProfEthics_e.pdf. (Cela peut être utile au cours de la session 3 le code déontologique local de l'Enseignant est disponible.)
- Keeping Children Safe Coalition. (n.d.). Website. Récupéré le 31 janvier 2008, du site http://www.keepingchildrensafe.org.uk/. (Coalition of international donor and member agencies, including save the Children United Kingdom.)
- Maganya, J., & Odhiambo, M.O. (2004). *Making Schools a Safe Horizon for Girls: A Training Manual on Preventing Sexual Violence Against Girls in Schools.* Nairobi, Kenya: actionaid International Kenya and The CraDLE—The Children's Foundation.
- Pulizzi, S., & Rosenblum, L. (2007). *Building a Gender Friendly School Environment: Une boite à outils pour les éducateurs et leurs syndicats*. Bruxelles, Belgique: Education Internationale. http://data.ei-ie.org/Common/GetFile.asp?ID=4750&mfd=off&LogonName=Guest.

Session 1: Qu'entend-t-on par Réaction?

DUREE: 3 HEURES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE:

A la fin de cette session, les participants seront en mesure de:

1. Faire la différence entre les trois types de réaction face à la VBGE: soutien direct, orientation, déclaration.
2. Identifier les membres d'un réseau de réaction dans leur communauté.
3. Démontrer les moyens de réagir d'une manière appropriée à une VBGE.
4. Démontrer les moyens de signaler un incident de type VBGE.
5. Mettre en place une stratégie pour obtenir l'aide ou l'encouragement nécessaire pour rapporter un incident de type VBGE.

METHODES UTILISEES:

1. Discussion
2. Remue-méninges
3. Jeu

MATERIELS:

- Tableau noir ou tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Etiquettes sur lesquelles sont inscrits les types d'orientation
- Rouleau de fil
- Manuel de référence du Conseiller Communautaire
  - **Réseau de Réaction**
  - **Illustration pour les Trois Types de Réactions**
  - **Illustration pour la Déclaration et l'Orientation**
  - **Conseils pour une Réaction Efficace**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Revoir le **Réseau de Réaction** dans le **Contenu d'Information pour la Session de** l'activité 1.
2. Revoir les illustrations pour les activités 1–3.
3. Lire toute l'activité 4, préparer un jeu de rôles et identifier les participants/acteurs. Des personnages supplémentaires peuvent aussi être ajoutés sur la base des personnes mentionnées dans les activités 2 et 3 :

- Elèves de sexe féminin
- Enseignant
- Police
- Directeur
- Sage-femme
- Médecin
- Mère ou père de l'élève
- Chef religieux
- Chef de village

NOTES DE L'ANIMATEUR:
Aucune

ACTIVITE 1: LES TROIS TYPES DE REACTIONS (20 MINUTES)

1. Dessiner un grand cercle au centre du tableau noir. (**Voir Illustration pour les trois types de réaction** dans le **contenu des informations pour la session**).

2. En haut du grand cercle sur le tableau, écrire « Réaction ». Demander aux participants de définir le sens de **Réaction** dans le contexte du rôle du Conseiller Communautaire. Expliquer que les étudiants qui ont subi la violence auront besoin de divers soutiens ; les participants devront élaborer un plan et un réseau de réaction dans le but de soutenir les jeunes personnes qui viennent à eux.

3. Dessiner un autre cercle à l'intérieur du grand cercle représentant le "Soutien direct". Demander aux participants de définir le terme **soutien direct** dans le contexte du rôle de l'enseignant. Expliquer que le soutien direct comprend toutes les compétences suivantes qui seront étudiées dan ce module : **Ecouter, Utiliser des questions ouvertes, Evaluer la situation, Aider les élèves à élaborer un plan, Etre emphatique et orienter les élèves vers les services en cas de nécessité.**

4. Enfin, dessiner un autre petit cercle dans le grand cercle « Réaction ». Dans ce cercle, écrire « déclaration ». Demander aux participants ce qu'ils entendent par **déclaration** dans le contexte du rôle de l'enseignant. Expliquer que dans le système de réponse élargi, il est nécessaire de faire la déclaration pour que l'auteur soit tenu comptable de ses actions- à travers des poursuites criminelles, des enquêtes publiques, des programmes de compensation, des actions civiles, des arrangements au niveau communautaire ou des systèmes juridiques coutumiers.

Le fait de faire la déclaration contribue à s'assurer que l'auteur ne fera plus de mal aux élèves et à la communauté.

5. Dessiner un autre petit cercle dans le grand cercle intitulé "Réaction". Dans ce cercle, écrire « orientation » Demander aux participants ce qu'ils entendent par **orientation** dans le contexte du rôle de l'enseignant. Expliquer que dans le système d'orientation, les enseignants dirigent ou **orientent** les élèves vers le service dont ils ont besoin, tel que le soutien et l'assistance émotionnels, les services et traitements médicaux, et l'assistance juridique pour les victimes et leurs familles.

6. Faire le point en disant que les élèves qui ont subi la violence auront besoin d'une diversité de soutien; les participants auront besoin d'élaborer un réseau de réaction pour aider les jeunes personnes qui viennent vers eux. Réagir à la violence basée sur le genre signifie aider la victime ; Assurer la sécurité de la jeune personne qui a subi le mauvais traitement ; et tenir l'auteur responsable par des poursuites criminelles, des enquêtes publiques, des programmes de compensation, des actions civiques des arrangements au niveau communautaire ou des systèmes judiciaires coutumiers. Orienter les participants vers le **Réseau de Réaction** dans leurs brochures **Manuel de référence de l'Enseignant.**

7. Tous ces cercles en dessous de "Réaction" sont importants; les participants évalueront individuellement pour déterminer si l'élève a besoin d'orientation ou pas ou si une situation a besoin d'être déclarée. Dans certains cas, les participants peuvent engager les trois types de réaction ; dans d'autres cas, peut-être un ou deux types.

ACTIVITE 2: DECLARATION (1 HEURE)

1. Dessiner un cercle au centre du tableau et écrire « élève » dans le cercle (voir **Illustration pour la Déclaration et l'Orientation** dans le **Contenu des Informations pour la Session**). Dessiner au moins 10 à 15 flèches partant du cercle. Expliquez que pour l'activité suivante, les participants vont se concentrer sur la déclaration. Expliquer que pour rapporter un incident de VBGE, un enseignant doit savoir où faire le rapport.

2. Demander aux participants en tant que groupe où ils pourraient déclarer un incident de VBGE. Ils doivent identifier tous les membres (à la fois à l'intérieur et en dehors de la communauté) auprès desquels ils peuvent faire la déclaration d'un incident de VBGE.

3. Demander aux participants d'écrire à côté de chaque membre du réseau de déclaration, le titre de la personne, le lieu où la trouver et le type de violation qu'il déclarerait à cette personne. Ils écriront ces informations dans le point de rapport à la fin de ligne qui part du cercle, par exemple :

Police

- Inspecteur de Police
- Poste de Police
- Une VBGE non respectueuse de la loi

4. Ensuite, demander au groupe d'identifier chaque membre du réseau, un par un et identifier les forces et les faiblesses possibles de ce point de déclaration, par exemple:

   Police

   - Poste de Police
   - Une VBGE qui est en violation à la loi
     - Force: est familier aux lois de la VBGE
     - Faiblesse: Très intimidant et peut ne pas prendre au sérieux les incidents de VBGE:

5. Permettre au groupe de travailler sur cette tache pendant 20 minutes.

6. Demander aux participants de regarder le travail qui a été fait dans l'activité ci-dessus et discuter les membres du réseau de déclaration dans la communauté. ***Note à l'animateur:*** *les participants peuvent ne pas avoir les mêmes individus en tête, donc les forces et les faiblesses peuvent être différentes.*
7. Demander aux participants pourquoi il est important d'identifier les forces et faiblesses potentielles d'un point du réseau de déclaration.

8. Expliquer aux participants que la déclaration peut être risquée et terrifiante. Il n'est pas facile d'approcher certaines personnes qui figurent sur la liste. Que faire si un point du réseau de déclaration est intimidant ou que les gens ont peur des représailles pour avoir fait une déclaration? Que peut faire un enseignant? Demander aux participants de donner leurs idées.

9. Expliquer que les participants ne peuvent pas faire ceci tous seuls. Ils ont besoin de s'entraider et d'être aidés par la communauté et les autres points d'orientation et du réseau de déclaration.

10. Expliquer que souvent les enseignants veulent faire un rapport et savent qu'ils doivent le faire, mais des barrières les empêchent de le faire. Demander aux participants quelles sont pour eux les barrières les plus courantes qui peuvent empêcher un enseignant de faire une déclaration. Demander aux participants de dire quelque chose qui est difficile à traiter (exemple ; peur de représailles, perte de travail). Décrire cette barrière (une ligne verticale) sur le tableau noir. Sur le côté gauche de cette barrière, écrire "enseignant" et sur le côté droit de la barrière écrire" "rapport". Demander aux participants de réfléchir comme un groupe sur les moyens que le conseiller communautaire peut utiliser pour passer de l'autre côté de la barrière et faire réellement un rapport. Demander des stratégies. Noter ces stratégies sur le tableau noir.

    Note de l'animateur:

    Les stratégies consistent à:

a. *Aller faire la déclaration avec un autre, enseignant(s) ou défenseur des jeunes.*

b. *Créer un plus grand soutien communautaire pour la déclaration en soulignant son importance avec l'association locale des parents enseignants ou le comité de gestion de l'école.*

c. *Assurer une plus grande protection à ceux qui font les déclarations en obtenant le soutien de membres influents de la communauté.*

11. Demander aux participants d'avoir un échange d'idées sur les moyens par lesquels ils peuvent s'entraider ou avoir le soutien de la communauté afin de rendre la déclaration plus simple. Ajouter cela à la liste des stratégies.

ACTIVITE 3: ORIENTATION (1 HEURE)

1. Revisiter les cercles sur le tableau noir et rappeler aux participants la réaction appelée «Orientation».

2. Dessiner un cercle et au moins 15 à 20 flèches supplémentaires partant du cercle. Cette illustration est la même que dans l'activité 2.

3. Demander aux participants de s'approcher encore du tableau noir et en tant que groupe, identifier tous les points, dans la communauté et en dehors de la communauté, vers lesquels ils peuvent orienter un élève pour un soutien supplémentaire (émotionnel, physique ou juridique, par exemple). Accorder beaucoup de temps aux participants pour discuter et écrire sur le tableau.

4. Informer les participants qu'à côté de chaque point d'orientation ils écriront le titre d'une personne, le lieu où on peut la trouver et le but pour lequel cette personne peut accepter les orientations. Ils écriront ces informations sur le point d'orientation au bout de chaque flèche (point) qui part du corps de l'élève. Par exemple :

   Hôpital
   - Infirmière
   - Test de Grossesse /IST/VIH

5. Ensuite demander au groupe de voir chaque point d'orientation, un par un, et d'identifier les forces et faiblesses possible de cette orientation. Par exemple:

   Hôpital
   - Infirmière
   - Test : Grossesse/IST/VIH
     - Force: Est sensible aux besoins des élèves
     - Faiblesse : Raconte souvent des commérages sur la personne qui est venue à l'hôpital.

6. Permettre au groupe de travailler sur cette activité pendant 20 minutes.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Y–avait-il l'une des personnes ou organisations citées dans le réseau de déclaration et d'orientation? Certaines organisations et personnes peuvent se retrouver dans les deux catégories de réaction.

2. Pourquoi est-il important de d'identifier les forces et faiblesses potentielles d'une orientation?

3. Dans le cas de l'infirmière, que pourrait faire un conseiller communautaire pour compenser sa faiblesse? Par exemple, le conseiller communautaire peut souligner la nature sensible du cas et demander à l'infirmière d'accepter de maintenir la confidentialité.

ACTIVITE 4: DIVERSITE DE REACTION (40 MINUTES)

1. Informer les participants que vous allez les conduire à travers un scénario de VBGE pour illustrer ce que peut être la déclaration et l'orientation pour un élève.

2. Demander aux participants de faire et de porter des étiquettes pour chacun des points de réaction des activités 2 et 3 jusqu'à ce que tous les points de réaction soient présentés par les acteurs/participants. S'il y a plus de participants que de points de réaction certains participants peuvent être observateurs.

3. Demander à tous les participants qui portent des étiquettes de points de réaction de s'asseoir en cercle. Mettre les chaises côte à côte. Demander aux observateurs de se mettre debout en dehors du cercle.

4. Demander à un participant d'être volontaire pour jouer le rôle de l'enseignant pour une fille de 12 ans. Donner aux participants une deuxième étiquette indiquant « Soutien direct » parce que ceci constitue une des trois catégories d'un système de réaction. Expliquer aux participants que le participant **soutien direct** va maintenant se mettre en activité et va engager les deux autres catégories du système de réaction : **déclaration et orientation.**

5. Demander au **soutien direct** de se mettre debout près du cercle (en dehors) et de tenir le rouleau de corde.

6. Expliquer que la corde représente la fille de 12 ans qui a été violée par un homme qui l'attendait quand elle allait à l'école.

7. Demander au participant de tenir le bout de la corde et de jeter le rouleau de corde (En s'assurant de ne pas lâcher le bout) vers un **point ressource** choisi (Utiliser l'inscription en dessous pour dire aux participants où jeter ensuite le rouleau).

8. Demander au **point ressource** qui reçoit le rouleau de corde d'enrouler la corde autour de son doigt et ensuite de jeter le rouleau au point ressource suivant qui a été désigné, et ainsi de suite.

9. Lire l'histoire de l'élève (Voir **Contenu d'Information pour la Session).** Lorsque vous désignez un point ressource, assurez-vous que «l'acteur du point ressource» est en train de jeter le rouleau de corde au point ressource suivant mentionné.

10. Arrêter l'activité lorsque chaque point ressource aura participé à au moins deux échanges.

11. Il y aura une grande toile de corde au centre du cercle, avec chaque point ressource tenant des parties de la corde.

12. Demander aux points ressources de se tenir debout, de laisser tomber la toile de corde sur le sol devant eux, de reculer et de s'asseoir. Assurez-vous que la toile de corde est à un endroit où tous les participants peuvent voir le désordre flou.

13. Rappeler aux participants que c'est leur rôle de réduire le désordre (et Re-victimisation) durant le processus de réaction. Renvoyer les participants aux **Conseils pour une Réaction Efficace** dans la brochure **Manuel de Référence de l'Enseignant**

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Demander aux participants ce qu'ils voient au milieu du cercle?
2. Demander si le processus a été utile à la fille? Pourquoi? Pourquoi pas?
3. Combien de fois la fille a-t-elle répété son histoire?
4. Même si une fille à une haute estime de soi ou est très tenace, comment doit-elle se sentir d'être revenue sans cesse à une telle histoire traumatisante?
5. Qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter de faire cette toile de corde compliquée?
6. Quel rôle les participants peuvent-ils jouer pour minimiser cette toile compliquée?
7. En tant que point ressource, combien de fois chaque participant s'est-il adressé à cette fille? Existe-t-il une manière qui aurait pu faire d'eux un point ressource plus efficace pour cette fille?
8. Demander aux participants de se mettre par deux et de réfléchir à des moyens qui auraient permis à l'enseignant de cette fille de minimiser le désordre chaotique auquel le processus de réaction est devenu. Demander aux participants de partager et d'écrire leurs idées sur le tableau.
9. Rappeler aux participants leur rôle de réduction du chaos de la déclaration et de l'orientation. Leur rappeler la liste des moyens de le faire (voir activités 2 et 3).

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Expliquer qu'il y aura toujours des problèmes dans la déclaration et l'orientation mais que c'est le rôle du conseiller communautaire de réduire ces problèmes au minimum et de les rendre le moins fréquents possible.

2. Revoir ce que les participants peuvent faire pour réduire le chaos de la déclaration et de l'orientation

CONTENU D'INFORMATIONS POUR LA SESSION

RESEAU D'INTERVENTION

Les élèves victimes de violence auront besoin d'un large éventail de soutien; les participants devront élaborer un réseau d'intervention composé d'individus et d'organisations pour soutenir les jeunes qui font appel à eux. Répondre à la violence liée au genre signifie soutenir les victimes; assurer la sécurité de la jeune personne victime d'abus; et maintenir les responsables en détention grâce à des poursuites pénales, des enquêtes publiques, des programmes de compensation, des actions civiles, des règles préétablies dans la communauté ou des systèmes juridiques coutumiers.

Un réseau d'intervention comprend trois volets:

1. **Un système de dénonciation** permettant aux victimes et à leurs avocats de dénoncer des crimes ou des violations du Code de Conduite des Enseignants.

2. **Un système d'accompagnement** à travers lequel les élèves sont orientés vers des services qui leur seront utiles, tels que les services de soutien affectif et de conseil, de soins médicaux et d'assistance juridique pour les victimes et leur famille.

3. **Un soutien directe** grâce auquel les élèves pourront aller parler à un enseignant qualifié, quand il s'agira d'écouter, d'user des questions ouvertes, d'évaluation de la situation, d'aider l'élève à élaborer un plan, d'empathie et d'orienter les élèves vers des services si cela s'avère nécessaire.

ILLUSTRATION DES TROIS TYPES DE REACTION

REACTION

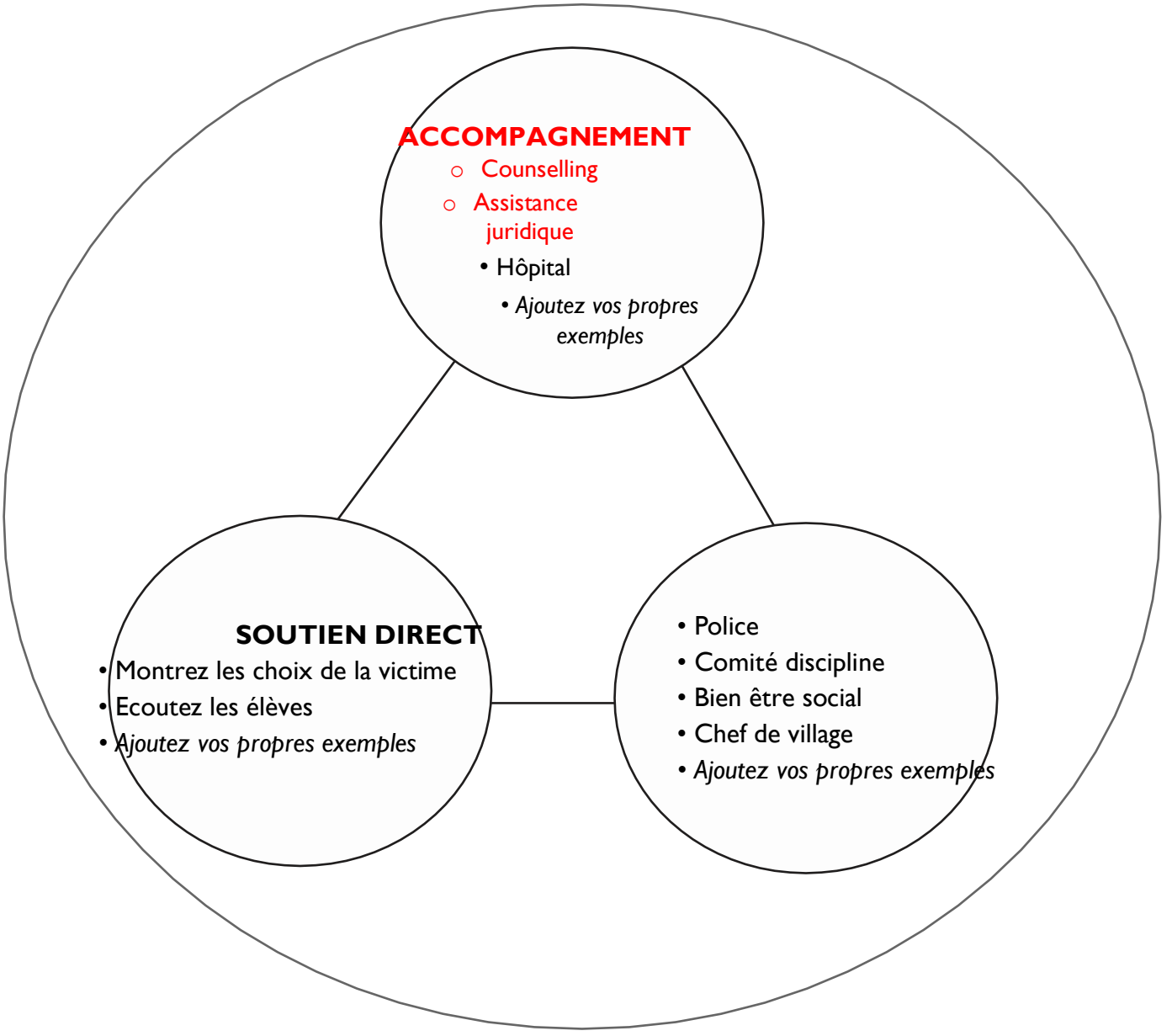

Illustration pour la dénonciation et l'Orientation

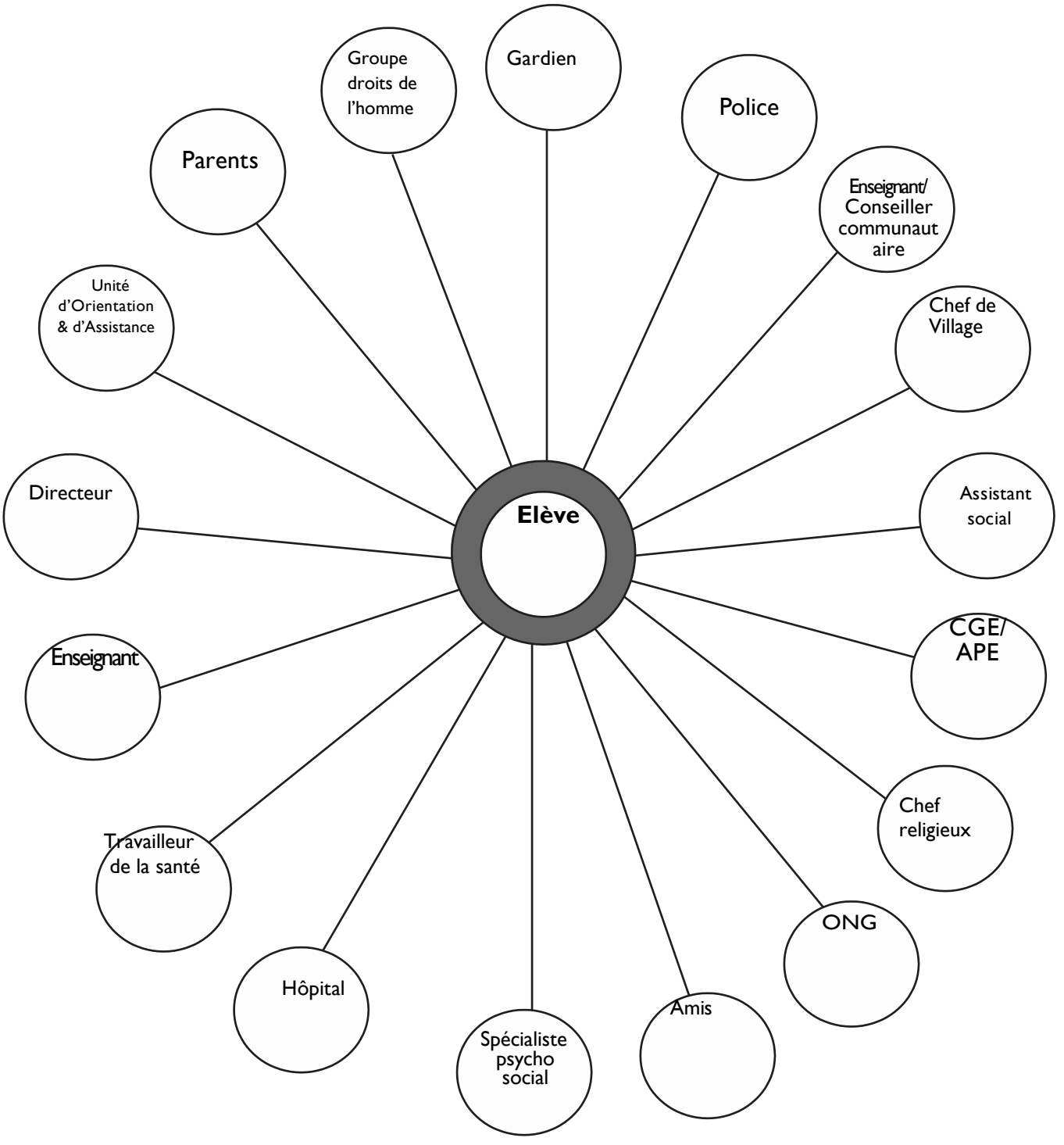

Activité du Point Ressource

Lire l'histoire suivante pendant que les participants lancent le rouleau de fil vers chaque point ressource:

Lire l'histoire suivante pendant que les participants lancent le rouleau de fil vers chaque point ressource:

- L'enseignant va avec la fille à la police pour déclarer le crime.
- La police demande d'en parler à l'école.
- L'enseignant oriente la fille vers le Directeur de l'école.
- Le directeur renvoie la fille à l'hôpital et ne fait pas de déclaration.
- La fille voit la sage femme à l'hôpital celle-ci lui demande de raconter son histoire au médecin.
- La sage femme fait appel au médecin qui demande aussi à la fille de lui raconter son histoire.
- Le médecin traite la fille et appelle les parents.
- La fille raconte à ses parents ce qui s'est passé.
- Les parents conduisent la fille chez le guide religieux.
- Le Guide religieux contacte le directeur qui ne peut pas se souvenir des détails donc la fille raconte encore son histoire.
- Le Directeur appelle la police.
- Les policiers sont occupés par un autre cas et ils demandent à la fille et à ses parents de revenir plus tard.
- Les parents vont voir le sage du village.
- Le sage du village demande à la fille de raconter son histoire.
- Le sage du village revient avec la fille et ses parents à la police.
- La police entend son histoire et écrit un rapport.
- Le docteur rencontre les parents, la fille et la police pour discuter d'un meilleur traitement et des éléments de preuve.
- Le sage du village réunit la communauté.

CONSEILS POUR UNE REACTION EFFICACE

1. Quoiqu'il arrive, les conseillers communautaires doivent accompagner l'élève pour s'assurer que même si rien ne s'est passé après l'orientation ou la déclaration, l'incident de VBGE est tout de même préjudiciable et que l'élève n'est pas à blâmer.

2. Les conseillers communautaires peuvent travailler ensemble avec d'autres membres de la communauté pour créer des réseaux de réaction et des systèmes de soutien.

3. Le succès d'une orientation n'est garanti à 100%. Toutefois, certains points d'orientation sont faits fiables que d'autres. Il est important de connaître les limites d'une orientation pour que le conseiller communautaire puisse compenser cette faiblesse par une approche propre.

4. Les conseillers communautaires devront continuer à défendre l'élève ou procéder à de nouvelles orientations jusqu'à ce que les services appropriés soient octroyés. Certaines orientations par exemple, proposent de bons services mais nécessitent beaucoup de suivi ou de pression. Les conseillers communautaires auront besoin de connaître leurs points d'orientation, d'apprendre leurs processus et de travailler dans le système. Ils peuvent le faire en:

    - Connaissant les points d'orientation dans la communauté et les forces et les faiblesses de chacun et en travaillant avec ces forces et ces faiblesses. Par exemple si un assistant social a la réputation d'être plus sensible au VBGE qu'un autre, il faut donc le retrouver.

    - Informant les parents des élèves et en les aidant à se déplacer dans les réseaux de réaction.

    - Accompagnant l'élève aux visites d'orientation pour le défendre et intervenir pour lui ou pour elle.

    - En travaillant à développer dans leur communauté un plan de déclaration et d'orientation qui est clair, simple, accessible, confidentiel et respectueux.

DUREE: 2 HEURES ET 30 MINUTES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de cette session les participants seront en mesure:

1. D'illustrer les compétences fondamentales d'écoute lorsqu'ils s'adressent aux élèves.
2. De reconnaître l'importance de fournir un environnement d'assistance pour leurs élèves
3. De faire montre de respect et de garantir la sécurité et la confidentialité si les élèves viennent vers eux avec un problème

METHODES UTILISEES:

1. Jeu de rôle
2. Discussion
3. Remue-méninges
4. Travail en groupes restreints

MATERIELS:

- Feuilles de papier, ruban adhésif
- Manuel de référence de l'enseignant:
  - **Scenarios pour les types de violence qui affectent les jeunes** du Module 4, session 1, activité 4 ;
  - Compétences fondamentales d'écoute
  - **Compétences actives d'écoute**
  - **Actions conseillées et Actions déconseillées pour une écoute efficace**
  - **Ressources additionnelles pour les enseignants**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

Ecrire les affirmations suivantes sur des feuilles de papier différentes (une par participant) et plier la feuille :

- Ignorez- moi.
- Faites semblant d'écouter.
- Tournez-moi le dos.
- Souriez-moi et écoutez intensément ce que je dis.
- Serrez-moi la main et écoutez moi.
- laissez-vous distraire par d'autres choses
- Faites attention à ce que je dis.
- Refusez de me regarder
- Regardez-moi avec respect.

- Ecoutez-moi mais regardez-moi les yeux baissés.
- Ayez pitié de moi.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Cette session vise à renforcer les compétences d'écoute des enseignants. Assurez-vous d'adapter les compétences d'écoute à ce qui est culturellement approprié. L'assistance constitue une autre compétence qui nécessite plus de formation. Pour plus d'informations sur l'écoute et les compétences en assistance, se référer à ***Doorways II : Manuel de formation du Conseiller Communautaire sur la prévention et la réaction face à la Violence basée sur le genre.***

2. Dans le **Manuel de Référence de l'Enseignant**, il existe des ressources additionnelles auxquelles les enseignants peuvent se référer pour les aider à fournir une assistance directe aux élèves: **A quoi consiste l'assistance fondamentale? Aider un élève suspecté d'avoir été victime de VBGE et Symptômes chez un enfant qui a subi un abus**.[23]

ACTIVITE 1: COMPETENCES FONDAMENTALES D'ECOUTE (45 MINUTES)

1. Donner à chaque participant une feuille de papier pliée comportant une phrase écrite dessus (Voir la liste dans **Préparation de l'animateur**). Demander aux participants de ne pas regarder leur feuille de papier mais de la coller au dos pour que d'autres puissent la lire. Ces feuilles de papier peuvent être transformées en chapeaux ou accrochées aux chapeaux. Les participants ne doivent pas voir l'écriture figurant sur leur feuille.

2. Demander aux participants de faire le tour de la salle et d'essayer d'échanger avec leurs pairs. Chaque personne doit raconter à son pair une brève histoire d'une minute à propos de quelque chose qui lui est arrivé cette année. Ils doivent circuler dans la salle et échanger au hasard entre eux pendant 10 minutes. Les participants doivent échanger entre eux sur la base de la phrase que porte leur pair.

3. A la fin des 10 minutes, demander aux participants de former un cercle pour les **Questions à Débattre**. Demander aux participants d'enlever leur feuille de papier et de la lire.

[23] Adapté de Maganya & Odhiambo, *Making Schools a Safe Horizon for Girls: A Training Manual on Preventing Sexual Violence against Girls in Schools;* voir Bibliographie pour la citation complète.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Demander aux participants de dire ce qu'ils ont ressenti pendant l'activité. Noter que certaines réponses seront positives et d'autres seront négatives.
2. Demander aux participants de lever la main s'ils pensent qu'on les a écoutés. Puis demander aux participants de lever la main s'ils pensent qu'ils n'ont pas été écoutés.
3. Quelle est l'impression qu'on a lorsqu'on est écouté? Lorsqu'on n'est pas écouté?
4. Expliquer que l'écoute des jeunes est si importante qu'elle est listée dans la CDE, articles 12,13 et 14. Se référer au résumé de la CDE dans **Manuel de référence de l'Enseignant**
5. Demander aux participants pourquoi ils pensent que l'écoute des jeunes est si importante qu'elle est incluse dans la CDE.
6. Demander aux participants la manière dont cette activité est liée à leur responsabilité d'assister les jeunes. Se référer à leurs réponses dans la session I, activité 1 de ce module. Demander aux participants comment les compétences fondamentales d'écoute les aide à réagir à la violence liée au genre.

ACTIVITE 2: ACTIONS CONSEILLEES ET ACTIONS NON CONSEILLEES EN MATIERE D'ECOUTE EFFICACE. (45 MINUTES)

1. Renvoyer les participants au Manuel de référence de l'Enseignant: **Compétences fondamentales d'écoute, compétences actives d'écoute et ce qu'il faire et ce qu'il ne faut pas faire en matière d'écoute efficace**. Dire aux participants qu'ils auront l'opportunité de pratiquer ces compétences dans l'activité 2.

2. Se référant à ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire en matière d'écoute efficace, définir pour chaque participant ce qu'il doit faire et l'interdit qui correspond. Demander aux participants de prendre un moment pour lire ce qui est permis et ce qui est interdit et de penser à pourquoi c'est important et à quoi ça ressemble ou comment ils vont le démontrer.

3. Parcourir le premier "ce qui est permis" et ce qui est interdit pour démontrer l'activité. Par exemple « Il faut croire ce que raconte l'enfant, ne pas poser de questions accusatrices ». Demander pourquoi il est important de croire ce que raconte l'enfant.

4. Demander ce que signifie la phrase «Ne pas poser de questions accusatrices». Si cela s'avère nécessaire expliquer que cela veut dire que les enseignants ne doivent pas culpabiliser les élèves ou faire comme s'ils avaient mal agi. Les enseignants ne doivent pas poser des questions comme «Que cherchiez-vous en allant chez le professeur?» ou «Pourquoi marchais-tu seule?» L'enseignant ne doit jamais faire regretter à l'élève d'être venu à lui pour demander de l'aide.

5. Après avoir discuté chaque autorisation et chaque interdit, demander aux participants s'il y a des points qui ne sont pas clairs ou qui nécessitent plus d'explication.

6. Rappeler aux participants l'activité I et comment on se sent quand quelqu'un n'écoute pas. Renvoyer les participants à **Compétences fondamentales d'écoute** et **Compétences actives d'écoute** dans le Manuel de référence de l'Enseignant. Leur accorder quelques minutes pour revoir les compétences d'écoute. Expliquer qu'il s'agit de techniques de base mais qui sont utiles et qu'ils peuvent utiliser si un élève vient les voir.

ACTIVITE 3: PRATIQUE DES COMPETENCES FONDAMENTALES D'ECOUTE ET DES AUTORITSATIONS ET INTERDITS LIES A UNE 2COUTE EFFICACE (1 HEURE)

1. Demander aux participants d'avoir à l'esprit **les compétences fondamentales d'écoute, les compétences actives d'écoute et les autorisations et les interdits** pour une écoute efficace pendant le jeu de rôles. Il peut s'agir d'une somme d'informations et les compétences nécessitent beaucoup de pratique. Ecrire sur le tableau papier ces trois principes fondamentaux lorsqu'on s'adresse aux élèves. « Sécurité », « confidentialité » « Respect »

   - **Sécurité:** S'assurer que l'élève n'est pas en danger ; Faire tout ce qui est possible pour éviter que l'élève ait plus mal.
   - **Confidentialité:** Les élèves ont droit à la confidentialité.
   - **Respect:** Toujours respecter l'élève et montrer du professionnalisme

2. Utiliser les scenarios du **Module 4; Session I, Activité 4** comme guide pour le jeu de rôle.

3. Les participants ont eu la chance d'examiner les scénarios et de discuter de ce qu'ils auraient fait. Ils vont maintenant utiliser les scénarios pour pratiquer les compétences d'écoute et les actions qu'ils auraient entreprises si un élève venait à eux.

4. Diviser les participants en groupes de trois: un "élève" un "enseignant" et un "observateur". Donner à chaque groupe un des scénarios. Certains groupes peuvent avoir le même scénario.

5. En utilisant ses compétences d'écoute, un participant doit jouer le rôle de l'enseignant. Un autre participant doit jouer le rôle de l'élève qui va demander de l'aide à un enseignant. Le troisième participant doit observer et noter ce que l'enseignant a bien fait et ce qu'il peut améliorer. Demander aux participants d'imaginer réellement qu'ils jouent les rôles et d'essayer de ressentir ce que l'élève et l'enseignant sont en train de ressentir.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion :

1. Comment imaginez-vous que l'élève se sent? A l'aise, apeuré, intimidé?
2. Pour ceux qui ont joué le rôle de l'enseignant, comment vous êtes vous senti en écoutant la jeune personne raconter son histoire?
3. Pour ceux qui ont joué le rôle d'observateur quelles choses l'enseignant aurait-il pu faire différemment?
4. Les compétences d'écoute, les autorisations et les interdits étaient-ils faciles ou difficiles à faire? Demander des exemples.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. En cas de situation d'urgence, un enseignant doit toujours agir immédiatement pour assurer la sécurité de l'élève.

2. Les points les plus importants à se rappeler lorsqu'un élève vient vers un enseignant avec un problème sont :
   - La **sécurité** de l'élève vient en premier.
   - Les élèves ont droit à la **confidentialité**.
   - Vous devez respecter vos élèves et agir dans leurs meilleurs intérêts à tout moment.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

COMPETENCES FONDAMENTALES D'ECOUTE [24]

(Adaptez ce qui suit au culturellement correct.)

1. Soyez mentalement prêt et faites attention à ce que dit la personne. Essayez de ne pas répéter ou de penser à ce que vous allez répondre.

2. Ne coupez pas la personne. Ne l'interrompez pas. Permettez-lui de terminer.

3. Permettez le silence naturel. Ne vous sentez pas obligé de combler le silence avec vos questions ou conseils. Le silence va permettre à la personne d'avoir le temps de réfléchir et de formuler ses pensées.

4. Montrez à la personne que vous l'écoutez à travers des termes encourageants (par exemple, "d'accord," "oui" ou "je vois").

5. Montrez à la personne que vous l'écoutez par des gestes:
   - Faites face à la personne qui parle.
   - Faites signe de la tête.
   - Affichez une mine avenante.
   - Gardez une distance respectable.
   - Jetez des coups d'œil fréquents et amicaux.
   - Montrez-vous calme et détendu.

Techniques d'écoute active [25]

1. **Réfléchir:**
   a. Reprendre en direction des jeunes les termes utilisés par le jeune pour exprimer la situation ou les sentiments qu'il vous rapporte.
   b. Retenez exactement ce que le jeune vous a dit. Cela nécessite de très bonnes aptitudes d'écoute passive

2. **Paraphraser:** Cette compétence peut être expliquée en deux phases. Le feedback fait effectivement partie intégrante de la paraphrase. Le communicateur qualifié peut évoquer ce feedback (de manière verbale ou non verbale) sans poser explicitement une question. La paraphrase n'ajoute pas de nouvelles perspectives ou interprétations autres que ce qu'à dit l'élève.

---

[24] Adapté de Family Health International (FHI), *HIV Voluntary Counseling and Testing: Skills Training Curriculum Facilitator's Guide;* voir Bibliographie pour la citation complète.

[25] Ibid.

a. **Reformuler:** Reformuler (en vos termes propres) ce que le jeune vous a dit de manière à démontrer que vous avez compris. Ceci constitue une compétence très efficace, notamment lorsque les sentiments et le contenu des propos du jeune sont multiples.

b. **Faire le Feedback:** Toujours demander à la personne, d'une certaine manière, si vous l'avez entendu correctement.

3. **L'évaluation et l'exploitation:** Il s'agit de recueillir davantage d'informations de la personne. Les moyens d'évaluer et d'explorer incluent ce qui suit:

a. **Questions ouvertes:** Il y a des questions qui demandent plus qu'une réponse par "oui" ou par "non". Elles encouragent la personne à s'ouvrir, à partager davantage et à réfléchir sur ses sentiments, sa situation et ses options par exemple, "dis-moi plus à ce sujet," "qu'est-ce qui vous fait le plus peur?" ou "qu'attendez-vous comme résultat en venant me voir?"

b. **Comprendre et chercher la Clarification:** Il s'agit d'aller à fond dans les informations et déclarations reçues pour s'assurer qu'on a correctement compris. On l'utilise souvent lorsqu'une personne dit quelque chose qui n'est pas claire. Par exemple, si un jeune dit "je veux juste laisser tomber," vous ne saurez pas ce que cela signifie, à moins de demander ce que la personne veut dire par " je veux juste laisser tomber."

c. **Questions de sondage:** Ce sont des questions pour solliciter plus d'informations ; par exemple : "Y avait-il quelqu'un d'autre?" Ou "quelque chose d'autre s'est-il passé?"

d. **Encouragements:** Ce sont de courtes déclarations qui incitent la personne à en dire plus, à élaborer, expliquer ou examiner la situation en profondeur par exemple, «j'aurais souhaité entendre plus à ce sujet" ou "j'écoute. Vas-y. »

4. **La validation:** Cela implique la reconnaissance et la sensibilité qu'on a par rapport aux défis, soucis ou difficultés de la personne qui vous parle, eu égard à la diffusion d'informations ou de prise de décisions sensibles; cela implique également le fait de saluer ses efforts et son courage à partager ces informations malgré ses véritables défis auxquels il est confronté. Par exemple, "je comprends que cela soit difficile, mais tu as pris une importante décision en te confiant à moi" ou "tu as fait ce qu'il fallait en venant vers moi."

ACTIONS CONSEILLEES ET ACTIONS NON CONSEILLEES EN MATIERE D'ECOUTE ACTIVE[26]

Voici ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire en matière d'écoute active lorsqu'on est face à un élève qui vient déclarer qu'il ou elle a été victime de VBGE.

A FAIRE	A NE PAS FAIRE
Croire l'enfant.	Ne pas poser de questions accusatrices.
Etablir une relation avec l'enfant.	Ne pas être trop formel.
Ecouter objectivement.	Ne pas vous laisser porter par le jugement.
Etre fiable.	Ne pas manquer les rendez-vous.
Etre engagé.	Ne pas porter assistance à moins que vous soyez capable de suivre tout le processus.
Expliquer les circonstances telles qu'elles sont susceptibles de se passer.	Ne pas donner des garanties à l'enfant pour des choses sur lesquelles vous n'avez aucun contrôle.
Veiller à ce que l'aspect privé soit établi pour permettre à l'enfant de parler en toute confiance.	Ne pas parler à l'enfant dans des endroits où on pourrait vous interrompre ou dans des endroits où
Garantir à l'enfant un niveau raisonnable de confidentialité.	Ne pas donner de renseignements sur l'enfant sauf si professionnellement demandés.
S'accorder tout au début sur le temps que cela va prendre.	Ne pas avoir l'air pressé.
Maintenir une distance physique appropriée.	Ne pas toucher l'enfant, surtout si vous êtes du sexe opposé
Assurer à l'enfant qu'il ou elle peut toujours revenir vers vous.	Ne pas s'énerver si l'enfant ne se montre pas coopératif tout de suite.
Contrôler vos émotions.	Ne pas se laisser submerger par ses émotions par rapport à la situation.
Etre patient.	Ne pas forcer ou précipiter l'enfant à parler.
Permettre à l'enfant de raconter son histoire.	Ne pas interrompre.
Etre conscient de ses propres sentiments.	Ne pas projeter ses expériences personnelles sur la situation
Reconnaître ses limites.	Ne pas essayer de résoudre un problème qui est au dessus de ses compétences.
Etre immédiatement disponible pour un enfant en détresse ou un enfant suicidaire.	Ne pas tarder à venir en aide à un enfant avec des pensées.
Orienter les victimes vers les professionnels ou des services appropriés pour des situations hors de votre niveau d'expertise.	Ne pas faire des orientations sans le consentement du conseiller prévu à cet effet (ou du tuteur le cas échéant).

[26] Adapté de Maganya & Odhiambo, *Making Schools a Safe Horizon for Girls: A Training Manual on Preventing Sexual Violence against Girls in* Schools; voir Bibliographie pour la citation complète.

Session 3: Utiliser le Code de Conduite des Enseignants pour faire face à la VBGE

TIME: 1 HEURE

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de cette session les participants seront en mesure:

1. D'examiner le comportement professionnel qui est attendu d'un enseignant comme stipulé dans le Code de Conduite des Enseignants.
2. De savoir dans quelle mesure le Code de Conduite des Enseignants est-il un outil de prévention et de réaction face à la VBGE.
3. Déclarer des violations du Code de Conduite des Enseignants

METHODES UTILISEES:

1. Discussion de groupe
2. Rapport

MATERIELS:

- Un exemplaire du Code de Conduite des Enseignants pour chaque participant
- Manuel de référence de l'Enseignant:
  - **Education Internationale (EI) Déclaration sur l'Ethique Professionnelle** [27] (A utiliser si un CDC local n'est pas disponible)
  - **Utilisation du Code de Conduite pour Réduire la VBGE**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Disposer d'exemplaires du Code de Conduite concernant les bonnes relations entre enseignant et élève et les procédures de déclaration en cas d'infractions.

2. Ecrire chaque question du document **Utilisation du Code de Conduite pour réduire la VBGE** sur des feuilles de papier ou photocopier les questions, les découper séparément et donner une question à chaque groupe. Lire alternativement les questions à haute voix pour chaque groupe et leur demander de noter la question.

3. Durant cette session, préparez-vous à réfléchir sur certains problèmes et discussions importants des dernières sessions. Prenez les notes et les papiers des sessions précédentes et soyez capables de faire la synthèse des points importants qui ressortent des discussions concernant les VBGE et les responsabilités du conseiller communautaire dans la prévention et la réaction à la VBGE.

[27] Ceci sert d'illustration; il ne saurait cependant revêtir l'opinion de l'USAID.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

1. Faites en sorte qu'à la conclusion de chaque session, vous aboutissiez à des solutions ou actions qui permettent aux participants d'opérer des changements tendant à prévenir et à réagir au VBGE et s'assurer que les élèves soient en sécurité dans leurs communautés.
2. Rappeler aux participants que les sessions à venir traiteront de stratégies et plans d'actions pour prévenir et réagir à la VBGE. Reconnaître la difficulté que peut constituer l'assistance aux jeunes personnes, mais leur rappeler l'importance qu'ils peuvent observer dans la vie d'une jeune personne.

ACTIVITE 1: CODE DE CONDUITE DES ENSEIGNANTS (1 HEURE)

1. Cette activité requiert des copies du CDE ou des lois ou règlements nationaux concernant la VBGE. L'idéal c'est d'avoir une copie pour chaque personne, ou au moins quelques–unes par groupe. Sinon, utiliser **Education Internationale-Déclaration sur l'Ethique Professionnelle se trouvant dans la brochure Manuel de référence de l'Enseignant.**

2. Demander aux participants de se mettre en groupes de trois à cinq personnes. Donner à chaque groupe une question tirée du document **Utilisation du Code de Conduite pour Réduire la VBGE** (Voir la brochure Manuel de référence de l'Enseignant). Les groupes répondront aux questions oralement et indiqueront le numéro de la page où l'on peut trouver la réponse pour que les autres groupes puissent s'en servir comme référence.

3. Demander à une personne par groupe de faire le rapport pour tout le groupe.

4. Ensuite demander aux participants comment le Code de Conduite des Enseignants peut être utilisé pour prévenir et réagir à la violence basée sur le genre.

5. Si les participants ne trouvaient pas la réponse à une question, écrire cette question sur une feuille de papier intitulée « Lacunes dans le Code de Conduite des enseignants ». Les lacunes doivent être listées et traitées dans le module 8, activité 1.

RECAPITULATION DE LA SESSION:

1. Le CDE existe pour s'assurer que les enseignants agissent d'une manière qui respecte l'éthique et qu'ils maintiennent leur professionnalisme tout moment.

2. Le CDE renforce aussi le concept de responsabilité. Les enseignants ont la responsabilité de créer un environnement d'apprentissage sécurisé et respectueux pour tous les élèves.

3. Le CDE constitue un outil important pour une éducation de qualité et doit être bien compris par les enseignants, les membres de la communauté et les élèves.

4. Le CDE doit renforcer l'obligation des enseignants en tant que protecteurs des jeunes et de leurs droits. Les enseignants ont la responsabilité de réagir à la VBGE, de déclarer l'incident à la personne appropriée afin que l'élève ne soit plus victime de ce mal.

CONTENU D'INFORMATION POUR LA SESSION

EDUCATION INTERNATIONALE (IE) DECLARATION SUR L'ETHIQUE PROFESSIONNELLE [28]

Préambule

1. Cette déclaration représente un engament individuel et collectif pris par les enseignants et autres personnels éducatifs. Elle vient en complément des lois, statuts, règles et programmes qui régissent la pratique de la profession. C'est aussi un moyen d'aider les enseignants et le personnel éducatif à répondre à des questions liées à la conduite professionnelle et en même temps aux problèmes découlant des relations avec les différents acteurs de l'éducation.

2. L'éducation publique de qualité, pierre angulaire d'une société démocratique, a pour mission d'assurer l'égalité des chances dans l'enseignement pour tous les enfants et les jeunes, et est fondamentale pour le bien-être de la société par sa contribution au développement économique, social et culturel. Les enseignants et le personnel éducatif ont la responsabilité de susciter la confiance du grand public suivant les normes de service qui peuvent être attendues de toute personne engagée dans cette importante mission.

3. L'exercice du jugement responsable est au cœur de l'activité professionnelle, et les actions de prise en charge, les compétences et l'engagement des enseignants et du personnel éducatif à aider chaque élève à réaliser son plein potentiel, constituent des facteurs cruciaux pour fournir une éducation de qualité.

4. L'expertise et l'engagement des enseignants et du personnel éducatif doivent aller de pair avec de bonnes conditions de travail, une communauté acquise à la cause et des politiques favorisant une éducation de qualité.

5. La profession enseignante peut grandement bénéficier d'une discussion sur les valeurs qui régissent la profession. Une telle prise de conscience des normes et de l'éthique de la profession peut contribuer à accroître la satisfaction des enseignants et du personnel éducatif sur le plan travail, renforcer leur statut et leur estime de soi, et accroître le respect que la société a vis à vis de la profession.

6. Les enseignants et le personnel éducatif et leurs syndicats, en vertu de leur appartenance à Education Internationale (IE), se sont engagés à promouvoir une éducation qui aide la personne à développer des capacités pour mener une vie bien remplie et contribuer au bien-être de la société.

---

[28] Education International (EI), *EI Declaration on Professional Ethics*; voir Bibliographie pour la citation complète.

7. Reconnaissant l'étendue des responsabilités inhérentes au processus d'enseignement et la responsabilité d'atteindre et de maintenir le plus haut degré de conduite axée sur l'éthique vis-à-vis de la profession, des élèves, des collègues et parents, les organisations membres de l'Education Internationale doivent:

a) promouvoir activement les politiques et résolutions adoptées par le Congrès de L'EI et du Conseil Exécutif, y compris cette Déclaration sur l'éthique professionnelle;

b) faire en sorte que les enseignants et autres personnels éducatifs bénéficient de modalités et de conditions de travail qui leur permettent de s'acquitter de leurs responsabilités;

c) veiller à assurer les droits garantis à tous les travailleurs dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi, qui comprend:
- le droit à la liberté d'association;
- le droit de négocier collectivement;
- l'absence de discrimination au travail;
- l'égalité au travail;
- le droit à la liberté contre le travail forcé, ou la servitude au travail;
- l'élimination du travail des enfants;

d) veiller à s'assurer que leurs membres jouissent des droits énoncés dans la Recommandation de l'OIT/UNESCO concernant le statut des enseignants et la Recommandation de l'UNESCO concernant le statut du Personnel Enseignant de l'Enseignement Supérieur.

e) lutter contre toute forme de racisme, préjugés ou discrimination dans l'éducation basée sur le genre, le statut matrimonial, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, la sensibilité politique, le statut social ou économique, la nationalité ou l'appartenance ethnique;

f) coopérer au niveau national pour promouvoir une éducation de qualité pour tous les enfants grâce à un financement du gouvernement, pour améliorer les statuts et protéger les droits du personnel éducatif;

g) user de leur influence pour permettre à tous les enfants à travers le monde, sans discrimination, en particulier les enfants travailleurs, les enfants issus de groupes marginalisés ou ceux qui ont des difficultés spécifiques pour bénéficier d'une éducation de qualité.

En considération ce qui précède, l'EI adopte et proclame cette présente Déclaration:

ARTICLE 1. En vertu de son engagement envers la profession, le personnel éducatif est tenu de:

a) mériter la confiance du grand public et d'améliorer l'image d'estime à laquelle la profession est tenue par une éducation de qualité à tous les élèves;
b) s'assurer de la mise à jour et de l'amélioration des connaissances professionnelles de façon régulière;
c) déterminer la nature, le format et l'emploi du temps de ses programmes de formation continue comme une expression essentielle de son professionnalisme;
d) déclarer toutes informations pertinentes relatives à la compétence et aux qualifications;
e) s'efforcer, par une participation active au sein de son groupe, de réaliser des conditions de travail tendant à attirer vers la profession, des personnes hautement qualifiées;
f) soutenir tous les efforts pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans et à travers l'éducation;

ARTICLE 2. En vertu de son engagement envers les élèves, le personnel éducatif est tenu:

a) de respecter les droits de tous les enfants à bénéficier des dispositions énoncées dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, d'autant que ces droits s'appliquent à l'éducation;
b) de reconnaître le caractère unique, individuel et spécifique de chaque élève et de fournir des conseils et encouragements à chaque élève pour qu'il ou elle puisse réaliser son plein potentiel;
c) de donner aux élèves le sentiment d'appartenir à une communauté régie par un engagement mutuel ou chacun a sa place;
d) de maintenir des relations professionnelles avec les élèves;
e) de sauvegarder et de promouvoir les intérêts et le bien-être des élèves et de faire tous les efforts pour protéger les élèves de l'intimidation et des abus physiques ou psychologiques;
f) de prendre toutes les mesures possibles pour protéger les élèves contre la violence sexuelle;
g) de faire preuve d'attention, de diligence et de confidentialité dans tous les domaines affectant le bien-être de ses élèves;
h) d ' aider les élèves à développer un ensemble de valeurs en phase avec les normes des droits internationaux de l'homme;
i) d'exercer son autorité avec justice et compassion;
j) de veiller à ce que la relation privilégiée entre l'enseignant et l'élève ne souffre d'aucune exploitation de quelque manière que ce soit, particulièrement en vue de faire du prosélytisme où à des fins de contrôle idéologique

ARTICLE 3. En vertu de son engagement envers ses collègues, le personnel éducatif est tenu:

a) de promouvoir l'esprit collégial entre collègues par le respect de leur statut et opinions professionnels; et d'être prêt à offrir conseils et assistance particulièrement à ceux qui commencent leur carrière ou qui sont en formation;
b) de maintenir la confidentialité des informations sur les collègues obtenues au cours du service professionnel sauf si la divulgation obéit à une impérieuse nécessité professionnelle ou juridique;
c) d'assister les collègues dans l'examen des protocoles d'accord négociés et convenus entre les syndicats d'enseignants et les employeurs ;
d) de sauvegarder et de promouvoir les intérêts et le bien-être de ses collègues et de les protéger contre l'intimidation et les abus physiques, psychologiques et sexuels;
e) de veiller à ce que tous les moyens et procédures pour l'exécution de la présente déclaration fassent l'objet de discussions approfondies au sein de toutes les organisations nationales en vue de s'assurer de sa meilleure application;

ARTICLE 4. En vertu de son engagement envers le management du personnel, le personnel éducatif est tenu:

a) d'être informé de ses droits juridiques et administratifs, de ses responsabilités, et du respect des dispositions des conventions collectives et des dispositions concernant les droits des élèves;
b) de suivre les instructions raisonnables pour la gestion du personnel et d'avoir le droit de questionner ces instructions à travers une procédure clairement établie;

ARTICLE 5. En vertu de son engagement envers les parents, le personnel éducatif est tenu:

a) de reconnaître aux parents leur droit d'être informés et consultés, à travers des canaux établis de commun accord, à propos du bien-être et du progrès de leur enfant;
b) de respecter l'autorité parentale légitime, mais aussi de donner des conseils, du point de vue professionnel, qui tiennent compte de l'intérêt supérieur de l'enfant;
c) de fournir des efforts pour encourager les parents à s'impliquer activement dans l'éducation de leur enfant et soutenir activement le processus de son apprentissage en veillant à ce que les enfants ne fassent pas des types de travaux qui affecteraient négativement leur éducation;

ARTICLE 6. En vertu de son engagement envers l'enseignant, la communauté est tenue:

a) de permettre aux enseignants de se sentir en confiance, et que ces enseignants eux-mêmes sentent qu'ils sont traités de manière juste dans l'exercice de leur fonction;
b) de reconnaître aux enseignants le droit de préserver leur vie privée, de prendre soins d'eux-mêmes et de mener une vie normale au sein de la communauté.

UTILISER LE CODE DE CONDUITE POUR REDUIRE LA VBGE

1. Le CDC dispose-t-il d'une politique claire de lutte contre toutes les formes de VBGE? Si cela n'est pas le cas, lesquelles? Dispose-t-il d'une liste d'exemples de comportements couverts par cette politique?

2. Le CDC énumère-t-il les procédures de dénonciation applicables devant permettre aux enseignants qui le souhaite de signaler une violation de ce CDC ou un incident de VBGE?

3. Quelle est la responsabilité de l'enseignant envers ses élèves eu égard à leur droit à l'éducation? Est-il fait mention des droits de l'enfant (comme le droit à la protection contre le châtiment corporel, le droit à l'éducation, etc.)?

4. Quelle est la responsabilité de l'enseignant dans la protection des élèves contre la violence? Cette violence pourrait être d'ordre psychologique, physique ou sexuel.

5. Le CDC mentionne-t-il ce qui constitue un comportement inapproprié chez les élèves? Quelles sont les conséquences d'un comportement inapproprié chez les enfants?

6. Les conséquences découlant de la violation des règles par un comportement non professionnel, sont-elles clairement définies? Ces conséquences sont-elles soumises à des procédures disciplinaires? Quelles sont ces procédures appropriées?

7. Existe-t-il des moyens pour les enseignants et autres membres du personnel de faire part de leurs inquiétudes, de manière confidentielle si nécessaire, sur le comportement inacceptable de la part d'autres enseignants ou des autres membres du personnel? Le CDC désigne-t-il des noms ou des coordonnées de personnes chargées de recueillir et de gérer ces plaintes?

8. Le CDC interdit-il les représailles contre ceux qui rendent compte d'actes de VBG.

Session 4: Utilisation du Système Juridique pour faire face à la VBGE

DUREE: 2 HEURES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de cette session, les participants seront en mesure d'identifier:

1. des lois pertinentes concernant la VBGE.
2. comment faire un rapport des violations de la loi.
3. Identifier leur devoir juridique et éthique de rendre compte d'une VBGE.

METHODES UTILISEES:

1. Etudes de cas
2. Remue-méninges

MATERIELS:

- Tableau noir ou tableau papier
- Craies ou marqueurs
- Des exemplaires ou copies du document complémentaire, **Lois, Règlements et procédures de déclaration**
- Manuel de Référence de l'Enseignant
  - **Scénarios pour les exigences de la déclaration**
  - **Déclaration: Exemple d'abus psychologique**
  - **Déclaration: Exemple d'abus sexuel**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

Revoir le matériel préparé par un expert juridique. A partir des instructions figurant dans l'introduction du manuel, vous devez avoir recherché et étudié les lois locales concernant la VBGE et créé le document complémentaire, **Lois, Règlements et Procédures de déclaration**, à inclure dans la brochure Manuel de Référence de l'Enseignant

NOTES DE L'ANIMATEUR:

Dans cette session, les acteurs tels que la police, le directeur et le chef de village seront mis à contribution. Utiliser des termes pertinents pour les participants aussi longtemps qu'il y aura un représentant de chaque secteur de l'éducation et des systèmes juridiques traditionnels.

ACTIVITE 1: LOIS ET POLITIQUES (1 HEURE)

1. Demander aux participants s'ils sont au courant des lois et règlements nationaux concernant la VBGE ;

2. Renvoyer les participants aux matériels complémentaires créés pour cette session sur les lois nationales et coutumières. Revoir les lois et règlements qui protègent les élèves contre l'abus dans chaque catégorie.

3. Recueillir des informations chez les participants et clarifier les informations, si nécessaire.

QUESTIONS A DEBATTRE:

Utiliser les questions suivantes pour orienter la discussion:

1. Quelles ont été les nouvelles informations pour vous aujourd'hui?
2. Quelles sont les lois nationales dans ce pays qui protègent un élève contre la VBGE? (physique, abus psychologique et sexuel)?
3. Quelles sont les lois coutumières ou locales qui protègent l'élève contre la VBGE?
4. Qu'est-ce qui existe dans le Code de Conduite des Enseignants qui protège l'élève de la VBGE ?

ACTIVITE 2: EXIGENCES D'UNE DECLARATION (1 HEURE)

1. Cette activité utilisera pleinement les exigences légales du pays en faisant une déclaration de VBGE. Demander aux participants de travailler en petits groupes pour élaborer un processus avec des étapes concrètes pour déclarer les scénarios trouvés dans la brochure Matériel de Référence de l'Enseignant.

2. Imaginez que l'élève dans chaque scénario est venu voir l'enseignant pour un soutien direct. Que fait l'enseignant pour faire la déclaration ? A quelle juridiction ? (Exemple ; la police, les autorités éducatives ; ou le chef local) ? Pour chaque scenario, le groupe créera un processus étape par étape pour faire la déclaration. Ecrire ces étapes sur le tableau noir pendant que le groupe les présente. En fonction du nombre de groupes, certains groupes peuvent avoir deux scenarios.

3. Demander à chaque groupe de faire le rapport sur chaque scenario. Puis poser les questions suivantes :

- Y a-t-il des scénarios où les étapes de la déclaration n'ont pas été claires?
- Etait-il difficile d'identifier la juridiction/acteur appropriée à laquelle l'enseignant devait faire la déclaration?
- Avez-vous identifié des barrières ou contraintes à la déclaration dans aucun de ces scenarios?

4. Rappeler aux participants les stratégies de déclaration élaborées et présentées durant les sessions précédentes de ce module ;

5. Discuter de la responsabilité de la déclaration. Ecrire « Responsabilité éthique » sur le tableau noir ou le tableau de conférence et demander aux participants ce qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils prononcent ces mots. Permettre la réflexion puis expliquer que les responsabilités éthiques émanent de toutes relations humaines allant de la relation personnelle à la relation familiale puis de la sociale à la professionnelle. Chaque personne est responsable des droits humains des autres sur le plan éthique. En tant qu'enseignants, ils sont éthiquement responsables des droits des enfants et de déclarer des violations de ces droits que ce soit une exigence de la loi ou non.

6. Y a-t-il jamais eu des cas où l'enseignant ne devait pas faire la déclaration? Si la déclaration doit faire plus de mal que de bien à l'élève à court ou long terme, dans ce cas peut-être qu'elle n'est pas la meilleure chose à faire. Si le fait de ne pas faire la déclaration veut dire que l'auteur va faire plus de mal à d'autres jeunes personnes, dans ce cas la déclaration est la chose la plus éthique à faire . Faire savoir aux participants que les problèmes et les questions de déclaration ne sont pas simples. Ils doivent demander conseils et assistance aux professionnels du réseau de réaction de leur communauté pour les aider à prendre ces décisions difficiles. Demander aux participants s'il y a d'autres institutions qui peuvent aider les enseignants dans leurs efforts et luttes potentiels pour la déclaration (telles que les organisations féminines, les organisations juridiques, les organisations pour les droits des jeunes). Demander aux participants d'ajouter ces ressources à leur réseau de réaction.

7. Assurez-vous de mettre l'accent sur les points suivants. Les participants doivent :
    - Aider l'élève et s'assurer qu'il n'est pas en danger imminent. Si l'élève est en danger immédiat, contacter l'autorité ou l'hôpital le plus proche.
    - Fournir toute l'assistance nécessaire directement en déclarant l'affaire à la police et en prenant toute les dispositions nécessaires, si possible.
    - Conseiller l'élève sur les étapes à suivre pour classer les charges criminelles ce qui peut vouloir dire aussi impliquer les parents.
        - Si toutes ces actions ne sont pas possibles ou sont difficiles, contacter l'ONG la plus proche qui travaille sur les droits des enfants ou essayer d'identifier une organisation nationale dans votre pays qui traitent des problèmes des droits des enfants ou des cas de VBGE.

RECAPITUALTION DE LA SESSION :

1. Se reporter à **Session 1, Activité 1**. Mentionner qu'à cause de problèmes éventuels et d'un manque de ressources, il est important de mettre en place un réseau de réaction. Rappeler aux participants les stratégies qu'ils ont élaborées et les personnes qu'ils ont identifiées dans le pays et la communauté qui pourraient aussi fournir des liens pour un réseau de soutien efficace.

2. Rappeler aux participants que c'est une réalité que quelque fois aucune action n'est entreprise ou que l'élève peut subir plus de mal après la déclaration. Il est important qu'ils communiquent à l'élève que « l'incident n'était pas de ta faute, que tu n'as rien de fait de mal ». Les enseignants doivent toujours suivre la directive de « ne jamais faire de mal ».

3. Revoir et distribuer des exemplaires des lois et du Code de Conduite des enseignants concernant la VBGE et les domaines se rapportant à la VBGE (tels que l'âge de consentement, les pratiques culturelles, etc.) Revenir à l'activité de la session 3 sur le Code de Conduite des Enseignants.

4. Rappeler les endroits dans la communauté où les participants peuvent aller demander de l'aide en utilisant le système juridique.

ACTIVITE DE REFLEXION:

Rappeler aux participants de jeter un coup d'oeil à l'activité de réflexion dans leur **brochure Manuel de Référence de l'Enseignant**. C'est un exercice facultatif pour les participants qui peuvent le faire eux-mêmes s'ils le désirent. S'ils ont des questions sur l'activité, ils peuvent vous les poser.

CONTENU D'INFORMATIONS POUR LA SESSION

SCENARIOS DES EXIGENCES POUR LA DENONCIATION

Se référer à **Dénonciation: Exemple d'Abus Psychologique** et **Dénonciation: Exemple d'Abus Sexuel** sur les pages qui suivent pour voir les moyens possibles de dénoncer la violence et l'abus décrits à travers les scénarios suivants:

1. Un enseignant demande aux filles de répondre aux questions dont il sait qu'elles ne peuvent pas répondre, juste pour démontrer que les filles sont stupides et pour les rabaisser. **(violence psychologique).**

2. Une fille est violée par le veilleur de nuit du dortoir où elle est restée la semaine. **(violence sexuelle)**

3. Un élève venu en retard à l'école est battu par son enseignant si durement qu'il s'est retrouvé à l'hôpital. **(violence physique)**

4. Une élève reçoit des cours particuliers de son enseignant chez lui. Elle se sent mal à l'aise dans cette situation, et la dernière fois qu'elle s'y est rendue, il essaya de l'embrasser et de toucher ses seins. Il la menaça, que si elle refuse de se rendre chez lui, il fera de sorte qu'elle échoue. **(violence sexuelle)**

5. Une élève, qui de manière accélérée est en train de vivre l'âge de la puberté, est appelée au devant de la salle de classe, d'où l'enseignant demande aux autres élèves de regarder comment ses seins sont en train de se développer. **(violence sexuelle et psychologique)**

6. Des jeunes qui ont abonné l'école attendent à l'extérieur de la cour et battent les petits garçons qui reviennent de l'école, se moquent d'eux parce qu'ils pleurent "comme de petites filles." Un garçon est battu si durement qu'il refuse de retourner à l'école de peur que cela ne se reproduise. **(violence physique et psychologique)**

7. Un enseignant dit à une fille qu'elle est stupide, pour s'être endormie en classe, et qu'elle devrait simplement abandonner l'école et aller se marier. La fille est fatiguée parce qu'elle se lève tôt tous les matins pour aider sa maman avant d'aller à l'école. **(violence psychologique)**

DENONCIATION: EXEMPLE D'ABUS PSYCHOLOGIQUE

Un enseignant demande aux filles de répondre aux questions dont il sait qu'elles ne peuvent pas répondre, juste pour démontrer que les filles sont stupides et pour les rabaisser.

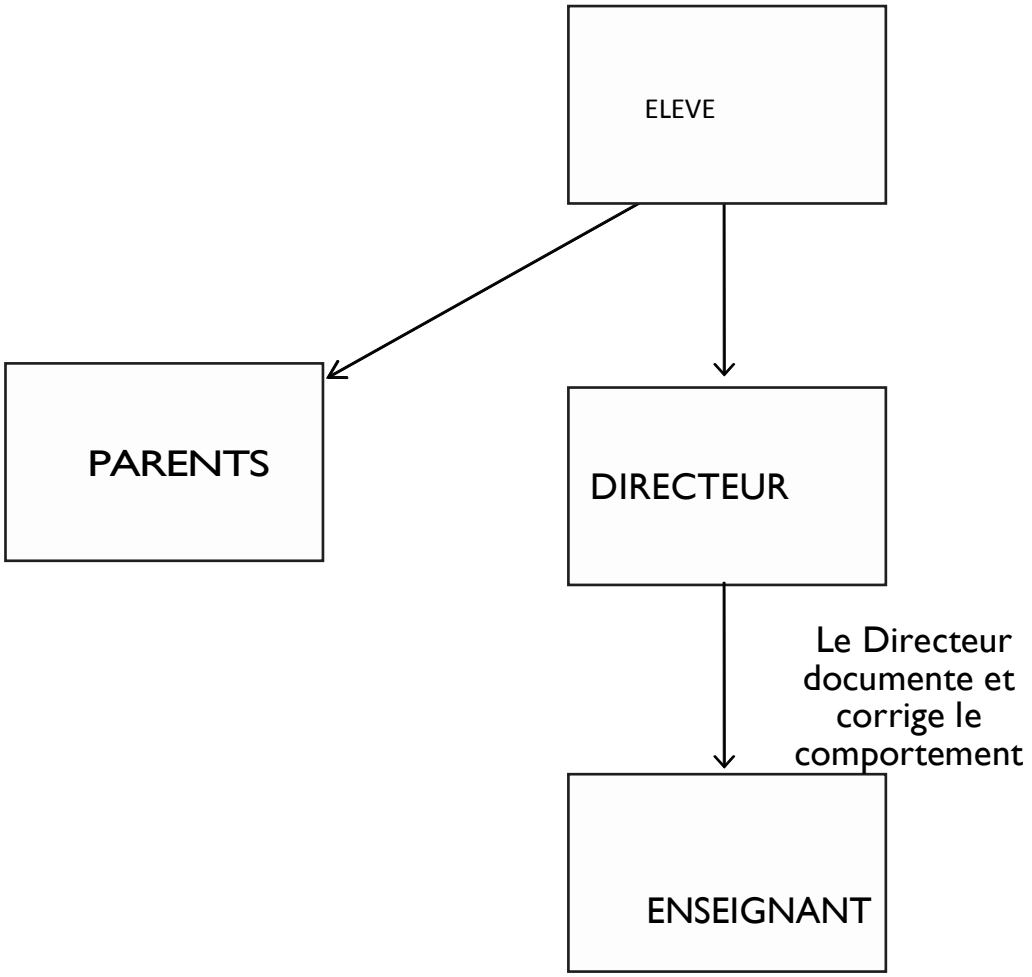

DENONCIATION: EXEMPLE D'ABUS SEXUEL

Une fille est violée par le veilleur de nuit du dortoir où elle est restée pendant la semaine.

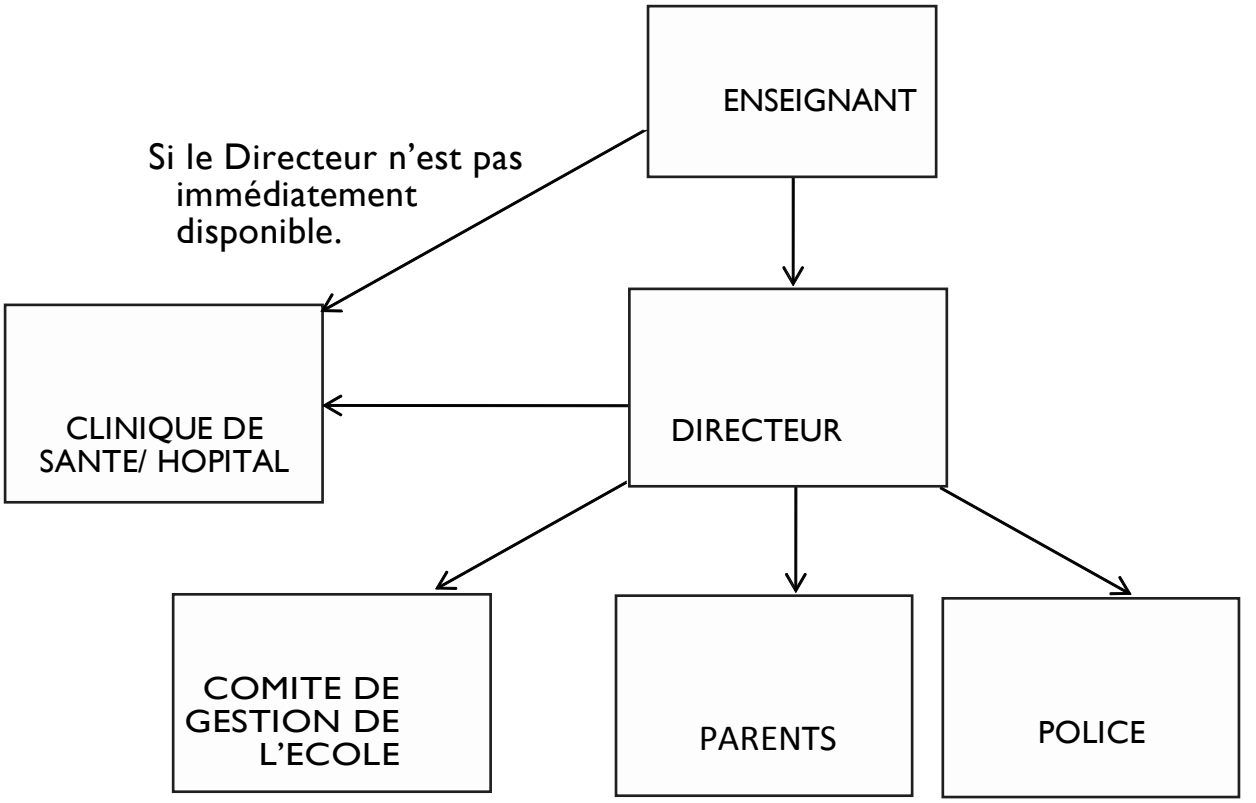

MODULE 8:

Plan d'Action et Engagement

Ce dernier module de Doorways III donne aux participants l'occasion de voir comment ils peuvent contribuer à la prévention et à la réponse à apporter à la violence basée sur le genre à l'école (VBGE). Penser à un plan d'action et discuter avec leurs collègues des « prochaines étapes » aide aussi les participants à penser à la façon dont ils peuvent œuvrer ensemble pour prévenir la VBGE.

Les activités de ce module donnent aux participants l'occasion de discuter concrètement des moyens de faire face à la violence basée sur le genre à l'école. Les participants ont également une opportunité de réduire la violence basée sur le genre à l'école et ses effets néfastes en rédigeant un engagement pour aider à prévenir et à réagir à la VBGE dans leurs classes et établissements. La dernière activité donne aux participants l'occasion de réfléchir sur la formation et sur la manière d'influer sur leur enseignement, leurs classes et leurs rôles dans la vie de leurs élèves.

Que trouvez-vous dans ce module?

Session 1 : Plan d'action et engagement (1 heure et 30 minutes)

Les participants s'engagent encore à assumer leurs rôles et responsabilités en vue de pallier à la VBGE par un plan d'action et la signature d'un engagement personnel.

Session 2 : Récapitulation de la session et Evaluation (1 heure)

Cette session récapitule les thèmes principaux du programme de formation et résume le programme. Les participants feront une évaluation de la formation et une évaluation de l'après-formation.

DUREE: 1 HEURES ET 30 MINUTES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de cette session, les participants seront en mesure de créer un plan d'action et de rédiger un engagement personnel pour prévenir et répondre à la violence basée sur le genre à l'école (VBGE) dans leurs classes et établissements. .

METHODES UTILISEES:

1. Travail de groupe
2. Réflexion individuelle

MATERIELS:

- Tableau noir ou Tableau papier
- Craie ou marqueurs
- Bloc-notes
- Attestations de participation
- Manuel de référence de l'enseignant:
  - **Directives pour un Plan d'Action**
  - **Engagement à prévenir et à lutter contre la VBGE**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

1. Si possible, préparez une attestation pour chaque participant.

2. Rédigez un exemple d'engagement à prévenir et lutter contre la VBGE sur une feuille du tableau papier. Si possible, tirez des copies de l'engagement sur du papier de haute qualité ainsi les participants pourront l'utiliser pour la formation.

NOTES DE L'ANIMATEUR:

Les participants sont encouragés à proposer leurs propres plans pour se rencontrer et partager leurs idées et leurs stratégies en dehors du programme. Dans le meilleur des cas, ils sont appelés à créer une structure proche d'un « club de collègues » un lieu où ils pourraient se réunir et partager leurs méthodes d'enseignement et s'entre-aider mutuellement pour un développement professionnel continu.

ACTIVITE 1: MISE SUR PIED D'UN PLAN D'ACTION (1 HEURE)

a. Consultez la liste des 'thèmes de discussion' ou les défis qui ont été mentionnés dans le programme. Déterminez les thèmes que les participants devront aborder. Referez-vous à tous les sujets ou suggestions qui sont proposés pendant le

déroulement du programme.

Par exemple, si pendant la session sur le code de déontologique des enseignants, les participants notent qu'ils n'ont pas rencontré pareil code au niveau de leur établissement ou n'ont pas été informé de son existence, alors ils peuvent choisir ce thème et ensuite suivre les différentes étapes dans les **Directives pour un Plan d'Action** en vue d'examiner le problème d'accessibilité au code de conduite des enseignants.

b. Laissez les participants constituer leurs propres groupes basés sur une question de souci mutuel ou bien d'inquiétude partagée.

c. Dans leurs groupes restreints, les participants devront choisir un thème. Ils auront à suivre les étapes dans les **Directives pour un Plan d'Action** pour en identifier les stratégies à adopter liées à la question ou bien choisir un thème pouvant contribuer à prévenir la VBGE dans leurs classes et dans leurs établissements.

Directives pour un plan d'action

i. C'est le thème de la VBGE que notre groupe a choisi :

ii. Nous avons choisi ce sujet parce que :

iii. Cette question affecte :

iv. Voilà ce que nous voulons atteindre :

v. Voilà ce qui doit être fait pour atteindre notre but :

vi. Ce sont des stratégies ou des mesures possibles nous permettant d'atteindre nos buts :

vii. C'est la stratégie que nous avons choisie :

viii. Ces gens que nous connaissons sont prêts à nous aider :

ix. Les ressources à notre disposition :

x. C'est la première mesure que nous devons prendre :

xi. Ce sont les mesures suivantes que nous devons prendre :

xii. Les dernières mesures à prendre :

xiii. Ce sont quelques défis possibles pour notre plan :

xiv. Ce sont quelques idées pour surmonter ces défis :

xv. Voilà comment nous jugerons la réussite de notre plan

d. Demandez aux participants de penser également aux prochaines étapes.
- Quand les équipes se réuniront pour réfléchir sur des activités et le progrès des plans d'action.

- Les occasions pour les enseignants d'échanger sur les succès et problèmes. Les réunions hebdomadaires des enseignants.
- Les occasions de rencontrer les parents et les membres de la Communauté.
- Les occasions de rencontrer des enseignants officiant dans les autres établissements. La question des autres régions, des autorités départementales et régionales.

ACTIVITE 2: MON ENGAGEMENT ENVERS MES ELEVES (30 MINUTES)

1. Distribuez les copies de l'engagement, ou demandez aux élèves de se référer au Manuel de référence de l'Enseignant.

2. Demandez aux participants de compléter l'engagement en décrivant ce qu'ils peuvent personnellement faire pour garantir qu'ils œuvrent effectivement à prévenir et lutter contre la VBGE en vue d'assurer aux élèves un environnement sûr pour leurs études.

3. Demandez à un collègue de signe l'engagement comme témoin.

Engagement pour prévenir et lutter contre la VBGE

Je soussigné, _____ m'engage à peux fournir une éducation de qualité aux filles et aux garçons dans un environnement sûr et de soutien, en faisant ce qui suit :

1.

2.

3.

Signé :

Témoin:

Date :

Session II: Récapitulation et Evaluation

DUREE: 1 HEURES

OBJECTIFS DE LA SESSION:

A la fin de cette session, les participants seront en mesure de réaliser une évaluation:

a. du programme de Doorways III.

b. après formation pour mesurer l'apprentissage concernant la VBGE.

METHODES UTILISEES:

1. Travail de groupe
2. Réflexion individuelle

MATERIELS:

- Tableau noir ou Tableau papier
- Craie, marqueurs, stylos ou crayons
- **Evaluation du Programme de formation Doorways (Annexe II)**
- **Evaluation de l'Après Programme et Réponses (Annexe III)**

PREPARATION DE L'ANIMATEUR:

Aucune

NOTES DE L'ANIMATEUR:

Aucune

ACTIVITE 1: RECAPITULATION (15 MINUTES)

i. Félicitez les participants pour leur dur labeur, l'attention et leur contribution au programme.

ii. Rappelez-leur qu'ils jouent un rôle très important dans la communauté, leur établissement et dans la vie des jeunes. Ils mettront du temps à trouver des solutions à la VBGE et à permettre aux élèves d'accéder à une éducation de qualité, tout en respectant les droits des jeunes.

iii. Parcourez la salle et facilitez l'échange d'expérience entre participants.

Écrivez ces points sur feuille du tableau papier. Les participants peuvent reprendre les mêmes concepts; cochez si le concept a été abordé plus d'une fois.

iv. Rappelez-leur les étapes, en établissant des rapports entre ce qu'ils ont appris et comment il s'applique à certaines des étapes qu'ils auraient pu décrire.

ACTIVITE 2: EVALUATION DU PROGRAMME DE FORMATION (15 MINUTES)

1. Donnez à chaque participant un formulaire d'évaluation du programme de formation à compléter. Un exemple est fourni dans l'Annexe II du manuel.
2. Rassemblez tous les formulaires et donnez-les à la personne en charge dans l'équipe de formation.

ACTIVITE 3: EVALUATION DE L'APRES FORMATION (30 MINUTES)

1. Donnez à chaque participant une évaluation de la post-formation à compléter. Un exemple de la fiche d'évaluation et de réponse est fourni dans l'Annexe III du manuel.

2. Rassemblez tous les formulaires et donnez-les à la personne en charge dans l'équipe de formation. Si possible, informez les participants des conclusions pour le suivi.

3. Assurez-vous de terminer avec tous les autres détails sur l'organisation ou autres choses importantes.

Etre comptable – Une obligation ou une volonté d'accepter la responsabilité de ses actions.

Agent de changement – Quelqu'un ou quelque chose qui apporte, ou aide à apporter des changements.

Le SIDA – Syndrome d'Immunodéficience Acquise, une maladie virale humaine qui attaquent les systèmes immunitaires, ce qui affaiblit la capacité de l'organisme à se défendre contre l'infection et la maladie. *Voir page 20 pour une définition détaillée.*

L'Attitude – Un avis ou une sensation générale de quelque chose. Cela peut être une prédisposition ou une tendance à réagir de manière positive ou négative face à une certaine idée, objet, personne ou situation. Les attitudes sont des moyens par lesquels les gens développent des pensées et sentiments qui souvent se reflètent dans leur manière de se comporter.

Le comportement – La façon dont quelqu'un se comporte ou la réponse à une certaine situation.

L'intimidation – Harceler dans l'intention de blesser ou tourmenter les autres, généralement perpétrée par un agresseur physiquement plus nantis et/ou qui a une ascendance sociale. L'intimidation peut prendre plusieurs formes:

- **L'intimidation physique:** frapper, donner des coups de pieds, pousser, étouffer ou cogner.

- **L'intimidation verbale:** Menaces, moqueries, taquineries, rumeurs, propos haineux. Exclusion des activités: exclusion délibérée d'un individu spécifique par exemple : "interdiction de jouer avec Marie," "personne ne veut jouer avec lui" ou "pas d'amitié avec elle."

Témoin passif – Une personne présente à une scène de situation d'insécurité entre individus (entre deux personnes ou plus) mais n'est ni l'agresseur ni la victime.

Le consentement – dire "oui"; accepter une chose. Donner son consentement c'est accepter de faire quelque chose librement sans y être aucunement poussé par la force, la fraude, la tromperie, la contrainte ou d'autres formes de coercition ou de fausses déclarations. Les actes d'abus sexuels se produisent sans consentement. Lorsque sous la contrainte ou par l'utilisation de toute autre forme de coercition, l'agresseur réussit à

amener victime à obéir, cela ne sera pas considéré comme un véritable consentement Les enfants ne peuvent en aucun consentir à une relation sexuelle avec un adulte. Se soumettre à la volonté de l'autre, comme dans des cas de menaces, de force ou de violence, ne signifie pas donner son consentement.

Une Convention – Un acte liant deux Etats; sous forme de traité et d'alliance. Les Conventions sont plus fortes que les déclarations parce qu'elles sont juridiquement contraignantes pour les Etats qui les ont signées. Lorsque l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte une convention, elle crée des normes et des standards internationaux. Une fois qu'une convention est adoptée par l'Assemblée des Nations Unies, les Etats membres peuvent ensuite la ratifier, en promettant de la faire respecter. Les gouvernements qui violent les standards énoncés dans une convention peuvent être censurés par les Nations Unies.

La Convention relative aux droits de l'enfant (adoptée en 1989; entrée en vigueur en 1990) – Une convention qui établit une synthèse parallèlement au pacte d'engagement envers les enfants.

La Relation sexuelle intergénérationnelle – Renvoie à une relation entre hommes âgés et jeunes filles, même si certaines relations entre femmes âgées et jeunes hommes peuvent être considérées comme telles. Dans la plus part des relations sexuelles intergénérationnelles, les jeunes femmes ont moins de 20 ans et leurs partenaires hommes sont au moins 10 ans leurs aînés.

La Souillure – Avoir des relations sexuelles avec/faire du commerce charnel avec un mineur.

La Discipline – La formation pour s'assurer un comportement correct. La pratique et les méthodes d'enseignement et d'application de modèles de comportement acceptables.

Détenteur d'obligations – Une personne ou une institution avec obligation de faire réaliser un droit. Les Etats (et les autres porteurs d'obligation) ont une responsabilité première de veiller à ce que les droits de tous soient respectés, protégés et réalisés.

L'Empathie – Comprendre les sentiments et expériences de l'autre, en particulier après avoir vécu, soi-même, une situation similaire.

Faire appliquer – S'assurer qu'une chose soit faite ou qu'une règle soit suivie.

La Force – Elle peut être d'ordre physique, émotionnel, social ou économique. La force pourrait impliquer la contrainte ou pression et comprend aussi l'intimidation, les menaces, la persécution ou d'autres formes de pressions (voir les trois différents types de violence: psychologique, physique et sexuelle). La cible d'une telle violence est contrainte de se comporter comme voulu ou à faire ce qu'on lui demande de faire par crainte des conséquences réelles et douloureuses.

Le Genre – Renvoie à un ensemble de qualités et comportements requis de la part des hommes et des femmes par la société.

La violence liée au Genre– Tout acte qui entraîne, ou est susceptible d'entraîner des souffrances ou préjudices physiques, sexuels ou psychologiques contre quelqu'un (garçon ou fille) basé sur des rôles et stéréotypes liés au genre

L'égalité des Genres– Egalité des hommes et des femmes par rapport aux droits, libertés, conditions et opportunités à réaliser leur plein potentiel pour contribuer et bénéficier du développement économique, social, culturel et politique.

Les normes de Genre – Types de comportement standards pour les hommes et les femmes considérés comme normaux par la société. Succinctement définies, les normes de genre peuvent souvent limiter les droits, les opportunités, et les capacités des femmes et jeunes filles avec comme conséquences la discrimination, l'exploitation ou les inégalités. La manière dont la société voudrait que les garçons et les jeunes hommes se comportent peut également constituer une restriction dans la prise de certaines décisions et choix.

Les rôles de Genre/les rôles de genre assignés– Des rôles définis par la société et qui peuvent être affectés par des facteurs tels que l'éducation ou l'économie. Ils peuvent varier largement à l'intérieur et entre les cultures et souvent évoluent avec le temps.

Les stéréotypes de Genre– Des généralisations basées sur des hypothèses concernant la manière dont une personne doit agir en raison de son sexe et ce que la société estime être les rôles, attributs et caractéristiques spécifiquement assignés aux hommes et aux femmes.

Le Harcèlement– Contrarier ou s'attaquer à quelqu'un. Le harcèlement renvoie à un large éventail de comportements offensants. Lorsque le terme est utilisé en langage juridique, il renvoie à des comportements considérés comme menaçants ou gênants et au-delà de ceux sanctionnés par la société (voir **harcèlement sexuel**).

VIH – Virus de l'Immunodéficience Humaine, virus qui cause le SIDA. Le VIH se transmet par le sang, le sperme, les sécrétions vaginales ou le lait maternel. La transmission du VIH peut être évitée; elle ne se produit pas par contact occasionnel (étreintes, partager un appartement, jouer au basket-ball, etc.) *Voir page 20 pour une définition détaillée.*

Les Droits de l'Homme– Les droits fondamentaux et libertés auxquels tous les êtres humains peuvent jouir indépendamment de leur citoyenneté, nationalité, race, ethnie, langue, sexe, sexualité ou capacité.

Auteur – Une personne qui commet ou est responsable d'un acte, généralement pénale ou moralement inacceptable.

Le Pouvoir – La capacité de faire ce que l'on veut pour arriver à ses fins. C'est aussi la capacité d'influencer le comportement ou les émotions des autres, ou d'influencer le cours des événements. Les termes “Impuissant” ou “démuni” renvoient à l’absence de pouvoir.

La Punition – Imposer à quelqu'un une action pour avoir enfreint une règle ou s'être conduit de manière anormale. La punition a pour but de corriger le comportement en employant des mesures négatives.

La Résilience – La capacité de progresser, d'afficher une maturité et d'être à la hauteur devant des circonstances défavorables.

Etre Respectueux – Ecouter les autres et être conscient, attentif et sensible à leurs sentiments, croyances, besoins et opinions de manière non moralisatrice.

La Responsabilité – Charge ou obligation.

Violence liée au genre en milieu scolaire (Voir **Annexe** pour une définition complète) – Toute forme de violence ou maltraitance basée sur les rôles et relations de genre. Elle peut être d'ordre physique, sexuel ou psychologique, ou toute combinaison des trois types. Elle peut avoir lieu à l'école, dans la cour de l'école, en allant ou en revenant de l'école et dans les dortoirs de l'école. Cette violence peut être l'œuvre des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Garçons et filles peuvent être à la fois victimes et auteurs. La violence liée au genre affecte à la fois les résultats scolaires et la santé reproductive, de manière négative.

L'Auto-efficacité – Croire que l'on peut adopter ou apprendre à adopter un certain comportement, réaliser ou apprendre à réaliser une certaine action.

Le Sexe – Les différences biologiques entre l'homme et la femme. Les différences sexuelles concernent la physiologie des hommes et des femmes et qui restent généralement constantes à travers les cultures et les âges.

L'agression sexuelle– Obliger quelqu'un à avoir tout type de contact intime. Cette force peut être d'ordre physique ou psychologique. L'agression est définie comme étant un viol, lorsqu'il y a pénétration au cours de celle-ci.

Le harcèlement sexuel – Manifester un intérêt d’ordre sexuel répétitif, sans consentement et sans invitation, comme taquiner, toucher ou railler.

La Sexualité – La qualité ou l'état d'être sexuellement actif.

Les taquineries– Se moquer ou dénigrer quelqu'un. Les taquineries ne sont pas toujours mauvaises, elles peuvent être dommageables si elles sont non désirées, embêtantes ou prolongées.

La menace– Intimider les gens en leur faisant croire qu'ils vont subir des conséquences négatives ou dangereuse d'un acte.

La mise à l'écart– Une mesure corrective ou une punition aux enfants en les séparant des autres pendant un bref instant.

La victime – Une personne lésée par un acte ou par des circonstances.

Enfreindre quelqu'un – Faire du tort à quelqu'un ou le traiter de manière irrévérencieuse et irrespectueuse.

La Violation – Un manquement, une infraction ou transgression d'une règle, loi, promesse, etc.

Approche globale participative autour de l'école– Une approche qui implique l'ensemble du personnel de l'école (de l'administration au personnel de surveillance), l'Association des Parents d'élèves, les comités scolaires, les élèves et les membres de la communauté. Elle permet à tous ceux qui entrent en contact avec les élèves, de travailler de concert en vue de comprendre, d'appuyer et de faire appliquer des procédures disciplinaires cohérentes.

Violence basée sur le Genre en Milieu Scolaire: Définition et Types

Définition de la Violence Basée sur le Genre à l'Ecole - VBGE

La violence à l'école liée au genre se traduit par la maltraitance sexuelle, physique ou psychologique sur les filles et les garçons. Elle inclut toute forme de violence ou de maltraitance qui est basée sur les stéréotypes de genre ou qui s'adresse aux élèves sur la base de leur sexe. Elle comprend, mais n'est pas limitée au viol, aux attouchements ou commentaires sexuels non désirés, aux châtiments corporels, aux brimades et au harcèlement verbal. L'inégalité des rapports de pouvoir entre les adultes et les enfants et entre les hommes et les femmes contribue à la violence liée au genre. La violence peut avoir lieu en classe, dans la cour de l'école, sur le chemin de l'école ou dans les dortoirs de l'école. Elle peut être perpétrée par des enseignants, des élèves ou des membres de la communauté. Les filles et les garçons peuvent en être les victimes et les auteurs. Une telle violence peut affecter le bien-être des élèves, en les exposant à un risque plus élevé à l'échec scolaire, à cause de l'absentéisme, de l'abandon scolaire ou d'un manque de motivation. Elle a également des répercussions sur leur santé mentale et physique, entraînant des blessures corporelles, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles (y compris le VIH / SIDA) ou un mauvais état de santé émotionnelle ou psychologique.

Les trois types de violence à l'école basée sur le genre : sexuelle, physique et psychologique se chevauchent, et à certains moments les distinctions entre ces eux trois types sont imperceptibles. Par exemple, l'intimidation peut être verbale ou physique. Les filles et les garçons qui se départissent de leurs rôles traditionnels liés au genre peuvent faire face à toutes les trois formes de violence. Les filles peuvent être humiliées par des enseignants par rapport à leur apparence physique (violence ou harcèlement sexuels), ou à leur capacité intellectuelle (abus psychologique).

Violence sexuelle

Les filles et les garçons sont victimes de violence ou d'abus sexuel de la part d'un adulte ou d'un autre enfant à travers toute forme d'activité sexuelle forcée ou non désirée, où il n'y a pas de consentement, ou lorsque le consentement n'est pas possible, ou lorsque le pouvoir ou l'intimidation sont utilisés pour imposer un acte sexuel. La violence et les abus sexuels comprennent le contact physique direct, tel que les attouchements non voulus de toutes sortes ou le viol, qui est également connu sous l'appellation de souillure» pour les jeunes mineurs. Indépendamment de l'âge légal de consentement, l'activité sexuelle entre un enseignant et l'élève est considéré comme un abus en raison de l'âge et des différences de pouvoir entre les deux.

[13] Cette définition de la violence basée sur le genre en milieu scolaire est tirée du cadre conceptuel du Programme Sécurité à l'Ecole ; elle est la synthèse des définitions reconnues à l'échelle internationale de l'ONU et de ses institutions spécialisées, telle que l'OMS, en termes d'éducation, de santé et de protection de l'enfant.

Des activités telles qu'obliger un enfant à regarder des actes sexuels ou de la pornographie, utiliser un enfant pour faire de la pornographie, ou demander à un enfant de regarder les parties génitales d'un adulte constituent également un abus. La violence sexuelle peut être commise verbalement. Par exemple, un langage sexuellement explicite visant les enfants ou toute attention sexuelle répétitive, non désirée, non sollicitée à travers des taquineries ou des railleries sur la tenue vestimentaire ou l'apparence personnelle constituent aussi un abus sexuel. La violence ou l'abus sexuel peuvent avoir des effets dévastateurs à long terme sur les élèves. Ces effets peuvent comprendre un risque accru de blessure sociale, affective et psychologique, un risque accru d'abus de substances, des problèmes sociaux et de santé tels que les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles dont le VIH / SIDA, les troubles dépressifs, les troubles de la mémoire et un comportement agressif. La violence sexuelle peut également avoir une incidence négative sur la performance scolaire.

Violence physique

Les filles et les garçons subissent la violence ou la maltraitance physique de la part d'un adulte ou d'un autre enfant à travers les châtiments corporels, le travail forcé, les bagarres et l'intimidation. Le châtiment corporel est une sanction par laquelle une force physique est utilisée pour provoquer un certain degré de douleur ou de gêne, même minime. Il peut s'agir pour ce type de violence de frapper les enfants avec la main ou un instrument (par exemple, un fouet, un bâton, une ceinture, une chaussure, une cuillère en bois). Elle peut également s'exercer par les coups de pied, le fait de secouer ou de projeter les enfants, de les griffer, les pincer, les mordre, leur tirer les cheveux ou les oreilles, le fait d'obliger les enfants à rester dans des positions inconfortables, par des brûlures, par l'échaudage ou l'ingestion forcée (par exemple, laver la bouche des enfants avec du savon ou les forcer à avaler des épices piquantes).

En général, les enseignants appliquent les punitions corporelles de manière différente pour les filles et pour les garçons. Dans la plupart des cas, les garçons subissent des punitions corporelles plus fréquentes et plus sévères que les filles comme un moyen de «faire d'eux des hommes". Les châtiments corporels ont des effets négatifs physiques et psychologiques sur les élèves, qui comprennent la douleur, la blessure, l'humiliation, la culpabilité, l'impuissance, l'anxiété et une faible estime de soi. Les enseignants peuvent maltraiter physiquement les enfants par le travail forcé pendant et en dehors des heures de cours. Les enseignants peuvent obliger les élèves soit à aller chercher de l'eau ou à travailler dans leurs champs, avec le risque pour ces enfants de se blesser du fait d'un travail manuel éprouvant ou d'échouer à l'école à cause des absences aux cours. La violence et la maltraitance physiques parmi les élèves prend la forme d'intimidation, des coups et de bagarres. La violence peut avoir des effets dévastateurs à long terme sur les élèves, y compris le risque accru de blessures sociale, émotionnelle et psychologique, un risque accru d'abus de substances, des problèmes sociaux et de santé mentale et physique, des troubles de la mémoire et un comportement agressif. Elle peut également affecter négativement les résultats scolaires.

Violence Psychologique

Les garçons et les filles subissent la violence et la maltraitance psychologiques aussi bien de la part de leurs pairs que des enseignants par le harcèlement verbal, l'intimidation, la taquinerie, ou la punition dégradante et cruelle. Les enseignants peuvent utiliser une punition non corporelle qui rabaisse, humilie, dénigre, désigne comme bouc émissaire, menace, fait peur ou ridiculise les enfants. Les critiques constantes injustifiées, l'absence d'encouragements, les positions mitigées et le comportement imprévisible font finalement des ravages chez les jeunes. La violence et l'abus

psychologiques chez les élèves prennent la forme de railleries verbales utilisées envers les garçons et les filles dont le comportement ne correspond pas à l'image que la société a de ce qui est «masculin» ou «féminin» et ceci comme un moyen de les rendre conformes à cette image. L'intimidation peut aller des taquineries à la violence physique perpétrée par les élèves et les enseignants. D'autres formes d'intimidation incluent les menaces, les injures, le sarcasme, les rumeurs, l'exclusion d'un groupe, l'humiliation et les propos injurieux. En outre, l'intimidation est un type de comportement plutôt qu'un incident isolé. La maltraitance psychologique peut avoir des effets dévastateurs à long terme sur les élèves, entraînant un risque accru de blessure sociale, affective et psychologique et des problèmes sociaux et de santé mentale tels que l'anxiété et la dépression. Elle peut aussi affecter négativement les résultats scolaires.

ANNEXE II

Evaluation du Programme de Formation Doorways

1. Les Formateurs

Donnez une appréciation de ce qui suit:

Formateurs/Animateurs

Nom	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires:

Nom	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires:

Nom	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires:

Commentaires sur le nombre de formateurs, leurs rôles et échanges:

2. Facilités

Donnez une appréciation de ce qui suit:

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Salle	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Restauration	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
logements	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Transport	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires ou suggestions pour l'amélioration:

3. Manuel de référence

Donnez une appréciation de ce qui suit:

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Module 1	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Module 2	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Module 3	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Module 4	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Module 5	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Module 6	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Module 7	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]
Module 8	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires ou suggestions pour l'amélioration:

4. Programmation

Donnez une appréciation de ce qui suit:

	Trop long	Suffisant	Trop Court
Le nombre de jours	[ ]	[ ]	[ ]
Les heures de travail	[ ]	[ ]	[ ]
Session du soir	[ ]	[ ]	[ ]
Temps libre	[ ]	[ ]	[ ]

Commentaires ou suggestions pour l'amélioration:

5. AUTRES COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

1. Quelles sont les trois éléments spécifiques que vous avez apprises qui vous permettront de protéger et de soutenir les élèves effectivement?

2. Quels sont les thèmes ou sessions qui devront être traités à fond ou ajoutés à cet atelier?

3. Quels sont les thèmes ou sessions qui devront être retirés à cet atelier? Pourquoi?

4. Dans quelles mesures vos attitudes ont-elles changé pendant cet atelier et comment ces changements vous affecteront-ils dans l'avenir?

ANNEXE III

Evaluation de l'après-formation et réponses

(30 minutes pour compléter l'évaluation)

Nom : Date : Note Finale : /100

No.	Question	Oui	Nonn	Je ne sais pas
1	Est-il concevable de la part de vos élèves de ne pas être d'accord ou de défier vos propos en classe?			
2	Est-il plus important d'éduquer les filles que les garçons?			

No.	Question	Oui	Non	Je ne sais pas
	Ces déclarations sont-elles des exemples de violence ou d'abus?			
3	Crier sur un élève			
4	Pincer l'oreille d'un enfant qui n'écoute pas			
5	Envoyer un enfant chez le directeur pour bavardage			
6	un garçon palpant les seins d'une fille			

No.	**Question** (entourer une réponse)
7	Laquelle de ces circonstances nécessite une réaction et une intervention? A. Si vous êtes témoin d'une dispute à propos de la mode et du sport B. si vous apprenez qu'un professeur a eu une relation sexuelle avec une élève. C. Si vous voyez un groupe de filles se moquer d'un garçon d'être puceau. D. Si vous voyez un professeur humilier un élève en le traitant d'idiot.. E. tout F. Aucune des réponses n'est bonne. G. Réponses B, C et D

8	Lequel de ces comportements expose l'élève au VIH? A. une fille qui a peur de dire non au sexe. B. un garçon prend des décisions unilatérales au moment de faire l'amour ou bien d'utiliser un condom pendant ses rapports sexuels. C. un garçon qui est encouragé à ou supposé avoir plusieurs partenaires. D. Toutes les réponses. E. aucune de ces réponses F. Réponses A et C
9	Lequel de ces principes est bon pour la gestion d'une classe? A. un règlement intérieur clairement défini B. Professeurs et élèves travaillent ensemble pour créer et conserver une classe sure et accueillante. C. les élèves ayant l'opportunité de se contrôler et de corriger leurs propres comportements D. toutes ces réponses E. A et F F. A et B
10	Lorsqu'un élève explique son problème au professeur, il est important que le professeur: A. s'assure que l'environnement lui est favorable B. calme l'élève en lui disant que le problème n'est pas important C. s'assure de la sécurité de l'élève D. s'assure que le problème a été exposé devant les autres collègues E. fait preuve de respect envers l'élève F. Tout ce qui précède G. Réponses A, C et E
11	Le Code de Conduite vise à donner: A. un outil pour prévenir et répondre à la VBGE B. les lignes directrices pour une attitude déontologique. C. les conséquences découlant de la violation du règlement D. les lignes directrices pour signaler les violations E. toutes ces réponses F. aucune des réponses G. Réponses A, B et D

No.	Question	Adulte	Enfant	Les deux
	Lequel de ces droits concerne l'adulte, l'enfant ou tous les deux à la fois?			
12	Droit d'être traité avec respect et dignité			
13	Droit de vivre libre de toute nuisance ou abus			

No.	Question	Vraie	fausse	Je ne sais pas
	Laquelle de ces déclarations est vraie ou fausse?			
14	Les professeurs ne sont pas dans l'obligation de protéger les élèves.			
15	Les élèves ont la responsabilité de défendre les droits de leurs pairs.			
No.	**Question**	**Vraie**	**Fausse**	**Je ne sais pas**
16	Le gouvernement a l'obligation d'établir et d'appliquer les lois			
17	La chicotte peut être une bonne méthode pour amener les élèves à mieux se comporter			
18	Il est nécessaire de crier sur les élèves pour attirer leur attention.			
19	Il est acceptable que les élèves fassent des courses pour le professeur pendant les heures de cours.			
20	Un professeur doit donner comme punition aux garçons des travaux physiques durs et aux filles des travaux domestiques			
21	Il y a des situations pendant lesquelles un enfant doit pouvoir consentir à faire l'amour avec un adulte.			

No.	Question (marquez toute référence appropriée)					
	A qui l'élève devrait-il se confier s'il a été victime de	Principal ou APE	Médecin	Police	Responsable religieux ou administratif	Parent
22	Viol ou harcèlement de la part d'un pair					

23	Chantage sexuel du professeur					
24	Menace de la part d'un pair					

No.	Question à commenter
25	Comment les professeurs peuvent-ils prévenir la violence à l'école?

Réponses pour l'évaluation de l'après-formation

Cette évaluation doit être administrée le dernier jour de la formation. Tous les participants devront y répondre. Il y a 25 questions. Chaque bonne réponse vaut 4 points. La note maximale est 100 et la note satisfaisante est 80 ou plus. Les participants disposent de 30 minutes.

No.	Question	Oui	Non	Je ne sais pas
1	Est-il concevable de la part de vos élèves de ne pas être d'accord ou de défier vos propos en classe?	X		
2	Est-il plus important d'éduquer les filles que les garçons?		X	

No.	Question	Oui	Non	Je ne sais pas
	Ces déclarations sont-elles des exemples de violence ou d'abus?			
3	Crier sur un élève	X		
4	Pincer l'oreille d'un enfant qui n'écoute pas	X		
5	Envoyer un enfant le directeur pour bavardage		X	
6	un garçon palpant les seins d'une fille	X		

No.	**Question** (entourer une réponse)
7	Laquelle de ces circonstances nécessite une réaction et une intervention? A. Si vous êtes témoin d'une dispute à propos de la mode et du sport B. si vous apprenez qu'un professeur a eu une relation sexuelle avec une élève. C. Si vous voyez un groupe de filles se moquer d'un garçon d'être puceau. D. Si vous voyez un professeur humilier un élève en le traitant d'idiot.. E. tout F. Aucune des réponses n'est bonne. G. Réponses B, C et D

8	Lequel de ces comportements expose l'élève au VIH? A. une fille qui a peur de dire non au sexe. B. un garçon prend des décisions unilatérales au moment de faire l'amour ou bien d'utiliser un condom pendant ses rapports sexuels. C. un garçon qui est encouragé à ou supposé avoir plusieurs partenaires. D. Toutes les réponses. E. aucune de ces réponses F. Réponses A et C
9	Lequel de ces principes est bon pour la gestion d'une classe? A. un règlement intérieur clairement défini B. Professeurs et élèves travaillent ensemble pour créer et conserver une classe sure et accueillante. C. les élèves ayant l'opportunité de se contrôler et de corriger leurs propres comportements D. toutes ces réponses E. A et F F. A et B
10	Lorsqu'un élève explique son problème au professeur, il est important que le professeur: A. s'assure que l'environnement lui est favorable B. calme l'élève en lui disant que le problème n'est pas important C. s'assure de la sécurité de l'élève D. s'assure que le problème a été exposé devant les autres collègues E. fait preuve de respect envers l'élève F. Tout ce qui précède Réponses A, C et E

11	Le Code de Conduite vise à donner: A. un outil pour prévenir et répondre à la VBGE B. les lignes directrices pour une attitude déontologique. C. les conséquences découlant de la violation du règlement D. l e s lignes directrices pour signaler les violations E. toutes ces réponses F. aucune des réponses G. Réponses A, B et D

No.	Question	Adulte	enfant	Les deux
	Lequel de ces droits concerne l'adulte, l'enfant ou tous les deux à la fois ?			
12	Droit d'être traité avec respect et dignité			X
13	Droit de vivre libre de toute nuisance ou abus			X

No.	Question	Vraie	fausse	Je ne sais pas
	Laquelle de ces déclarations est vraie ou fausse?			
14	Les professeurs ne sont pas tenus de protéger les élèves.		X	
15	Les élèves ont la responsabilité de défendre les droits de leurs pairs.	X		
No.	**Question**	**Vraie**	**Fausse**	**Je ne sais pas**
16	Le gouvernement a l'obligation d'établir et d'appliquer les lois	X		
17	La chicotte peut être une bonne méthode pour amener les élèves à mieux se comporter		X	
18	Il est nécessaire de crier sur les élèves pour attirer leur attention.		X	

19	Il est acceptable que les élèves fassent des courses pour le professeur pendant les heures de cours.		X	
20	Un professeur doit donner comme punition aux garçons des travaux physiques durs et aux filles des travaux domestiques		X	
21	Il y a des situations pendant lesquelles un enfant doit pouvoir consentir à faire l'amour avec un adulte.		X	

No.	**Question (marquez toute référence appropriée)**					
	A qui l'élève devrait-il se confier s'il a été victime de	Principal ou APE	Médecin	Police	Responsable religieux ou administratif	Parent
22	Viol ou harcèlement de la part d'un pair	X	X	X		X
23	Chantage sexuel du professeur	X				X
24	Menace de la part d'un pair	X			X	X

No.	**Dissertation**

25	Comment les professeurs peuvent-ils prévenir la violence à l'école? ***Toutes les bonnes argumentations sont acceptables et méritent le maximum de points.*** ***Le formateur doit lire rapidement les réponses et portent à la connaissance des participants les réponses les plus pratiques et les plus innovatrices avant qu'ils ne se séparent.***

BIBLIOGRAPHIE

advocates for youth. (2002). *Four Corners: A Values Clarification Exercise.* retrieved January 25, 2008, from http://www.advocatesforyouth.org/lessonplans/values.htm.

african Union. (July 1990). *African Charter on the Rights and Welfare of the Child.* addis ababa, Ethiopia: african Union. http://www.africa-union.org/child/home.htm.

Canada-south africa Education Management Programme. (2001). *Opening Our Eyes: Addressing Gender-based Violence in South African Schools—A Module for Educators.* Cape Town, south africa: University of western Cape.

Canadian Coalition for the rights of Children. (2003). *Monitoring Children's Rights: A Toolkit for Community-Based Organizations.* ottawa, Canada: Canadian Coalition for the rights of
Children. http://www.rightsofchildren.ca/toolkit/english_toolkit.pdf.

Centre for Development and Population activities (CEDPa). (1998). *Choose a Future! Issues and*
Options for Adolescent Boys. washington, D.C.: CEDPa.

_____. (2000). *Gender, Reproductive Health, and Advocacy: A Trainer's Manual. Adaptation of lesson on*
"Early Memories of Being Female or Male," pages 42-43. http://www.cedpa.org/content/publica- tion/detail/738.

Child advocate. (n.d.). website. retrieved January 31, 2008, from

http://www.childadvocate.org/. Child rights Information Network (CrIN). (n.d.). website.

retrieved January 7, 2008 from
http://www.crin.org.

Community Law Center. (n.d.). *Children's Rights Project.* retrieved January 7, 2008 from http://www.communitylawcentre.org.za/Childrens-rights.

Couture, L. (2003). *Discipline vs. Punishment.* retrieved January 31, 2008 from http://www.childadvocate.org/2c.htm.

Education International (EI). (n.d.). *EI Declaration on Professional Ethics.* retrieved March 17, 2008, from http://www.ei-ie.org/worldcongress2004/docs/wC04res_DeclarationProfEthics_e.pdf.

Family Health International (FHI). (2005). *HIV Voluntary Counseling and Testing: Skills Training Curriculum Facilitator's Guide.* arlington, Va: Family Health International. http://www.fhi.org/ en/HIVaIDs/pub/guide/vcttrain.htm.

Flowers, N. (Ed.). (1998). *Human Rights Here and Now: Celebrating the Universal Declaration of Human Rights.* Minneapolis, MN: Human rights resource Center. http://www.hrea.org/erc/ Library/display _doc.php?url=http%3a%2F%2Fwww1.umn.edu%2Fhumanrts%2Fedumat%2Fhreduseries%2Fhereandnow%2FDefault.htm&external=N.

Global Initiative to End all Corporal Punishment of Children. (n.d.). website. retrieved January 31, 2008, from http://www.endcorporalpunishment.org/.

Human rights Education associates (HrEa). (n.d.). *simplified Version of the Universal Declaration of Human Rights.* retrieved January 25, 2008, from http://www.hrea.org/feature-events/ simplified-udhr.html.

Interagency youth working Group (IywG). (n.d.). website. retrieved June 18, 2008, from http://www.infoforhealth.org/youthwg/.

International HIV/aIDs alliance. (2002). *100 Ways to Energise Groups: Games to Use in Workshops, Meetings and the Community.* Brighton, U.K.: International HIV/aIDs alliance. http://synkro-nweb.aidsalliance.org/graphics/secretariat/publications/ene0502_Energiser_guide_eng.pdf.

Keeping Children safe Coalition. (n.d.). website. retrieved January 31, 2008, from http://www.keepingchildrensafe.org.uk/.

Kivel, P., & Creighton, A., with the Oakland Men's Project. (1997). *Making the Peace: A 15-Session Violence Prevention Curriculum for Young People.* alameda, Ca: Hunter House, Inc.

Maganya, J., & Odhiambo, M.O. (2004). *Making Schools a Safe Horizon for Girls: A Training Manual on Preventing Sexual Violence Against Girls in Schools.* Nairobi, Kenya: actionaid International Kenya and The CraDLE—The Children's Foundation.

Mirsky, J. (2003). *Beyond Victims and Villains: Addressing Sexual Violence in the Education Sector.* London, U.K.: The Panos Institute. http://www.panos.org.uk/?lid=250.

Naker, D. (2007). *What Is a Good School? Imagining Beyond the Limits of Today to Create a Better Tomorrow.* Kampala, Uganda: raising Voices. http://www.raisingvoices.org/files/ whatisagoodschool_rV.pdf.

Pulerwitz, J., Barker, G., segundo, M., et al. (2006). *Promoting More Gender-Equitable Norms and Behaviors Among Young Men as an HIV/AIDS Prevention Strategy.* washington, D.C.: Population Council. http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/brgendernorms.pdf.

Pulizzi, S., & Rosenblum, L. (2007). *Building a Gender Friendly School Environment: A Toolkit for Educators and Their Unions.* Brussels, Belgium: Education International. http://data.ei-ie.org/ Common/GetFile.asp?ID=4750&mfd=off&LogonName=Guest.

save the Children. (n.d.). website. retrieved January 7, 2008, from

http://savethechildren.org/. save the Children sweden. (2006). *Child Rights Programming,*

Second Edition. stockholm, sweden:
save the Children sweden.

Schueller, J., Finger, W., & Barker, G. (2005). *Boys and Changing Gender Roles. YouthLens 16.* arlington, Va: Family Health International. http://www.fhi.org/Nr/rdonlyres/ebi4gbgdtwxeo-tyfwshe4wdqg6fsfgzvignbgamvnu4mz42mjlqcftpkvtw35ry53fm2kgbczb6mcd/yL16e.pdf.

Tibbitts, F. (1996). *Tips for the Classroom.* Cambridge, Ma: Human rights Education associates (HrEa). retrieved January 7, 2008, from http://www.hrea.org/erc/Library/display _doc. php?url=http://www.hrea.org/pubs/tips.html&external=N.

UNaIDs (Joint United Nations Programme on HIV/aIDs). (2006). *The Global Coalition on Women and AIDS.* retrieved January 31, 2008, fromhttp://womenandaids.unaids.org/publications_ facts.html.

UNAIDS Global Initiative on Education and HIV & AIDS (EDUCAIDS). (2008). *The EDUCAIDS Overviews of Practical Resources.* Paris, France: United Nations Educational, Scientific and Cultural organization (UNEsCo). http://www.educaids.org/.

United Kingdom Committee for United Nations Children's Fund (U.K. Committee for UNICEF). (2004). *Children's Rights and Responsibilities.* Leaflet. Retrieved January 25, 2008, from http:// www.unicef.org.uk/tz/resources/assets/pdf/rights_leaflet.pdf.

_____. (n.d.). *Teacher Zone: Resources for Teachers.* retrieved January 7, 2008, from http://www.
unicef.org.uk/tz/index.asp?nodeid=tz&section=6.

United Nations (UN). (n.d.). website. retrieved January 7, 2008, from http://www.un.org/.

_____. *Human Rights Documentation*. retrieved January 7, 2008 from http://www.un.org/Depts/dhl/ resguide/spechr.htm.

United Nations Children's Fund (UNICEF). (2005). *Teachers Talking About Learning: Archived 1999-2004*. retrieved January 7, 2008, from http://www.unicef.org/teachers/.

_____. (2005). *UN Study on Violence Against Children*. retrieved January 7, 2008, from http://www.unicef.org/protection/index_27374.html.

_____. (n.d.). *Child Protection*. retrieved January 7, 2008, from http://www.unicef.org/teachers/ protection/violence.htm.

_____. (n.d.). *Fact Sheet: A Summary of the Rights Under the Convention on the Rights of the Child*. retrieved January 25, 2008, from http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). (2003). *What Makes a Good Teacher? Children Speak Their Minds*. Paris, France: The associated schools Project Network (asPNet). http://unesdoc.unesco.org/images/0010/001041/104124m.pdf.

_____. (2005). *Inter-Agency Peace Education Programme: Skills for Constructive Living*. Paris, France: UNEsCo. http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001442/144251e .pdf.

_____. (2007). *UNESCO: Data Centre—Country Profiles*. retrieved January 7, 2008, from http://www.uis.unesco.org/profiles.

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) Bangkok. (2006). *Positive Discipline in the Inclusive, Learning-friendly Classroom: A Guide for Teachers and Teacher Educators*. Bangkok, Thailand: UNEsCo. http://www.unescobkk.org/fileadmin/user_upload/ appeal/IE/Publications_and_reports/Pos_Dis-final.pdf.

Vann, B. (2004). *Training Manual Facilitator's Guide: Multisectoral & Interagency Prevention and Response to Gender-Based Violence in Populations Affected by Armed Conflict*. washington, D.C.: JsI research and Training Institute/rHrC Consortium. http://www.rhrc.org/resources/gbv/ gbv_manual/intro.pdf.

Williams, S., Seed, J., & Mwau, A. (1995). *The Oxfam Gender Training Manual*. oxford, UK: oxfam
Publishing.

world Health organization (wHo). (n.d.). *Gender, Women and Health*. retrieved January 25,
2008, from http://www.who.int/gender/hiv_aids/en/.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web:
http://www.usaid.gov/our_work/cross-cutting_programs/wid/